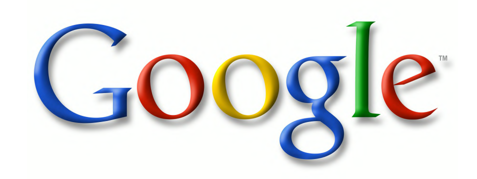


Extrait de la Revue historique, nobiliaire et biographique
et tiré à Cent exemplaires.

JEAN DESMARETZ

SIEUR DE SAINT-SORLIN

L'un des quarante Fondateurs de l'Académie française

ÉTUDE

SUR SA VIE ET SUR SES ÉCRITS

PAR

René KERVILER

Lauréat de l'Académie française



PARIS

LIBRAIRIE HISTORIQUE DE J.-B. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIETÉ
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE
13, QUAI DES AUGUSTINS, 13

1879


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817

JEAN DESMARETZ

SIEUR DE SAINT-SORLIN

L'un des quarante Fondateurs de l'Académie française

ÉTUDE

SUR SA VIE ET SUR SES ÉCRITS

PAR

René KERVILER

Lauréat de l'Académie française



PARIS

LIBRAIRIE HISTORIQUE DE J.-B. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE
13, QUAI DES AUGUSTINS, 13

1879

JEAN DESMARETZ

SIEUR DE SAINT-SORLIN

L'un des quarante Fondateurs de l'Académie française

(1595-1676)

I.

Jeunesse de Desmaretz. — Entrée chez Richelieu.

(1595-1626.)

On connaît fort peu de choses sur les trente premières années de l'existence de Jean Desmaretz [1]. Aucun de ses aïeux n'a eu l'honneur de parvenir à la postérité. On sait seulement qu'il naquit en 1595, d'une bonne famille parisienne, au sujet de laquelle nous ferons remarquer une curieuse coincidence. Un siècle avant la naissance de notre poète, un autre Jean Desmarets s'illustrait sur le Parnasse : c'était aussi un parisien et le père de Clément Marot. Il signe en effet de ce nom le discours préliminaire adressé à la reine Anne en tête de sa description du voyage de Louis XII : « Je Jehan Desmarets, vostre povre escripvain.... » et le nom de guerre, Marot, qu'il avait adopté, ne devint que plus tard inséparable de sa personne. Nous ne déciderons pas la question de savoir si l'auteur du *Clovis* sentait couler dans ses veines le sang poétique de la famille des Marot, mais il nous semble qu'il est d'un bon augure pour notre étude de rencontrer cet homonyme au début [2].

[1] Comment faut-il écrire le nom de notre académicien? Presque tous les ouvrages modernes qui parlent de lui le nomment Desmarets : mais de son temps il n'y eut aucun accord sur son nom. La grande édition de ses *Œuvres poétiques* publiée in-4°, en 1641, à l'époque de sa grande faveur auprès de Richelieu, porte au frontispice Desmarets, et la dédicace au cardinal est signée Desmaresz. Dans le même volume, la dédicace des psaumes au roi est signée Desmarests. L'édition in-4° de l'*Ariane,* publiée en 1643, porte au titre Desmarets et au frontispice gravé Desmaretz. Pellisson et d'Olivet, dans l'*Histoire de l'Académie,* écrivent Desmarests, et M. Livet, dans ses notes et à la table supprime un *s* pour écrire Desmarets, comme Bayle qui parle de notre auteur à l'article Marets de son *Dictionnaire critique.* Enfin nous possédons une quittance autographe de Jean lui-même, datée du 3 novembre 1668 et dont l'orthographe est chargée de toutes les lettres supplémentaires en partie abandonnées par la jeune école de cette époque : elle est signée Desmaretz. Nous pourrions ajouter que M. Jal cite des signatures Desmaretz d'un secrétaire général des galères, qui n'est autre que l'académicien. De tout ceci nous semble résulter que le *z* final doit être acquis, et nous écrirons Desmaretz, sans séparer le nom en deux mots, comme on l'a fait souvent, même sur les éditions posthumes des œuvres de notre poëte.

[2] Un autre de ses homonymes, au XVIIe siècle, fut Jean Desmarets, le beau-frère de Colbert. On connait aussi de ce nom un ambassadeur en Angleterre, sous Marie de Médicis.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Jean avait un frère aîné, Roland, né en 1594, qui se fit connaître honorablement dans la république des lettres par sa science dans la langue latine et par sa judicieuse critique. Richelieu lui confia la composition des distiques élogieux qu'il voulait placer au bas des portraits de sa fameuse galerie des Français illustres, au Palais-Cardinal. Une de leurs sœurs qui se maria et mourut jeune, laissa une fille plus tard célèbre, Marie Dupré, dont l'éducation resta à la charge de ses oncles. Elle apprit le latin, le grec, l'italien, la rhétorique et la philosophie, fit des vers français, entretint commerce de littérature et d'amitié avec les principaux écrivains de son temps. On la surnommait la Cartésienne. M[lles] de Scudéry et de la Vigne et les autres renommées littéraires de son sexe professaient pour elle la plus grande estime.

Cela suffit pour laisser supposer que l'éducation des deux frères fut celle que recevaient alors les fils de la bourgeoisie parisienne. Nous savons que Roland Desmaretz fut l'élève du Père Petau et qu'il fit d'excellentes humanités; devenu avocat au Parlement, il conserva des relations avec son ancien maître, et souvent ils soutenaient ensemble des discussions sur la bonne latinité. Il est probable que Jean, d'un an seulement plus jeune, suivit les mêmes leçons que son frère. Les lettres latines que Roland lui adressa plus tard, en le consultant sur les poésies qu'il composait dans la même langue, prouvent que ses études classiques furent complètes et nous apprennent qu'il avait perfectionné par un travail assidu, pendant plusieurs années, les talents naturels qu'il avait abondamment reçus du Créateur [1];

[1] Le recuil intitulé *Rolandi Maresii epistolarum philologicarum liber primus* (Lutetiæ Parisiorum, apud Henricum Le Gras, 1650, petit in-12), contient six épîtres latines de Roland Desmaretz à son frère Jean. Nous lisons ce pompeux éloge dans l'épître IX : « .... *Ingenio enim adeò felici et fæcundo præditus es, ut ex illo quasi ex inexhausto fonte ea quæ profers haurire videaris; quod in iis ludicris spectaculis, quæ in theatris tota plaudente aula exhiberi curasti, abunde patuit, et maximè in poëmatis, in quibus, quæ præcipua poëseos pars est, mira elucet inventio; eloquentià vero tantum vales, nullis pene tamen Rhetoricæ præceptis imbutus, ut tuo exemplo manifestum fieri possit, quod plerique veterum affirmarunt, vim dicendi non tam arte, quam natura et exercitatione constare; quod iis quoque libris ostendisti, quibus fabulosas narrationes prosecutus es. Ad doctrinam quidem comparandam quin lectione opus sit, nemini dubium est : sed et attenta meditatio, et accurata naturæ, et rerum quæ ob oculos versantur, quotidianorumque eventuum consideratio non minoris forte est utilitatis, modò prima disciplinarum elementa*

il joignit même à la connaissance des lettres celles de la musique, de la peinture et de l'architecture. « Je confesse, dit-il dans les *Délices*, que je n'ay pas eu tant de peine à l'étude des arts que tu en pourrois avoir, parce que j'y avois une inclination naturelle, et dans mon enfance je composois des airs sans maître de musique, et je faisois toutes sortes de desseins sur le papier sans aucun maître ny de portraicture, ny d'architecture, ny de perspective... » Enfin nous avons déjà vu dans le fragment de confession cité plus haut, qu'après avoir cultivé les arts il ne craignit point de s'adonner aux sciences, pour aborder l'universalité des connaissances humaines.

Ce fut sans doute cette instruction solide et variée qui aida Jean Desmaretz à percer dans le monde, car il se créa, dès sa jeunesse, parmi les littérateurs en renom, des amis dévoués qui lui facilitèrent l'entrée des cercles et des ruelles. Chapelain était du nombre et lui conserva son amitié jusque dans ses revers. D'un esprit vif et gai, Jean Desmaretz fut bientôt reçu dans les sociétés les plus brillantes, admis même à l'hôtel de Rambouillet, et ce fut dans ces réunions galantes et polies qu'il sut nouer des relations assez puissantes pour ne pas craindre d'aborder les ministres.

Jusqu'à l'âge de trente ans, Desmaretz qui jouissait d'une certaine aisance, vécut sans but bien déterminé, variant ses études et ses plaisirs, suivant le tableau qu'il nous en a laissé lui-même. Il s'était arrêté d'abord « dans la cabane des plaisirs charnels et grossiers qui n'avoit qu'une enseigne grossièrement peinte, où étoient représentés un Bacchus et une Vénus. » Mais il ne tarda pas à avoir honte de cette existence facile qui ne pouvait le mener qu'à s'avilir et dont il ressentit plus tard de cuisants remords.

hauseris et optimos scriptores saltem degustaris.... » Dans l'épître XIII, Roland soumet à son frère les distiques destinés à la galerie du cardinal de Richelieu. L'épître XX est une dissertation sur les romans anciens et modernes, et se termine par de nouvelles louanges sur la facilité de Jean à écrire en prose et en vers. Dans l'épître XXI, Roland soumet à Jean une élégie latine sur la mort du cardinal. L'épître XXXII est une dissertation sur la tragédie, et l'épître XXXIX renferme une élégie sur la mort d'Armand de Brézé.

Écoutons la confession d'Eusèbe :

« PHILÉDON. — Me voicy chez toy, Eusèbe, à l'heure que je te l'avois promis : je reconnois les lieux où nous avons passé autrefois d'agréables journées du vivant de ton père; et je me souviens que nostre plus grande peine estoit d'empescher qu'il n'eust connoissance de nos plaisirs.

« EUSÈBE. — Les plaisirs du monde sont toujours accompagnez de beaucoup de peines, et tu dois penser que ceux de nostre jeunesse estoient bien honteux, puisqu'il faloit prendre tant de peine à les cacher. J'ay au moins ce bonheur maintenant, que quand mon père seroit encore vivant, je ne me cacherois plus de luy ; mais il est mort il y a plus de quinze ans, et je suis le maistre de cette maison, de sorte que nous y pouvons parler avec pleine liberté.... »

Ces remords nous ont valu de belles et justes pages dans les *Délices* sur les luttes intérieures entre l'âme, qui devrait être la maîtresse, et le corps qui devrait être son valet :

« Apprens, Philédon, que dans la jeunesse la plupart se portent aux plaisirs du corps, parce que l'esprit n'ayant pas le jugement meur et n'estant pas encore instruit par l'expérience, laisse tout faire à son valet. Dans l'enfance à peine savons-nous parler que les passions sont déjà vives, fortes et violentes ; car quoy que nous naissions petits, les passions naissent avec nous toutes grandes. Rien n'est plus impatient, ny plus colère qu'un enfant : rien n'est plus envieux, plus dépit, plus jaloux, plus absolu en tout ce qu'il désire, plus emporté, soit dans la joye, soit dans l'affliction. Les enfans laissent tout faire à leurs passions et les passions laissent tout faire au corps, si bien que dans l'adolescence, le corps, par la complaisance des passions, est devenu volontaire et insolent, et semble estre déjà creu, et fort, et avancé en âge, lorsque l'esprit est encore fort petit, faible et fort jeune. Alors il arrive entre l'esprit et le corps ce qui arrive d'ordinaire entre un jeune seigneur et un vieux valet que son père luy a donné pour le servir. Ce valet abuse de l'enfance et de la simplicité de son jeune maistre, néglige de le servir pour ne songer qu'à ses plaisirs, devient hardi et insolent, et se rend maistre de son maistre. Si ce jeune seigneur a le naturel bon et vigoureux, il reconnoist peu à peu, à mesure que la raison luy vient, que son valet abuse de sa simplicité, qu'il fait le maistre, ne songeant qu'à ses passe-temps, et qu'il n'en doit pas aller ainsi, mais que c'est à son valet à estre valet et à luy d'estre le maistre. S'il a le naturel pesant et lâche, il laisse le valet empiéter de plus en plus l'autorité sur luy, il luy laisse tout faire à son plaisir, il devient son esclave pour toute la vie ; et il s'estime trop heureux de prendre quelque petite part dans les plaisirs de son valet. .. »

Desmaretz regrette surtout, à l'époque de sa conversion, le plaisir qu'il avait alors pris à vaincre les dames par l'éloquence.

« Ah ! Philédon, tu me donnes un cruel souvenir, pensant au mauvais usage que j'ay fait de l'éloquence auprès de celles dont tu me parles, car je n'y employois que des mensonges déguisez, des malices subtiles et des trahisons infâmes. Voy de quelle trempe est l'amour que l'on porte à celles dont on recherche les faveurs. Je taschois à ruiner l'esprit de celle que je feignois d'aimer ; je cherchois des paroles artificieuses pour la troubler, pour l'aveugler, et pour la séduire, afin de luy faire croire que le vice estoit vertu, ou pour le moins chose naturelle ou indifférente. Je trahissois Dieu mesme en interprétant malicieusement ses lois, et en faisant valoir les faux et damnables raisonnemens des voluptueux et des impies comme toy ; et mon éloquence faisoit toutes sortes d'efforts pour éteindre la vertu dans une âme. Enfin je faisois sous le nom d'amour tout ce que la haine la plus cruelle est capable d'entreprendre.... »

C'est sans doute de cette époque aux amours faciles que datent les sonnets et les stances à Chloris que Desmaretz inséra en 1643 dans ses *Œuvres poétiques*, sous le nom d'*Amours*, en ne conservant que les moins offensives parmi les épîtres passionnées qu'enfantait alors sa verve séductrice :

Qu'elle a de grâce en refusant :
Que ses rigueurs sont favorables :
Et que ses yeux en mesprisant
Causent de tourmens désirables :
Si jamais ces beaux ravisseurs
Changeoient leurs desdains en douceurs,
Quel heur surmonteroit ma gloire ?
Puisque m'estant si rigoureux
Encore à peine puis-je croire
Qu'il soit un amant plus heureux !
. . . .
Grand Dieu que les amans adorent,...
... Si pour des maux je te rens grâce
Que ferai-je pour des plaisirs ?

Mais Desmaretz s'aperçut bientôt que le bonheur lui échappait dans la matière ; il chercha, suivant sa propre expression « des plaisirs plus relevez » et pria son ami Guillaume Bautru, comte de Serrant, l'un des favoris de Richelieu [1], de lui donner accès

[1] Voyez notre brochure *Guillaume Bautru*, comte de Serrant, l'un des fondateurs de l'Académie française, Paris, Menu, 1876, in-8°, couronnée par l'Académie française.

près de l'Éminence. Il était alors âgé de trente ans, n'avait encore rien publié, et s'il avait commis des vers galants qui couraient les ruelles sur des feuilles volantes, la gaieté de son caractère et ses vives réparties avaient surtout contribué à établir sa réputation de joyeuse humeur et de goût littéraire. Desmaretz fut très-bien accueilli par le cardinal qui avait toute confiance en Bautru ; par l'enjouement de son caractère, il ne tarda pas à séduire complétement le premier ministre et à devenir son familier [1] aussi indispensable que Boisrobert, qui, malgré ses efforts pour détrôner ce hardi rival, ne put jamais y parvenir. Tous les deux possédaient des qualités différentes. Boisrobert, nous apprend Tallemant des Réaux, « craignoit Desmarests que Bautru introduisit chez le cardinal et qui, ayant un esprit universel et plein d'invention, estoit assez bien ce qu'il lui falloit. Mais il n'estoit pas propre pour faire rire, et Boisrobert eut tousjours son véritable employ tout entier [2]. » On se rappelle que Citois, le médecin de Richelieu, lui disait quelquefois que ses remèdes ne lui produiraient point d'effet s'il n'y entrait un peu de Boisrobert.

Richelieu se servit d'abord de Desmarets pour revoir sa prose. Bautru lui en avait donné le conseil et savait qu'il ne lui refusait rien, en sorte que messire Jean fut tout d'abord installé membre du conseil « des quelques personnes intelligentes » qui revoyaient, avant l'impression, les discours du ministre. Ce conseil était composé de Bautru, Godeau, Chapelain et Gombauld [3]. Le cardinal qui se piquait de littérature et de théologie, composait aussi des livres de doctrine chrétienne ; son ancien confesseur, Lescot, évêque de Chartres, et Desmaretz, étaient chargés de les corriger et de les revoir. Tallemant assure du

[1] On a soulevé la question de savoir si Richelieu n'avait pas connu Desmaretz avant son second ministère en 1624. Une lettre adressée à M. Desmaretz en 1618 et publiée dans la *Correspondance* de Richelieu, par M. Avenel, en a donné le prétexte, mais Desmaretz était alors trop jeune pour que les protestations de dévouement prodiguées par l'évêque de Luçon pussent s'appliquer à lui.

[2] Tallemant, *Historiettes*.

[3] Voir nos études sur Chapelain (*Revue de Bretagne et de Vendée, 1876*) et sur Gombauld (Paris, Aubry, 1876, in-8°), couronnées par l'Académie française. Nous achevons en ce moment à la librairie Claudin l'impression d'un *Chapelain vengé*, qui va être suivi d'une étude sur Godeau dans la *Revue du monde catholique*.

moins qu'il en fut ainsi pour le *Catéchisme* et pour le *Traité de la perfection du chrétien*. Aussi le cardinal reconnaissant, ajoute le chroniqueur, fit-il vingt fois « couvrir Desmaretz en sa présence et asseoir dans un fauteuil comme luy, et vouloit qu'il ne l'appelât que Monsieur. »

Ces glorieux souvenirs réveillèrent la vanité de l'ancien favori lorsqu'il écrivit ses *Délices ;* il nous a laissé sur ce sujet de véritables mémoires qui contiennent des particularités remarquables sur le caractère de Richelieu :

« Imagine-toi, dit Eusèbe, quelqu'un de ceux qui sont dans l'étroite familiarité de l'homme le plus absolu d'un royaume sous l'autorité d'un Roy. S'il arrive dans l'antichambre de ce puissant homme, tous les plus grands de l'État qui l'attendent en ce lieu-là, le reçoivent avec des caresses excessives et s'estiment bien heureux s'il daigne leur parler un moment ; et plus ils luy font de caresses, plus il sent avec joye qu'ils l'estiment puissant auprès de celuy qui est le plus puissant : et à proportion qu'il sent croistre en eux cette estime de sa puissance, il sent aussi croistre en son âme ses délices qu'il fait plustost consister dans l'opinion d'autruy que dans la sienne propre. Mais considère ensuite quel est son plaisir et sa gloire quand on vient l'appeler de la part de ce puissant homme, parmy tant de grands qui envient la fortune dont il va jouir, d'aller converser familièrement avec celuy dont pour toute gloire ils n'espèrent qu'un regard quand il sortira de sa chambre. Il est certain que celuy-là se sent élever dans un plaisir admirable, passant parmy tant de grands, comme triomphant de toutes leurs jalousies et de la rage de ses envieux. Puis en entrant dans la chambre, où n'entrent avec luy que les vains désirs de toute cette foule de gens de la plus haute condition, il luy semble qu'il entre dans un paradis de délices et de gloire, et qu'il laisse tous les damnez à la porte, puisque tous ces hommes meurent de dépit d'estre privez de cette vue qu'ils estiment la plus haute félicité du monde.

« Philédon. — Il est vray que ce triomphe est grand et que ce plaisir est admirable.

« Eusèbe. — Imagine-toy encore la joye qu'il ressent quand ce puissant homme le reçoit avec un regard aimable, et quand il converse librement avec luy. Tu me confesseras que de ces deux hommes qui sont en conversation, le plaisir de celuy qui est le moindre en fortune est bien plus grand que celuy du plus puissant, parce que ce plaisir tombant en un degré plus bas pour la condition, se relève en un degré plus haut pour le goust.

« Philédon. — Il est indubitable.

« Eusèbe. — Considère ensuite, que quand cet homme sort de la chambre, il croit estre tout resplendissant de lumières, dont il luy

semble que cette présence si adorée l'a revestu : et que quand il repasse au milieu de tant de grands qui renouvellent leur envie pour son bonheur, c'est encore un autre triomphe qu'il goûte et qui est bien savoureux.

. . . .

« Philédon. — Je sais que tu as longtemps joui de ces sortes de plaisirs, ayant esté chèrement aimé du plus puissant homme de ton siècle, mais seulement pour les choses de l'esprit dans lesquelles je croy que tu as plus senty de goûts délicats que tu n'as reçu de biens solides de la Fortune. Je voudrois bien que tu voulusses m'en dire quelques-uns des plus doux que tu ayes éprouvez. Et si tu me veux faire connoistre les plus grands délices de l'esprit, tu ne dois pas craindre de me dire celles que tu as goûtées, puisque je sçay que tu ne les estimes plus.

« Eusèbe. — Tu me forces à te dire quelqu'un de ces goûts délicats, qui te fera juger des autres et qui servira à te faire connoistre l'infatigable force du génie de ce grand homme qui ne pouvoit se délasser d'un travail d'esprit que dans un autre. Aussitost qu'il avoit employé quelques heures à résoudre toutes les affaires de l'État, il se renfermoit souvent avec un sçavant théologien pour traiter avec luy les plus hautes questions de la religion ; et son esprit prenoit de nouvelles forces dans ce changement d'entretien. Après cela d'ordinaire il me faisoit entrer seul avec luy pour se divertir sur des matières plus gayes et plus délicates où il prenoit des plaisirs merveilleux. Car ayant reconnu en moy quelque peu de fertilité à produire sur-le-champ des pensées, il m'avouoit que son plus grand plaisir estoit, lorsque dans nostre conversation, il enchérissoit de pensées par dessus les miennes : que si je produisois une autre pensée par dessus la sienne, alors son esprit faisoit un nouvel effort avec un contentement extrême, pour renchérir encore par dessus cette pensée ; et qu'il ne goûtoit au monde aucun plaisir si savoureux que celuy-là. Ce plaisir devoit estre bien grand puisqu'il surpassoit tous les autres que goûtent les plus puissans et qu'il goûtoit d'ordinaire. Or, juge si je ne goûtois pas aussi parfois ce mesme plaisir qui luy sembloit si grand, puisqu'il m'arrivoit souvent de produire des pensées plus fortes que les siennes, et qu'ainsi j'avois à mon tour des plaisirs aussi grands que ceux qui luy sembloient les plus grands qu'il eust au monde [1].... »

On connaît peu ce genre d'occupation du cardinal, mais on sait que tout lui était bon pour se distraire dans ses moments de lassitude, et Bayle ne s'est pas trop avancé en disant qu'entre autres choses, « Desmaretz eut chez cette Éminence un employ d'esprit [2]. »

[1] *Délices de l'esprit*, p. 290-294.
[2] Bayle, *Dict. crit.*, art. Marets.

II.

DÉBUTS LITTÉRAIRES. — L'*Ariane*.

(1626-1632.)

Vivant avec tous les littérateurs familiers du Palais-Cardinal, Boisrobert, Godeau, Colletet, Chapelain, Gombauld, Du Chastelet, Silhon [1], d'Aubignac et quantité d'autres aujourd'hui moins connus, Desmaretz se demanda si ce commerce continuel joint à la protection du ministre, ne favoriserait pas ses débuts officiels dans le monde littéraire : il n'avait encore rien donné au public, et ses trente ans révolus ne devaient pas lui attirer des accusations de témérité ni de présomption. Mais dans quel genre essayer ses forces? Les romans et les pastorales étaient alors en vogue. Le succès de l'*Astrée*, dont le premier volume avait paru en 1610, le second en 1620 et le troisième en 1625, s'accentuait de plus en plus ; la *Carithée*, de Gomberville (1621); l'*Endymion*, de Gombauld (1624) [2]; les *Aventures de la cour de Perse*, de Baudoin (1629) ; l'*Histoire d'Onaxandre et d'Orasie,* de Boisrobert (1629), se disputaient la faveur du public, et les traductions des romans grecs comme celle d'*Ismène et d'Isménie*, par Colletet, partageaient cet engouement de la mode. Desmaretz se décida pour le roman; il fit choix d'un sujet tiré de l'histoire romaine et l'intitula *Ariane.*

Cet ouvrage parut en 1632 en deux volumes in-8°, et remporta un grand succès de lecture, si l'on s'en rapporte aux nombreuses éditions qui en ont été faites du vivant de l'auteur et longtemps après sa mort [3]. Boileau lui-même a été obligé de le constater

[1] Voyez sur Du Chastelet notre étude de la *Revue de Bretagne et de Vendée* en 1873 ; et sur Silhon notre brochure *Jean de Silhon*, Paris, Dumoulin, 1876, in-8°.

[2] Voir notre analyse de ces deux romans dans nos études sur Gomberville (Paris, Claudin, 1877, in-8°) et sur Gombauld (Paris, Aubry, 1876, in-8°).

[3] La plus belle est celle de 1639, in-4°, avec de fort belles figures gravées par Abraham Bosse, d'après Vignon. Ces planches servirent encore à l'édition de Paris, 1643, in-4°, et furent copiées pour une édition de Leyde en 1644, in-12. Il est certain d'après ces nombreuses réimpressions que le succès de ce roman fut soutenu pendant près d'un siècle. On l'imprimait encore à Paris en 1724 (3 vol. in-12). Brunet en cite même des traductions hollandaises et allemandes. « *Tu vero,* écrivait Roland Desmaretz à son frère à la fin d'une dissertation latine sur les romans, *in simili materia jampridem, frater carissime, lusisti, nec quisquam fere est Gallus, qui de egregia tua Ariana non inaudierit; adeò manibus omnium est trita, et identidem repetitis editionibus vulgata.* » (*Loc. cit.*, p. 64.)

dans son dialogue des *Héros de roman*, ce qui n'empêche pas les jugements des critiques contemporains d'être assez contradictoires au sujet de la composition du livre. Desmaretz, dit Huet, « avait écrit une élégante histoire du genre des romans, intitulée *Ariane*, et qui était estimée comme une des meilleures après l'*Astrée*, de d'Urfé [1]. » Cependant on accuse vivement notre auteur de s'être écarté dans son ouvrage des idées de vertu qui régnaient dans les romans de cette époque, et la plupart des critiques, à la suite de Bayle, renvoient le lecteur, avec un ensemble remarquable, à la satire de Guéret, le *Parnasse réformé*, où l'on raille Desmaretz dans un langage assez grossier, de ses prétendus héros de corps de garde et du peu de vertu de son héroïne. Aussi ne doit-on pas s'étonner de la sévérité avec laquelle Nicole a traité Desmaretz dans ses *Lettres visionnaires*; et si La Fontaine, fort épris des compositions du règne de Louis XIII, a pu dire dans une ballade :

Le roman d'Ariane est très-bien inventé...

en revanche, La Harpe prétend n'avoir pu le lire jusqu'au bout, pas plus que la *Clélie*, ni le *Cyrus* : « Ce n'est pas faute de bonne volonté, dit-il, mais il m'est impossible de lire ce qui m'ennuie [2]. »

De tout cela que conclure ?.... L'*Ariane*, dit Charles Sorel, dans sa *Bibliothèque françoise*, est un roman « où les mœurs des premiers empereurs romains sont bien dépeintes, avec beaucoup d'aventures agréables. » Pour le vérifier, nous avons entrepris la lecture complète du livre de Desmaretz. Nous devons confesser humblement que le jugement de La Harpe nous a paru singulièrement sévère. Nous avons même la conviction qu'une édition de l'*Ariane* dans laquelle on retrancherait quelques longueurs et certains détails un peu réalistes — en très-petit nombre — ferait aujourd'hui le plus grand plaisir. L'épreuve a réussi au XVIIIe siècle : elle réussirait encore. Bien plus, nous prétendons soutenir, en dépit des copistes du *Parnasse réformé*, que c'est un roman essentiellement moral.

En voici la preuve :

Les aventures amoureuses de deux jeunes Syracusains,

[1] *Mémoires latins*, de Huet, traduits par Ch. Nisard, p. 129.
[2] La Harpe, *Cours de littérature*, édit. stéréotyp., VII, 422.

Mélinte et Palamède, forment le principal sujet de l'ouvrage. Mélinte, caractère de la vertu la plus pure et de la générosité la plus exaltée, aime d'un amour à toute épreuve Ariane, sœur de Palamède ; et celle-ci, — quoi qu'en dise Bayle, quand il insinue perfidement qu'il y a un milieu nécessaire au vraisemblable entre une héroïne qui n'est pas vertueuse et une héroïne qui l'est trop — aime Mélinte d'un amour aussi pur et aussi généreux que celui de Mélinte pour elle-même. A côté de Mélinte, son inséparable ami Palamède présente au contraire le type du jeune patricien volage et dissolu qui veut « posséder » toutes les femmes qu'il rencontre : c'est lui qui donne lieu aux quelques scènes dignes du *Roman comique* et peu voilées qu'on doit reprocher au livre de Desmaretz; mais l'auteur ne s'est pas contenté d'appuyer simplement sur ce contraste entre l'amour déshonnête et l'amour vertueux ; non-seulement tous les épisodes qui naissent des amours de Palamède ou de ses pareils tournent à leur plus grande confusion ; mais nous entendons Mélinte adresser constamment à son ami de sérieuses remontrances qui font pressentir les dialogues des *Délices de l'esprit* entre Eusèbe et Philédon, discuter avec lui sur la vertu, lui montrer ses torts, lui en exposer les conséquences...., et dès le milieu du roman, Palamède cédant enfin aux exhortations de Mélinte, se convertit complétement, revient à un ancien amour pur et vertueux pour une affranchie d'Ariane qui se trouve plus tard être une sœur de Mélinte ; et les deux mariages, après bien des vicissitudes qui n'ont pas entamé la vertu des deux héroïnes, se célèbrent ensemble au dernier chapitre. Le but de ce roman est donc incontestablement de montrer les désordres et les catastrophes qu'amène l'amour déshonnête, et comment l'exemple et les remontrances de la vertu sincère peuvent triompher d'un cœur dévoyé dans lequel il reste encore des traces de générosité. C'est là un but moral par excellence. Et remarquons bien que l'auteur ne se contente pas de l'indiquer dans sa préface dédiée *Aux Dames*, ou dans la conclusion des aventures de Mélinte et de Palamède : on peut ouvrir le livre au hasard, dans tous les chapitres le vice est vigoureusement flétri, et l'on rencontre à tout instant des dialogues dans lesquels la vertu a constamment le dernier mot.

Qu'on lise en particulier la vive discussion qu'ont ensemble

Mélinte, Épicharis et Palamède pendant leur voyage à cheval vers Gaëte, après l'aventure de la maison de Corinne : Palamède est à la fois battu et content :

« Je trouve, dit-il, qu'il n'y a rien de si agréable que ce qui arrive en amour, pour ce que, si l'on a ce que l'on désire, il n'est rien de plus heureux, et la plus grande disgrâce qui puisse arriver n'est que matière de rire.

« — Ouy, dit Epicharis, mais le mal est que l'on rit à vos dépens : je vous trouve seulement heureux de ce que vous estes d'une humeur qui ne se rebute pas par les accidens.

« — Il est vray, dit Mélinte, pour ce que je ne croy pas que jamais homme ait été si souvent trompé et punny que luy. Dans Athènes, il a fait son apprentissage par mille fraudes qu'on lui a jouées. Dans Rome, il a failly d'y mourir ; et icy voyez quelle advanture de s'aller jeter dans les bras d'un mary et d'en estre quitte pour une légère blessure au visage.

« — C'est encore, reprit Epicharis, un plus grand malheur pour luy de ce que l'expérience ne le rend point sage.

« — Vous voilà tous les deux bien d'accord, dit Palamède, pour mépriser mon humeur : mais dites-moi de qui estimez-vous le courage le meilleur, de celuy qui se met en beaucoup de hazards, qui réussit dans quelques-uns, qui est blessé en d'autres et ne se rend jamais, ou de celluy qui n'entreprend aucune chose ? Voudriez-vous qu'après avoir esté blessé dans un combat, on quittast pour jamais les armes, et que l'on se rendist sage par l'expérience ?

« — Vous avez raison, répondit Mélinte, de faire comparaison de l'amour à la vaillance. Mais comme la vaillance est une vertu, vous luy devez opposer aussy un amour vertueux qui ne s'attache qu'à un objet beau et parfait, comme la valeur qui n'a pour objet que l'honneur et n'a pas différentes considérations pour faire son devoir : ainsi en amour celuy qui n'aura qu'un dessein et qui le maintiendra toujours, est plus courageux que celuy qui changera de sujet continuellement....

« — .... Je croy, dit Epicharis à Palamède, que vous aurez de la peine à répondre à ses raisons.

« — Il luy est bien aisé, dit-il, de vaincre un ennemy qui sent sa conscience blessée, ayant à défendre une mauvaise cause...

« — Voilà, dit Epicharis, une bonne leçon, et si tous les jours il en reçoit une pareille, je croy qu'il pourra se remettre en bon chemin [1]. »

Notre opinion bien arrêtée sur le but moral de cet ouvrage, si nous l'examinons au point de vue littéraire, nous n'aurons pas à craindre d'épargner les louanges. C'est un des meilleurs

[1] *Ariane*, édit. 1639, liv. VI, p. 232-237.

romans de l'époque. La fable en est vigoureusement charpentée et le meilleur éloge qu'on puisse en faire, c'est qu'on peut la rapporter en quelques lignes.

Mélinte et Palamède ont été grièvement blessés dans une rue de Rome par Néron, conduit par l'un de ses compagnons de débauche, Marcelin, qui est jaloux de Camille aimée par Palamède. Ariane et son père Aristide font le voyage de Syracuse à Rome pour venir les soigner. Marcelin s'éprend aussitôt d'Ariane : se voyant repoussé, il persuade à Néron d'enlever la jeune Syracusaine, et, pour faciliter leur projet, ils incendient la maison d'Aristide et la ville. Mélinte et Palamède réussissent à sauver Ariane et son père qu'ils font embarquer pour Ostie ; mais attaqués sur la route par les soldats de Marcelin, ils sont faits prisonniers après un combat mortel dans lequel Marcelin est tué. On les conduit à Rome qui brûle encore : on les accuse de l'incendie de la ville, on les jette en prison, et les deux amis vont périr quand ils s'évadent avec l'aide d'Épicharis et retournent à Syracuse où le vieil Aristide vient de mourir. — On prépare le mariage de Mélinte avec Ariane : mais tout à coup l'on découvre le secret de sa naissance mystérieuse. Il est fils d'Hermocrate, l'un des chefs du parti opposé à celui de Dycéarque, oncle d'Ariane, et celui-ci, non content de refuser la main de sa nièce au fils de son ancien ennemi, quoique Mélinte lui ait un jour sauvé la vie à lui-même, s'embarque avec Ariane pour Corinthe, afin de la marier contre son gré au riche Pisistrate. Mélinte le suit, enlève Ariane avec l'aide de Palamède et se réfugie à Nicopolis, où l'on prépare de nouveau les cérémonies du mariage, lorsque des hérauts publient l'ordre de saisir partout où on les trouvera, Mélinte et Palamède. Les deux amis sont découverts. Voués à la mort, ils réussissent à fléchir le tribun Trébace qui n'a été poussé à les poursuivre que par une certaine Émilie, acharnée contre Mélinte qui à Rome lui a refusé son amour. Mélinte montre à Émilie la bassesse de sa conduite : celle-ci lui pardonne ; Trébace consent à le laisser partir avec son ami, et Dycéarque qui doit une seconde fois la vie à Mélinte lui abandonne Ariane. Les amants fuient vers la Thessalie pour échapper aux ordres de Néron : mais arrivés à Larisse, ils se trouvent enveloppés dans l'invasion des Scythes. Mélinte fait des prodiges de valeur, il aide le général romain à

chasser les barbares et les extermine dans une dernière sortie pour retrouver Ariane que les Scythes ont enlevée. Malheureusement cette sortie a été faite sans l'ordre du gouverneur, et pour cette faute Mélinte va être sacrifié aux dieux, lorsque le grand-prêtre, qui n'est autre qu'Hermocrate, reconnaît son fils et qu'un oracle fait reconnaître en Mélinte le descendant de Pyrrhus et d'Achille, roi promis à la Thessalie. Survient la mort de Néron. Galla donne à Mélinte l'investiture du royaume de Thessalie, et les noces de Mélinte et d'Ariane se célèbrent avec la plus grande magnificence, en même temps que celles de Palamède avec Épicharis, qu'on reconnaît être la sœur d'Ariane.

Tel est le thème du roman d'*Ariane*, autour duquel viennent se grouper les épisodes des amours d'Eurymédon et de Pasithée, de Lépante et de Cyllénie, d'Aminthus et d'Eryclée qui se mêlent à l'action et viennent aboutir au même point de convergence, car les cinq mariages se célèbrent dans la même semaine. Pendant tout le cours du roman, les caractères de Mélinte et d'Ariane sont parfaitement soutenus, et jamais ils ne se départent de leur chevaleresque générosité. Celui de la jeune Épicharis est aussi fort sympathique et très-délicatement traité.

Enfin, les épisodes s'entremêlent assez habilement, et l'on ne peut se plaindre que d'un excès de richesse ; sur les seize livres qui composent le roman, quatorze contiennent une *Histoire* racontée par l'un des héros sur ses aventures passées. Ces histoires imitées du récit de l'Enéide sont très-favorables à la marche de l'action lorsque l'on en use avec sobriété, mais Desmaretz en a fait abus dans l'*Ariane;* beaucoup d'entre elles ne sont que des hors d'œuvre, et quelques-unes ont été ajoutées après la première édition : quatre ou cinq d'entre elles sont seules nécessaires au récit. Si l'on remplaçait les autres par une simple page et si l'on supprimait quelques scènes à la Scarron, comme la purification dans le temple de Diane et surtout la nuit chez Corinne, on obtiendrait un roman fort agréable encore aujourd'hui. Quoi qu'en dise Boileau, les rois n'y parlent pas le langage des bergers, comme dans presque toutes les productions qui suivirent le roman d'*Astrée*. Ce qui nous frappe au contraire dans cette œuvre, c'est le ton naturel, la couleur locale et surtout

le vraisemblable qui, sauf en quelques passages, règnent dans toutes ses parties. Ces trois qualités réunies étaient rares sous Louis XIII.

Nous citerons en particulier comme les meilleurs le livre V dans lequel est rapportée la comparution des deux amis devant le Sénat, suivie de leur évasion de la prison de Rome, et les livres XI et XII qui contiennent le récit des événements de Nicopolis. Si nous pouvions citer ici en entier les magnifiques plaidoyers des deux amis se défendant de l'accusation de l'incendie de la ville de Rome, on reconnaîtrait volontiers dans ces morceaux des modèles d'éloquence judiciaire. Le style en est simple, noble, clair et fort éloigné des déclamations ampoulées, chargées de citations interminables, qu'on rencontre dans les meilleurs plaidoyers du temps.

Quelques vers émaillent l'ouvrage et lui donnent un air d'agréable variété. Leur mérite est fort inégal : les uns sont affectés, précieux, fades; on les croirait détachés des œuvres de l'abbé de Cérisy ou des madrigaux satiriques de Molière ; l'influence directe du *Marinisme* y est beaucoup trop sensible.

Hier, belle Erycine, assailly d'un orage,
Je me croyois chez vous garanti de naufrage
Comme en un port heureux par le ciel octroyé :
Vos yeux, de leurs rayons aussitost me séchèrent :
Mais quand jusques au cœur leurs flammes me touchèrent,
Faut-il, dis-je, brusler de peur d'estre noyé [1] ?....

Pour l'honneur de Desmaretz, il en est d'autres beaucoup plus sérieuses parmi les vingt petites pièces éparses dans le roman. N'y a-t-il pas un véritable souffle poétique dans ces vers de Mélinte sur le chemin de Rome à Reggio ? Desmaretz les réimprima plus tard dans le recueil de ses œuvres :

Chemins d'effroyables espaces
Païs infini qui surpasses
L'ennuy des Lybiques sablons :
Cruelles mers qui me venez enclore,
Fascheux détours que vous me semblez longs,
Allant revoir ce que j'adore !

[1] *Ariane*, liv. VII, p. 343.

Monts qui me présentez vos cymes
Vallons qui m'ouvrez vos abysmes
Pour m'arrester en ces déserts :
Je ne veux pas d'un désir inutile,
Monter aux cieux, ni descendre aux enfers,
Je veux aller en la Sicile !....

Forets à moy seul malheureuses,
Chez vous les âmes amoureuses
Ont toujours un repos si doux :
Pour prolonger mes tristes infortunes,
Hélas ! pourquoy sans cesse voulez-vous
Courber vos routes importunes? etc.

Ces vers ne sont certes point parfaits, mais malgré quelques souvenirs du chevalier Marini, on y sent couler une vie réelle. Dans un autre genre, la chanson d'Epicharis « Sans les délices de l'amour, » et les stances de Palamède « Amour est un enfant volage » seraient lues avec plaisir ; mais ceci suffit amplement, étant connu le goût de l'époque, pour justifier le succès incontestable du roman de l'*Ariane* [1].

III.

L'Académie française. — Odes a Richelieu.

(1632-1635.)

Ce fut pendant que Desmaretz travaillait à l'*Ariane*, vers 1631, qu'il fut admis dans le salon de Valentin Conrart, berceau de l'Académie française. Parmi les neuf littérateurs qui composaient ce petit cercle depuis l'année 1629, plusieurs étaient déjà ses amis : on y remarquait Godeau, Chapelain, Gombauld, le jeune abbé de Cérisy... Ils s'étaient promis de garder le secret sur leurs conférences, mais Malleville ne put s'empêcher d'en

[1] Tallemant rapporte que vers ce temps « je ne sçay quel misérable rimailleur ayant fait une meschante pièce qu'il appela *Ariane*, et qui estoit l'histoire d'Ariane de M. Desmarets, le peuple crut, quoy qu'elle eust esté sifflée sur le théâtre, que M. D. l'avoit faitte. » (*Historiettes*, IV, 464.) C'est ce qui engagea Gomberville à faire insérer dans le privilége du *Polexandre* défense de rien extraire de son roman pour le théâtre.

parler à son ami Faret qui vint soumettre son *Honneste homme* à la compagnie et qui la fit aussitôt connaître à Desmaretz et à Boisrobert. Le secret de la réunion Conrart fut bientôt le secret de la comédie, et Desmaretz, par l'influence des habitués du Palais-Cardinal, fut admis dans le cénacle. Pellisson nous apprend qu'il lut devant ses nouveaux juges le premier volume du roman d'*Ariane* qu'il composait alors ; sans doute il trouva grâce auprès d'eux, car il ne paraît pas que son œuvre leur ait inspiré l'indignation qui emporta plus tard et Guéret et Nicolle. Boisrobert ne pouvait manquer de suivre Desmaretz au cercle Conrart, et lorsqu'il eut rapporté au cardinal ce qui se passait dans cette réunion choisie où l'on discourait amicalement et philosophiquement sur toutes les œuvres littéraires du jour, Richelieu prit la résolution de s'en servir pour fonder l'Académie française.

Boisrobert fut l'ambassadeur du cardinal auprès de la compagnie ; nous exposerons, sans tarder, dans une étude sur Valentin Conrart, comment nous lui sommes redevables de la seule institution du passé qui ait survécu aux ravages et aux ruines de la Révolution.

On était alors au commencement de l'année 1634, et Conrart s'étant marié vers cette époque, on pensa que sa maison n'était plus aussi convenable qu'auparavant pour les conférences. On décida qu'on se réunirait jusqu'à nouvel ordre chez Desmaretz qui demeurait alors, nous apprend Pellisson, rue Clocheperce, à l'hôtel de Pellevé [1]. Les assemblées se tinrent chez lui depuis le 13 mars 1634 jusqu'au 30 octobre de la même année, puis à la suite d'une indisposition de notre romancier, on s'assembla chez Chapelain, pour revenir chez Desmaretz au mois de décembre 1635. Dix ans plus tard seulement, après la mort de Richelieu, l'Académie se réunit d'une manière fixe chez son second protecteur le chancelier Séguier. Jusque-là on s'assemblait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, suivant que les maladies ou les absences pouvaient occasionner une interruption dans les réunions.

[1] Cet hôtel qui, selon Sauval, était situé plus exactement dans la rue du Roi de Sicile à laquelle aboutit la rue Clocheperce et formait le coin de la rue Tiron, n'était plus la maison même qu'avait occupée jadis le cardinal de Pellevé, mais il était construit sur le même emplacement, et Desmaretz qui, nous le savons, avait cultivé l'architecture, l'avait fait rebâtir sur ses propres dessins.

Ce fut chez Desmaretz que s'élaborèrent en 1634 les premiers projets d'établissement définitif de l'Académie. On commença par s'adjoindre un certain nombre de gens de lettres et de hauts personnages, amis et protecteurs de la littérature : puis, « pour donner aussi quelque ordre et quelque forme aux assemblées, on résolut de créer d'abord trois officiers, un directeur et un chancelier qui seroient changés de temps en temps, et un secrétaire qui seroit perpétuel : les deux premiers par sort et le dernier par les suffrages de l'assemblée. Le directeur fut M. de Sérizay, le chancelier M. Desmaretz, le secrétaire M. Conrart, à qui cette charge fut donnée en son absence d'un commun consentement [1]. » On commença dès lors à tenir des registres réguliers.

La fonction du chancelier, dévolue pour la première fois à Desmaretz, consistait à garder les sceaux et à sceller tous les actes expédiés par ordre de l'Académie : en l'absence du directeur, il présidait aux assemblées. Or, d'après les statuts qui furent approuvés quelques mois après, le directeur et le chancelier devaient être changés tous les deux mois ; mais on prolongea plusieurs fois ce terme, d'un commun consentement ; ainsi les deux premiers officiers, de Sérizay et Desmaretz, exercèrent ces charges pendant quatre années consécutives, depuis la fondation de l'Académie, en 1634, jusqu'à son entier établissement, en janvier 1638. Ils prièrent souvent la compagnie, durant cet intervalle, de leur donner des successeurs, mais on trouvait qu'ils remplissaient parfaitement leur charge et l'on ne se pressa pas de les remplacer. Il n'y a pas d'autre exemple d'une aussi longue prolongation d'offices dans les fastes de l'Académie : cette confiance de la part de ses collègues fait le plus grand honneur à Desmaretz.

Nous n'indiquerons pas ici tous les travaux et toutes les démarches qui incombèrent à Desmaretz pendant cette première période de gestation académique ; nous serions obligés de reproduire textuellement des pages entières de l'élégante his-

[1] Pellisson, *Hist. de l'Académie.* — Il est bon de remarquer ici que l'abbé Goujet rendant compte de la satire de Saint-Evremont intitulée *la Comédie des Académistes,* confond Desmaretz, chancelier de l'Académie, avec Seguier, chancelier de France, aussi académicien, en sorte que tout ce qu'il dit du caractère de Desmaretz, à ce propos, est sans fondement. Nous en retiendrons seulement que Desmaretz défendit le *Car* contre Gomberville.

toire composée par Pellisson, et nous préférons y renvoyer le lecteur. Nous dirons seulement que notre romancier fit partie avec Chapelain, Philippe Habert et Godeau de la commission chargée d'examiner le projet de statuts rédigé par Faret, et qu'il fut député avec Bautru et Boisrobert vers le premier président du Parlement, en 1636, pour obtenir l'enregistrement des lettres patentes d'établissement de la compagnie. Dans l'intervalle, on avait décidé que chaque académicien prononcerait à tour de rôle dans chacune des séances un discours sur un sujet de son choix. Chapelain ayant parlé *contre l'amour*, Desmaretz dans la séance du 13 août 1635 traita de l'*amour des esprits* et « entreprit de faire voir que si l'amour dont M. Chapelain a parlé doit être blâmé et méprisé, celui-ci est non-seulement estimable, mais aussi a quelque chose de divin [1]... » Il ne nous est rien resté de cette harangue, sinon vraisemblablement, quelques passages du livre auquel nous avons déjà fait de larges emprunts.

Peu de temps après, il y eut grand émoi à l'Académie. Richelieu lui avait demandé une censure motivée de la tragi-comédie du *Cid*, et il avait dit à l'un de ses familiers : « Faites savoir à ces Messieurs que je les aimerai comme ils m'aimeront. » On sait comment l'Académie se tira avec honneur de ce pas difficile. Jamais critique ne fut plus impartiale ni plus consciencieuse que ses *Sentimens*. Dans la séance du 16 juin 1637, on nomma trois commissaires, l'abbé de Bourzeis, Chapelain et Desmaretz, pour examiner le *Cid* et les observations de Scudéry : « La tâche de ces trois Messieurs n'étoit que pour l'examen du corps de l'ouvrage en gros, car pour celui des vers il fut résolu qu'on le feroit dans la compagnie. » Une seconde commission fut cependant désignée pour l'étude des vers, et lorsque l'Académie eut délibéré sur ses observations, Desmaretz fut chargé d'y mettre la dernière main. « Mais pour l'examen de l'ouvrage en gros, la chose fut un peu plus difficile. M. Chapelain présenta premièrement ses mémoires; il fut ordonné que MM. de Bourzeis et Desmaretz y joindroient les leurs, » puis Chapelain fit un corps de toutes ces observations et présenta le mémoire au cardinal. Nous avons raconté ailleurs toutes les péripéties et les transformations que subit ce malheureux

[1] Pellisson, *Hist. de l'Académie.*

mémoire[1]; nous ne nous y arrêterons pas davantage, mais nous sommes heureux de rencontrer cette occasion de louer Desmaretz d'avoir contribué à l'élaboration d'un jugement fort indépendant qui rendait justice à l'un de ses rivaux sur la scène dramatique : nous verrons en effet bientôt que notre romancier venait d'aborder le théâtre en 1636.

Serait-ce pour compenser près de Richelieu l'indépendance de son jugement dans l'affaire du *Cid*, que Desmaretz composa vers cette époque plusieurs pièces de poésie en l'honneur du cardinal? On pourrait être tenté de le croire, tellement elles respirent l'enthousiasme de la flatterie. Il est vrai que de 1633 à 1638, le plus grand nombre des académiciens célébra pompeusement en vers ou en prose les louanges de l'Éminentissime protecteur, et la voix de Desmaretz ne forma qu'une partie dans cet immense concert dont le *Sacrifice des Muses* et les *Epicinia musarum* rassemblés par Boisrobert ont conservé le souvenir à la postérité.

Voici d'abord, au commencement de l'année 1637, un petit poème fort bizarre, de cent quatre-vingt vers environ, intitulé *Les amours du compas et de la règle et ceux du soleil et de l'ombre.* Le titre seul indique que ce n'est pas un poème ordinaire, et nous le soupçonnons fort d'être le même que les *Amours de Circine et de Régule* reconnu par le savant Huet pour un ouvrage « agréable et ingénieux qui plut encore singulièrement et fut très-applaudi du cardinal de Richelieu [2]. » Desmaretz avait étudié l'architecture avec une certaine prédilection. Tallemant des Réaux rapporte même que le surintendant des bâtiments Des Noyers lui fit du tort « en tout ce qu'il put, de peur qu'il ne luy ostast quelque chose. » Notre poète composa cet ouvrage en l'honneur de ses études favorites. Tout est singulier dans ce morceau poétique dédié au cardinal par l'invocation ordinaire du préambule :

Animé du beau feu d'une nouvelle audace,
D'un pied libre je cours au vallon du Parnasse ;

[1] Voyez nos études sur Chapelain (Claudin, 1878, in-12) et sur Sirmond (Baur, 1876, in-8°).

[2] *Mémoires de Huet*, traduits par Ch. Nisard, p. 130. — Ces mémoires sont écrits en latin et M. Nisard a sans doute pris pour des noms propres *circina* et *regula*, tandis qu'il ne s'agit que du compas et de la règle.

Et la muse en riant me conduit par la main
Où ne marcha jamais le Grec ni le Romain.
Richelieu, dont les soins embrassent tout le monde,
Merveille de nos jours en merveilles féconde
Et des temps à venir futur estonnement,
Au récit de mes jeux donne quelque moment!

Nous n'avons pas la prétention de transcrire ici tout ce poème dont la versification ordinairement facile est parfois assez dure. Nous citerons seulement quelques-uns des vers les plus bizarres. Le *Compas* sorti du cerveau d'un fils de Dédale, comme jadis Minerve du cerveau de Jupiter, rencontre la *Règle*, fille du Soleil et de l'Ombre, et

Formant la jambe en arc lui fait la révérence :

Puis apprenant son illustre origine, le Compas s'éprend d'amour pour elle, mais la Règle ne veut pas chercher à

Faire la conqueste
D'un amant qui n'auroit que les pieds et la teste.

Cependant, pressée par les déclarations brûlantes du Compas qui déploie toutes les ressources de son éloquence :

N'espère pas, dit-elle, ébranler mon repos,
Ou pour autoriser tes estranges propos,
Tâche à charmer mes yeux par quelques gentillesses
Et montre des effects pareils à tes promesses.
Le compas aussitost sur un pied se dressa
Et de l'autre en tournant un grand cercle traça.
La règle en fut ravie et bientost se vint mettre
Dans le milieu du cercle et fit le diamètre.
Son amant l'embrassa l'ayant à sa mercy,
Tantost s'élargissant et tantost raccourcy ;
Et l'on vit naistre alors de leurs doctes postures
Triangles et quarrez et mille autres figures.

Richelieu, c'est assez : j'abuse de ton temps.
Reprens le fil laissé de tes soins importans.
France, son cher soucy, pardon si je l'amuse
Des contes enfantez d'une riante muse [1].

[1] *Les amours du compas et de la règle* parurent isolément en 1637. Desmaretz les inséra en 1641 dans le recueil de ses *Œuvres poétiques*, Paris, Legras, in-4°. On les trouve aussi dans le recueil de Barbin publié par Fontenelle (5 vol. in-12), mais avec des variantes dues à l'éditeur.

Ces vers charmaient les loisirs du cardinal de Richelieu à l'égal des bons mots de Bautru et de Boisrobert ; il faut avouer cependant qu'ils n'ont d'autre mérite que leur bizarrerie. Plus sérieux est le *Discours de la poésie à Monseigneur le cardinal de Richelieu :*

Grand ministre d'un roy le plus grand de la terre,
Nostre amour en la paix, nostre force en la guerre,
Dont la pourpre sacrée honorant la grandeur,
Relève de nos lys la royale splendeur ;
Après avoir dompté ce monstre épouvantable
En armes, en fureur, en venin redoutable,
Que l'enfer irrité vomit contre les cieux
Pour briser les autels bastis par nos ayeux ;
Après avoir donné d'autres bords à Neptune ;
Après que ta vertu surpassant ta fortune
Aux Alpes a fait voir, malgré mille dangers,
Qu'elle donnoit des loix à tous les estrangers ;
Enfin, grand cardinal, après que ta sagesse
Descouvrant des mutins l'insolente faiblesse,
A sceu nous garantir de nos maux intestins,
Et donner à nos ans de plus heureux destins ;
Que peux-tu désirer, sinon que de ta gloire
Les siècles à venir adorent la mémoire ?
Ne crois pas que tes faits, de miracles remplys,
Puissent tous avoir place en l'histoire des lys :
L'histoire aura pour toy des bornes trop serrées,
Et pour mille actions de nos temps admirées,
Dans son cours seulement elle dira de toy :
Il fut sage, vaillant et fidelle à son Roy.
Il te faut une Muse ardente, industrieuse,
Dont la docte fureur, des ans victorieuse,
Sçache divinement espandre dans ses vers
Le nombre merveilleux de tes actes divers,
Si de ce grand esprit, effort de la nature,
Tu veux laisser l'image à la race future....

Desmaretz soutient ce ton pompeux pendant près de deux cents vers, puis après avoir célébré tous les hauts faits du cardinal, il s'écrie :

Muses, commencez donc, et par tout l'univers
Chantez de Richelieu les miracles divers :
Passez dans les citez, courez par les campagnes
Voguez dessus les eaux, volez sur les montagnes :

Mais n'allez pas plus haut, d'un cœur audacieux,
Pour dire imprudemment ces merveilles aux cieux :
Ils deviendroient espris d'une si belle vie,
Et nous le raviroient, ou d'amour, ou d'envie [1].

On n'accusera certes pas Desmaretz d'ingratitude envers son éminent protecteur.

IV.

Desmaretz, auteur dramatique. — *Aspasie* et les *Visionnaires*.

(1635-1637.)

Vers l'année 1635, les talents poétiques de Desmaretz prirent tout à coup, sous l'influence du cardinal de Richelieu, une nouvelle direction. Pellisson nous a conservé l'histoire de cette transformation intéressante, au sujet de laquelle on pourrait composer un vaudeville intitulé : Le librettiste malgré lui. « La passion que le cardinal avoit pour la poésie dramatique, dit Pellisson, l'avoit mise en ce temps parmi les François au plus haut point où elle eût encore été. Tous ceux qui se sentoient quelque génie ne manquoient pas de travailler pour le théâtre : c'étoit le moyen d'approcher des grands et d'être favorisé par le premier ministre qui, de tous les divertissemens de la cour, ne goûtoit presque que celui-là. Il importe avant que de passer outre, que vous compreniez combien il s'y attachoit. Non seulement il assistoit avec plaisir à toutes les comédies nouvelles : mais encore il étoit bien aise d'en conférer avec les poëtes, de voir leur dessein en sa naissance et de leur fournir lui-même des sujets [2]. Que s'il connoissoit un bel esprit qui ne se portât pas par sa propre inclination à travailler en ce genre, il l'engageoit

[1] Ce discours a été inséré dans les *Œuvres poétiques* de Desmaretz publiées chez Legras, in-4°, en 1641.
[2] Voir notre étude sur Chapelain.

insensiblement par toutes sortes de soins et de caresses. Ainsi voyant que M. Desmaretz en étoit très éloigné, il le pria d'inventer du moins un sujet de comédie qu'il vouloit donner à quelque autre, disoit-il, pour le mettre en vers. M. Desmaretz lui en porta quatre bientôt après. Celui d'*Aspasie* qui en étoit l'un, lui plut infiniment; mais après lui avoir donné mille louanges, il ajouta que celui-là seul qui avoit été capable de l'inventer, seroit capable de le traiter dignement et obligea M. Desmaretz de l'entreprendre lui-même, quelque chose qn'il pût alléguer [1]. »

Desmaretz était né en effet sans aucune inclination pour la poésie dramatique. Mais comment résister aux instances pressantes d'un si puissant protecteur? Il se mit donc au travail, et la comédie d'Aspasie eut bientôt ses cinq actes versifiés. C'était en 1636. Richelieu fut tellement enchanté à l'audition du manuscrit, qu'il fit représenter solennellement ce chef-d'œuvre devant le duc de Parme, et pria Desmaretz de lui composer tous les ans une pièce semblable. Desmaretz s'exécuta de bonne grâce jusqu'à la mort du cardinal.

L'*Aspasie* était cependant, en dépit des applaudissements de Richelieu, une comédie assez faible et d'un sujet fort invraisemblable : Le jeune Lysis et son père, le riche Argiléon, aiment tous deux, sans connaître leur mutuelle passion, la charmante Aspasie qui, ne se doutant pas de l'amour du père, avoue dès le premier acte au fils qu'elle est disposée à accepter ses hommages. Lysis prie son oncle Télèphe de demander pour lui la main de la belle à son père Agénor. Mais Argiléon prévient Télèphe, obtient le consentement du cupide Agénor dont la fortune est beaucoup inférieure à la sienne : et pour ne pas perdre le fruit de ce consentement, il épouse le jour même Aspasie, qui se résout, après quelque résistance, à obéir aux ordres formels de ses parents. Lysis au désespoir veut fuir la ville par respect pour son père : mais il réussit à revoir Aspasie avant son départ, et tombe évanoui à ses pieds : Aspasie imite aussitôt un si touchant exemple; les parents qui surviennent croient leurs enfants morts : tout s'explique; on les ramène à la vie; Argiléon cède à Lysis tous ses droits : et comme le mariage n'a pas été

[1] Pellisson, *Hist. de l'Académie.*

consommé, on recommence à nouveaux frais la cérémonie nuptiale.

Cela pouvait-il réellement se pratiquer en Grèce? En tous cas, la situation est très-fausse, car elle prête à des interprétations équivoques dont quelques scènes se ressentent : il était si facile de placer le désespoir des amants avant le mariage du père! L'auteur y a bien pensé : Lysis accuse avec raison Aspasie de ne l'avoir pas prévenu à temps et de n'avoir pas empêché par une résistance plus courageuse, la réussite des projets d'Argiléon : mais cela eût enlevé une grande partie de l'intérêt dramatique de la pièce : Desmaretz préféra lui sacrifier la vraisemblance. Il faut lui pardonner, remarquent les frères Parfait, qui ont consacré quelques lignes à *Aspasie*, en considérant « que c'est ici le coup d'essai d'un homme qui n'avoit aucun goût pour la poësie dramatique et ne travailloit que pour obéir aux ordres du cardinal. »

Plusieurs scènes sont bien ménagées. Lorsqu'Agénor fait part à Aspasie de la demande d'Argiléon, on peut aussi bien comprendre qu'il s'agit du fils que du père. Aspasie le croit facilement : il en résulte un quiproquo vraiment comique, dont la situation a été plus tard habilement exploitée. Le dialogue est en géneral assez naturel, mais l'auteur abuse des monologues. On en compte au moins un par acte et d'une longueur désespérante, avec des passages qui se ressentent encore beaucoup du faux goût des antithèses et des concetti mis à la mode par l'*Adone*. C'est ainsi que Lysis craignant que sa fortune empêche son père de consentir à son mariage avec Aspasie, s'écrie d'un air pathétique :

> Dieux ! quelle cruauté ! que ma propre fortune
> Fatale à mes desseins me nuist et m'importune ;
> En me favorisant, le sort m'est rigoureux :
> Et pour trop de bonheur je me vois malheureux....

L'année suivante, Desmaretz fut mieux inspiré en donnant à la scène sa comédie des *Visionnaires* qui fit grand bruit à cette époque et se maintint très longtemps au théâtre. D'un accord unanime on lui décerna le titre d'*inimitable comédie*. Cet éloge est fort exagéré. La lecture en est fatigante, et nous doutons

qu'on puisse la représenter aujourd'hui avec succès sur une de nos scènes dramatiques, quoique certains détails soient fort amusants. En 1637, elle possédait un mérite particulier. C'était la première fois qu'une comédie offrait en France une critique de différents ridicules, et la seconde fois qu'une action théâtrale se trouvait au xviie siècle soumise à la règle des trois unités [1] : enfin la versification y était généralement supérieure à celle du temps : mais les ridicules critiques étaient empreints d'une telle exagération qu'ils sortaient tous de la nature : et tellement accumulés qu'on ne pouvait plus s'y reconnaître. C'est en effet le principal défaut de cet ouvrage, qu'un seul personnage y soit raisonnable et qu'il ne paraisse que deux ou trois fois pour réciter quelques vers : aussi l'attention est-elle constamment déroutée par les extravagances que débitent de sang-froid tous les autres. Il faudrait quelque repos dans cette série de tirades insensées : on en est absolument étourdi, et l'on doit rendre cette justice à Desmaretz qu'il a rempli consciencieusement les promesses du titre. Il assure pourtant dans sa préface, qu'on voit souvent des fous de cette espèce. Quelques mots sur chacun des personnages permettront d'apprécier si l'on peut craindre à ce point leur rencontre. Il fallait, remarque Fontenelle « que la nature fût encore bien inconnue lorsque ces caractères plaisoient sur le théâtre, et les auteurs qui s'imaginoient avoir vu un commencement de ces sortes de folies par le monde étoient eux-mêmes d'un caractère bien surprenant. »

Voici d'abord le seigneur Artabaze, capitan, très proche parent du matamore de l'*Illusion comique*, qui veut qu'on le croie très-vaillant, contrefait le héros et menace de pourfendre tout le monde :

> Je suis l'amour du ciel et l'effroi de la terre,
> L'ennemi de la paix, le foudre de la guerre,
> Des dames le désir, des maris la terreur,
> Et je traîne avec moi le carnage et l'horreur.
> Le Dieu Mars m'engendra d'une fière Amazone,
> Et je suçai le lait d'une affreuse lionne.

[1] La première fut la *Sophonisbe* de Mairet. On peut citer aussi la pastorale de Gombauld intitulée *Amaranthe*. (Voir notre étude sur *Gombauld*.)

On parle des travaux d'Hercule encore enfant,
Qu'il fut de deux serpens au berceau triomphant :
Mais me fut-il égal, puisque par un caprice,
Étant las de téter, j'étranglai ma nourrice ?...

Cependant ce pourfendeur qui prétend faire du monde « un vaste cimetière, est poltron à tel point, remarque Desmaretz lui-même, qu'il est réduit à craindre la fureur d'un poëte, laquelle il estime une chose bien redoutable ; et est si ignorant qu'il prend toutes ses façons poétiques et étranges pour des noms de démons et des paroles magiques. » Il est vrai que ce poëte extravagant, qui porte pour nom Amidor, parle un langage fort incompréhensible : il emprunte aux poëtes du xvi[e] siècle leurs termes les plus bizarres, comme s'il « avoit dessein d'espouvanter le monde : »

Je sors des antres noirs du mont Parnassien,
Où le fils Poil-doré du grand Saturnien
Dans l'esprit forge vers, plante le Dythyrambe,
L'Épode, l'Antistrophe et le tragique Iambe[1]...

Amidor est suivi du jeune « Filidan, amoureux en idée, qui se pique d'aimer les vers sans les entendre, prend les galimathias en termes relevés pour quelques belles sentences, ou pour le plus grand effort de la poësie, et s'imagine qu'il est amoureux sans savoir de qui. Il est de ces gens, dit l'auteur, qui, sur le récit qu'on leur fait de quelque beauté, courent les rues et se persuadent qu'ils sont entièrement passionnés sans avoir vu ce qu'ils aiment. »

Puis vient Phalante, riche imaginaire, « dont il se trouve assez par le monde, » qui parle toujours de ses richesses et qui ne possède rien. Ce visionnaire dont la folie paraît surtout au V[e] acte, étourdit le spectateur au III[e], par une interminable description en cent cinquante vers, de l'une de ses maisons de campagne. On a remarqué que cette description qui, par sa pompe et son ampleur ne serait pas déplacée dans un poëme didactique, est celle du château même de Richelieu.

Les femmes ne sont pas plus épargnées que les hommes.

[1] On voit que M. Victor Hugo n'a pas eu grand mérite en paraissant inventer les mots accouplés. Avant lui du Bartas avait trouvé le ciel-porte-flambeau, etc.

Voici trois sœurs qui font assaut d'extravagances. La première, Mélisse, est amoureuse d'Alexandre le Grand. « Il y a beaucoup de filles, assure Desmaretz, qui, par la lecture des histoires et des romans, se sont éprises de certains héros, dont elles rebattoient les oreilles à tout le monde, et pour l'amour desquels elles méprisoient tous les rivaux. » Et doit-on s'étonner, dit Mélisse à Phalante :

Et doit-on s'étonner si ce puissant vainqueur
Ayant dompté la terre a su dompter mon cœur !

Égarée par ses visions, elle pousse la folie jusqu'à tomber aux pieds d'Artaban qui s'imagine être devenu Alexandre. Sa cadette, Hespérie, se croit aimée de tous ceux qui la regardent ou qui entendent parler d'elle : à tous propos elle s'extasie sur ses charmes ou pleure sur l'infortune de ses milliers d'amants. Enfin la troisième, Sestiane, est amoureuse de la comédie. Elle en discute les règles ; elle invente des sujets : et ses dialogues avec le poëte Amidor ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de l'art dramatique. Le plus curieux est celui dans lequel elle discute avec lui la règle des trois unités : il est assez piquant d'entendre à ce sujet l'expression des idées régnantes, quarante ans avant l'apparition de l'art poétique de Boileau :

... Si l'on voit qu'un sujet se passe en plus d'un jour,
L'auteur, dit-on alors, m'a fait un mauvais tour :
Il m'a fait sans dormir passer des nuits entières :
Excusez le pauvre homme : il a trop de matières ;
L'esprit est séparé, le plaisir dit adieu.
De même arrive-t-il si l'on change de lieu.
On se plaint de l'auteur, il m'a fait un outrage :
Je pensois estre à Rome, il m'enlève à Carthage.
Vous avez beau chanter et tirer le rideau,
Vous ne m'y trompez pas, je n'ai point passé l'eau.
Ils désirent aussi que d'une haleine égale
On traite sans détour l'action principale.
En meslant deux sujets, l'un pour l'autre nous fuit,
Comme on voit s'échapper deux lièvres que l'on suit....

Malgré sa défense des trois unités, la belle Sestiane ne montre cependant pour elles qu'un attachement très platonique, car dans le plan de comédie qu'elle développe longuement au poëte

Amidor, aucune d'elles ne se trouve observée. Desmaretz, en revanche, les a strictement gardées dans la sienne.

Un lien très-fragile relie ce défilé de maniaques et de visionnaires. Desmaretz ne s'est pas mis l'esprit à la torture pour imaginer l'intrigue de sa comédie. Le dernier visionnaire est Alcidon, le père des trois beautés. « Il est d'une humeur si facile, nous dit l'auteur lui-même, que tout homme qui se présente pour avoir en mariage l'une de ses filles, lui semble toujours être son fait : qu'un autre vienne après, il trouve encore que c'est ce qui lui faut; et pour en accepter trop, il s'embarrasse tellement qu'il ne sait ce qu'il doit faire à la fin de la pièce, dont le démêlement se fait par un de ses parens, qui est le seul qui soit raisonnable entre tous ces personnages.... et l'intrigue de la comédie n'est que l'embarrassement du bonhomme, qui lui est causé par tous les gendres qu'il a acceptés. »

Ces gendres sont précisément tous les visionnaires dont nous venons de parler. La confession du bonhomme à son parent Lysandre est une assez bonne scène de comédie, et peut-être la meilleure de la pièce :

LYSANDRE.

Il est vrai qu'il est temps de penser à vos filles;
Elles sont toutes trois vertueuses, gentilles,
D'âge à les marier : puis vous avez du bien.
Ne différez donc plus, la garde n'en vaut rien.

ALCIDON.

Lysandre, il est certain : mais pour choisir un gendre,
Il s'en présente tant, qu'on ne sait lequel prendre.
Puis je suis d'une humeur que tout peut contenter;
Pas un d'eux, à mon gré, ne se peût rejetter.
S'il est vieux, il rendra sa famille opulente,
S'il est jeune, ma fille en sera plus contente;
S'il est beau, je dis lors, beauté n'a point de prix,
S'il a de la laideur, la nuit tous chats sont gris;
S'il est gay, qu'il pourra réjoüir ma vieillesse,
Et s'il est sérieux, qu'il a de la sagesse;
S'il est courtois, sans doute il vient d'un noble sang;
S'il est présomptueux, il sçait tenir son rang;
S'il est entreprenant, c'est qu'il a du courage,
S'il se tient à couvert, il redoute l'orage;

S'il est prompt, on perd tout souvent pour différer,
S'il est lent, pour bien faire il faut considérer;
S'il révère les Dieux, ils luy seront prospères,
S'il trompe pour gaigner, il fera ses affaires;
Enfin quelque party qui s'ose présenter
Toujours je trouve en luy de quoy me contenter.

LYSANDRE.

Que sert donc, Alcidon, une plus longue attente,
Si vous trouvez partout quelqu'un qui vous contente?

ALCIDON.

Quand je choisis un gendre, un qui va survenir
Me plaist, et du premier m'oste le souvenir;
Si pour s'offrir à moy quelque troisiesme arrive,
Je trouve quelque chose en luy qui me captive.

LYSANDRE.

Mais pour en bien juger, et pour faire un bon choix,
Il faut dans la balance en mettre deux ou trois,
Ceux de qui le talent plus solide vous semble;
Les peser meurement, les comparer ensemble.

ALCIDON.

C'est ce que je ne puis; que sert de le nier?
Je conclus sans faiblir toujours pour le dernier....

Segrais, dans ses *Mémoires anecdotiques*, prétend que le cardinal de Richelieu avait donné lui-même à Desmaretz le plan de cette comédie [1], et que les trois sœurs, filles d'Alcidon, étaient fort connues dans les sociétés parisiennes de ce temps. Mélisse, l'amoureuse d'Alexandre, aurait représenté madame de Sablé qui avait, dit-il, rebuté le cardinal, « ce qui lui auroit donné lieu de faire courir le bruit dans le monde qu'elle n'aimoit que ce héros. » La femme de Chavigny, le secrétaire d'État, aurait posé pour la coquette Hesperie [2]; et Sestiane ne serait autre que madame de Rambouillet elle-même. De la part de Desmaretz,

[1] D'après le *Menagiana*, ce serait au contraire Bautru qui avait donné ce plan à Desmaretz. Voir notre étude sur Bautru.

[2] Tallemant des Réaux dit au contraire qu'Hespérie représentait Mme d'Anguitard qui avait épousé le cadet de M. du Vigean (V, 223).

qui était admis à l'hôtel de la marquise, ce dernier trait n'eût pas été très-délicat. Il est vrai que madame de Rambouillet raffolait de théâtre, et nous reconnaîtrons volontiers que le personnage de Sestiane est beaucoup moins extravagant que ses voisins. Desmaretz affirme même, en son argument, que la thèse qu'elle soutient contre Amidor au sujet des unités renferme « les véritables règles dans l'opinion des critiques », mais à côté de ces passages raisonnables, il y a dans le rôle de telles extravagances qu'on ne peut admettre chez Desmaretz le dessein d'avoir voulu représenter madame de Rambouillet.

Quoi qu'il en soit, la comédie des *Visionnaires* eut dès son apparition un très-grand succès qui durait encore quarante ans plus tard. Elle ne précédait cependant que de quelques années une véritable comédie de caractère, le *Menteur*, de Corneille : aussi La Harpe se montre-t-il fort indigné de ce que « la sottise et l'envie osoient encore opposer cette détestable pièce aux premiers ouvrages de Molière. » Madame de Sévigné ne la trouvait pas si détestable : « Je vins icy samedi matin, écrivait-elle le 4 août 1677 à madame de Grignan ; la comédie du vendredi (*les Visionnaires*), nous réjouit beaucoup : nous trouvâmes que c'étoit la représentation de tout le monde : chacun a ses visions plus ou moins marquées... » Le chef-d'œuvre de Desmaretz fut tellement à la mode pendant une grande partie du XVII[e] siècle, que Louis XIV, dit-on, en apprit et joua un rôle principal.

Molière cependant, bon juge en pareille matière, n'y voyait, assure le *Bolœana*, qu'un beau sujet manqué ; au lieu des fous chimériques et hors nature qu'a représentés Desmaretz, il en aurait voulu dépeindre de plus naturels : « fous de société, qui tous auroient des manies pour lesquelles on ne renferme point, et qui ne laisseroient pas de se faire le procès les uns aux autres, comme s'ils étoient moins fous pour avoir de différentes folies. » Ce qu'il y a de certain, c'est que Molière qui cherchait son bien partout, n'a pas dédaigné de mettre à contribution la comédie de Desmaretz. Le personnage d'Hespérie lui a servi de modèle pour le caractère de Bélise des *Femmes savantes*, en diminuant un peu son extravagance. Voltaire croyait volontiers que le plan des *Visionnaires* n'avait pas été tout à fait étranger à celui des *Fâcheux*. Enfin ne reconnaît-on pas une partie du fameux dialogue

de Vadius et de Trissotin dans ce fragment du IV[e] acte de Desmaretz?

FILIDAN.

Beauté, si tu pouvois sçavoir tous mes travaux !

AMIDOR.

Siècle, si tu pouvois sçavoir ce que je vaux !

FILIDAN.

J'aurois en ton amour une place authentique.

AMIDOR.

J'aurois une statue en la place publique.

La copie n'est pas ici aussi brutale que la reproduction de la galère du *Pédant joué* dans les *Fourberies de Scapin ;* mais il suffit à Molière pour dépouiller Desmaretz, remarque ingénieusement M. Gérusez, de substituer un échange de flatteries à un duo de vanités. Amidor et Filidan se louent eux-mêmes, ce qui est primitif et maladroit : plus habiles et non moins naturels, Trissotin loue Vadius et Vadius loue Trissotin :

TRISSOTIN.

Si la France pouvoit connoître votre prix.

VADIUS.

Si le siècle rendoit justice aux beaux esprits.

TRISSOTIN.

En carrosse doré vous iriez par les rues.

VADIUS.

On verroit le public vous dresser des statues...

Richelieu fut tellement satisfait de constater le succès de la comédie dont il avait donné l'idée à Desmaretz, qu'il le combla de faveurs et de libéralités. Il le fit *conseiller du roi*, *contrôleur général de l'extraordinaire des guerres*, *secrétaire général de la marine du Levant* [1], et lui octroya un privilége de librairie tout

[1] M. Jal nous apprend que Desmaretz exerça d'abord cette charge sans appointements, mais que la reine lui attribua en 1644 une somme annuelle de 3,000 livres, qui fut ensuite portée à 4,000. M. Jal ignorait que ce Desmaretz fût notre académicien.

exceptionnel. Ce privilége était général pour toutes ses œuvres passées, présentes et futures, avec limite de vingt ans « à compter du jour que chaque volume ou chaque pièce auroit été achevé d'imprimer pour la première fois. » Notre académicien était désormais à l'abri du besoin pour le reste de ses jours : il n'avait plus à se préoccuper de l'avenir.

V. — Erigone. — Scipion. — Mirame

(1637-1639.)

La faveur de Desmaretz près du cardinal s'accentuant de plus en plus, le ministre employa la plume et les talents de son favori en toute occasion : il le chargea en particulier de faire les honneurs poétiques de sa belle résidence de Rueil à des hôtes illustres. On trouve en effet dans le recueil des *Œuvres* de notre académicien une foule de vers galants qui se chantaient dans les ballets mythologiques de Rueil : nous en remarquons entr'autres une très-curieuse série « pour une mascarade des Grâces et des Amours s'adressant à madame la duchesse d'Aiguillon sous le nom de Sylvie, en présence de madame la Princesse et de mademoiselle de Bourbon. » Les Grâces s'adressent en ces termes à cette dernière :

Merveilleuse beauté, race de tant de rois,
Princesse dont l'éclat fait honte aux immortelles,
Nous ne pensions estre que trois
Et nous trouvons en vous mille grâces nouvelles.

Mais ces galanteries généralement délicates, n'ont rien de fort original, et si Desmaretz n'en avait jamais adressé de meilleures, il serait inutile de les citer. Un jour il rencontra la note simple et juste qui convient à ce genre de poësie : le marquis de Montausier, ardemment épris de la belle Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet, s'ingéniait à lui tracer une couronne qui marquât le suprême effort d'un esprit galant. Il pria tous ses amis de composer des madrigaux sur différentes fleurs à leur choix, puis il en composa ce fameux recueil qu'il présenta

à mademoiselle de Rambouillet le jour de sa fête, et que l'on connaît sous le nom de *Guirlande de Julie :* dix-neuf poëtes y avaient travaillé : mais le meilleur morceau est incontestablement ce quatrain de Desmaretz :

LA VIOLETTE.

Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe,
Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour ;
Mais si sur votre front, je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe [1].

C'est un petit chef-d'œuvre de sentiment : et ce madrigal souvent cité est bien supérieur à celui que Desmaretz composa sur *Les Lys* pour la même guirlande :

Belle, ces lys que je vous donne
Auront plus d'honneur, mille fois
De servir à votre couronne
Que d'estre couronnez aux armes de nos roys.

Ces poësies légères n'étaient qu'un délassement à de plus importants travaux. Desmaretz n'oubliait pas l'engagement que lui avait fait prendre le cardinal. Il travailla beaucoup pendant l'année 1638, car nous trouvons l'année suivante un grand nombre d'ouvrages dus à sa plume. C'est d'abord la première partie d'un roman intitulé *Rosane,* dont le sujet, dit le titre, est tiré de l'histoire des Romains et des Grecs. Mais il paraît que ce volume ne fut pas reçu par le public avec la faveur qui avait

[1] Voy. la jolie édition de la *Guirlande de Julie* récemment publiée par M. Oct. Uzanne, *Libr. des bibliophiles,* 1876, in-12. — C'est sans doute à cette époque que doivent se rapporter ces souvenirs de Desmaretz dans les *Délices de l'esprit :* « Les dames peu honnestes viennent au devant des hommes de la fortune et comme des syrènes taschent à les attirer par leurs chants, par mille charmes et par une prodigalité de caresses. Les dames honnestes s'empressent bien d'aller au devant des hommes de la fortune, mais seulement elles les reçoivent avec grand accueil et civilité, et taschent à les entretenir et à gagner leur affection par toutes sortes de plaisirs et de charmes agréables et permis. Pour moy je haïssois les autres, ne pouvant plus rien aimer qui ne fust honneste, parce que mon goust s'estoit fort raffiné, et plus l'esprit se subtilise, plus il se sépare de la chair et se fait honneste. Toutefois après qu'entre les plus honnestes j'avois choisi les plus spirituelles, j'avoüe qu'entre les plus spirituelles je choisissois les plus belles. Je consumois plusieurs douces heures avec elles, et y prenois, ce me sembloit, un sensible plaisir..... » (P. 298.)

accueilli l'*Ariane*, car on n'en connaît qu'une seule édition et les autres parties n'ont jamais vu le jour. Voici ensuite trois poëmes dramatiques : *Erigone*, tragi-comédie en cinq actes et en prose, sujet traité plus tard avec plus de succès par La Grange-Chancel ; *Scipion l'Africain,* tragédie en cinq actes et en vers ; puis une petite comédie intitulée le *Sourd*, toute comique, dit Pellisson, en vers de huit syllabes et qui n'a jamais été imprimée. De ces trois pièces, aujourd'hui bien oubliées, quoique la seconde ait eu l'honneur de plusieurs éditions, nous dirons peu de chose ; mais un dernier ouvrage, la tragi-comédie de *Mirame*, composée en collaboration avec Richelieu, fit un tel bruit à cause des folles dépenses du cardinal pour sa représentation, que nous devons l'étudier de plus près. C'est un véritable souvenir historique.

Le sujet de la tragédie d'*Erigone* est un roman assez ingénieux dont les situations typiques offrent de remarquables ressemblances avec celles d'Aspasie. Dans cette dernière pièce, le père et le fils étaient sans le savoir amoureux de la même maîtresse : ici la mère et la fille sont éprises du même héros, mais sous des noms différents, ce qui amène des scènes de quiproquos presque identiques à celles que nous avons déjà signalées. Cela ne prouve pas de bien grandes ressources d'invention chez l'auteur.

Eurydice, reine de Taprobane, a promis sa fille Erigone au roi de Carmanie dont elle attend avec impatience l'ambassadeur et frère Cléomène, chargé du mariage par procuration, parce qu'un oracle lui a prédit qu'elle épouserait elle-même un prince qui viendrait épouser sa fille au lieu d'un autre. Or, la princesse Erigone aime éperdument Ptolémée, prince d'Arabie ; elle consent néanmoins, comme jadis Aspasie, à sacrifier sa passion aux ordres maternels ; mais Ptolémée, apprenant de sa bouche même l'événement qui se prépare, s'embarque désespéré, rencontre en mer Cléomène, le combat, le fait prisonnier ; puis il revient se présenter sous son nom à la reine Eurydice qui lui déclare son amour, et lui fait épouser sa fille au nom du roi de Carmanie, avec promesse de l'épouser elle-même à son retour. A peine le mariage est-il célébré, que le vrai Cléomène qui a forcé sa prison, paraît et veut se faire reconnaître. Ptolémée le fait passer pour un pirate et remettre aux fers, chaînes physiques qu'il confond sans cesse dans le discours avec les chaînes morales qui retiennent en prison le cœur du prétendu Cléomène :

mais sa fourberie est bientôt découverte et la reine va ordonner la mort des deux nouveaux époux, lorsqu'elle se laisse toucher par les larmes d'Erigone et par la générosité du roi de Carmanie qui, venu lui-même à Taprobane au lieu de son frère Cléomène, lui offre son trône et sa main, en sorte qu'on célèbre avec magnificence les deux mariages et que l'oracle est accompli.

Ce sujet prête aux situations dramatiques, mais Desmaretz n'a pas su en tirer tout le parti convenable : il ne possédait point l'art de la scène ni de la composition théâtrale ; et sauf dans les dialogues à double entente qui sont assez piquants et qui ressemblent à de véritables cours de restrictions mentales, le style est lourd, commun, plein d'inutilités et de pointes : « Je deffie toutes les puissances de la terre, dit quelque part Ptolémée à Erigone, de pouvoir empescher mon retour et de nuire à mes affections. La mer me sera aussi favorable en ce voyage qu'elle me l'a esté pour me rendre auprès de vous : et *je porte assez de feu avec moy pour ne craindre pas toutes ses eaux !!!...* [1] »

Il y a plus de véritable invention dramatique et quelques scènes fort bien amenées dans la tragi-comédie de *Scipion ;* mais le sujet n'est pas sûrement conduit et le dénoûment manque de naturel : aussi trouvons-nous fort exagéré l'éloge pompeux que lui adresse Le Fort de la Morinière dans sa *Bibliothèque poétique*. En voici l'intrigue en quelques mots :

Scipion assiége Carthagène où commande le prince des Celtibériens, Lucidan, fiancé à la princesse espagnole Olinde qui a rejeté l'amour de Garamante, prince numide allié des Carthaginois. Garamante offre à Scipion de lui livrer la ville s'il veut lui laisser le choix de sa part de butin. Le pacte conclu, Scipion enlève Carthagène, pendant la prise de laquelle Lucidan qui a connu la trahison de Garamante se bat avec lui et le blesse. Cependant Olinde est amenée devant le général romain qui en devient amoureux, mais qui triomphe de sa passion et rend la princesse à Lucidan avec la liberté, lorsque paraît Garamante dont la blessure a été légère et qui somme Scipion de tenir sa promesse en lui livrant Olinde. C'est alors que fort embarrassé pour trouver un dénoûment convenable, le poëte suscite une

[1] *Erigone,* tragicomédie. — A Paris chez Henry le Gras, 1639, in-4°, et 1642, in-12 (act. I, sc. III).

certaine Hianisbe, princesse des Iles Fortunées, jadis abandonnée par Garamante et à qui Scipion avait promis de rendre son amant. Scipion lui livre Garamante et la pièce est terminée.

Ce dénoûment est digne d'Alexandre tranchant le nœud gordien, mais on avouera qu'il est peu satisfaisant au théâtre, où les situations doivent se dénouer plus naturellement. Malgré ce grave défaut, quelques scènes de *Scipion* sont assez heureuses, et nous avons remarqué ce fragment du beau monologue du général romain, combattant son amour pour Olinde :

... Va, je suis tes conseils, sévérité prudente :
Domptons par la vertu Carthage l'insolente,
Qui croit de sa grandeur bâtir les fondemens
Sur le honteux débris de mille faux sermens.
Quoy! tandis qu'Annibal saccage l'Italie,
Que par luy nostre gloire est presque ensevelie,
Tandis qu'il est ardent au travail nuit et jour,
Je perdrois donc le tems à faire icy l'amour ?
... Ombres de mes parens qui n'estes point vengées,
De mon triste païs campagnes ravagées,
Cités mises à sac, fidelles légions
Dont le sang est espars en tant de régions,
Vous, généreux Consuls, âmes dignes d'envie,
Qui dans les champs latins prodiguastes la vie,
Et toi, Rome aux abois sous l'orgueil estranger,
A moy seul appartient l'honneur de vous venger... [1]

La pièce est dédiée à Monseigneur le cardinal de Richelieu :

« Monseigneur, écrit Desmaretz, lorsque j'entrepris de faire une pièce héroïque, dont la représentation pût estre agréable à vostre Eminence, je creus que la perfection seule estoit capable de plaire au plus grand esprit de l'univers; et m'estimant bien esloigné de pouvoir arriver à un si haut point, j'usay d'artifice, et je choisis un sujet plein de vertu, estant asseuré que vous seriez pour le moins charmé par la matière de l'ouvrage. Cette invention m'a si bien réussi, que par elle j'ay eu le bonheur d'esmouvoir cette grande âme, que le soulèvement de cent peuples n'esmouvroit pas, et de tirer des exclamations de cette bouche qui prononce les arrests de la fortune de toute l'Europe. Mais, Monseigneur, je ne veux pas prétendre une gloire qui ne m'appartient pas : c'est la vertu qui vous esmouvoit; c'est à elle à qui vous donniez ces applaudissemens : elle brilloit partout, et l'amour que vous avez pour elle vous a causé ces

[1] *Scipion*, tragicomédie. A Paris, chez Henry le Gras, 1639, in-4°, et aux *Œuvres poétiques du sieur Desmaretz*, ibid., 1641 et 1647, in-4° (act. IV, sc. IX).

transports, qui sembloient estre causez par les seuls efforts de la poësie. Que vostre Éminence ne s'offense pas, s'il luy plaist, de cette tromperie, qui a peu surprendre le plus solide jugement du monde, car qui se deffieroit jamais que la vertu le deust tromper? Et puisqu'elle est elle-mesme sa récompense, souffrez, Monseigneur, qu'en vous desdiant cet ouvrage, je présente la vertu à la vertu mesme; et que sous la protection d'une chose qui vous est si chère, j'ose vous présenter encore la plus respectueuse passion qui fut jamais; avec laquelle je suis, Monseigneur, vostre très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur. Desmaretz. »

Puis un avis *Aux Lecteurs* déclare que malgré les prières de « quelques-uns qui avoient voulu obliger l'auteur de faire une préface en faveur de ceux qui ont un sçavoir médiocre, » il n'en fera pas, parce que « nul n'est obligé de rendre raison de son art, et qu'un peintre après avoir achevé un tableau n'y attache point un écrit pour rendre compte de toutes les figures... Lisez maintenant, chers lecteurs, ajoute-t-il, et jugez en toute liberté. J'oseray seulement vous asseurer que vous trouverez icy quelques pensées sinon relevées, au moins honnestes, et telles que l'on peut s'attendre de voir en un ouvrage *où triomphe la vertu.* »

Mais hâtons-nous d'arriver à Mirame.

Richelieu ayant eu grande part à la composition de cette tragédie, résolut de la représenter avec un éclat sans pareil : il lui en coûta 300,000 écus, et ce fut à cette occasion qu'il fit construire la grande salle de spectacle du Palais Cardinal. Il en possédait déjà une plus petite, pouvant contenir cinq cents personnes et dans laquelle il assistait ordinairement au répertoire du Marais du Temple représenté par sa troupe personnelle. Mais elle ne suffisait pas pour les comédies de pompe et de parade dont il voulait faire admirer à leurs Majestés et à toute la cour, la profondeur des perspectives, la variété des décorations et la magnificence des machines. Mirame fut la pièce d'ouverture d'un magnifique théâtre bâti par l'architecte Mercier pour deux mille personnes et dont tous les mémoires du temps ont admiré l'ordonnance [1]. Il faut avouer que le cardinal eut la main malheureuse dans le choix de cette pièce d'inauguration.

[1] Voy. Sauval, *Description de Paris*. A la mort de Richelieu, la salle du Palais-Cardinal fut cédée à la troupe de Molière, puis, à la mort de celui-ci, à l'Académie royale de musique. Un incendie détruisit au XVIIIe siècle l'œuvre de Mercier. C'est aujourd'hui le Théâtre-Français.

Il avait eu deux buts en donnant à Desmaretz le sujet de Mirame, l'un politique, l'autre littéraire. Il voulait, dit-on, se venger de l'opposition d'Anne d'Autriche à son ministère, et comme on répandait parmi les courtisans d'un certain parti, des bruits fort injurieux sur les relations de la reine avec l'ambassadeur anglais Buckingham, il résolut de leur donner de la consistance en introduisant de nombreuses et transparentes allusions dans sa pièce. La récente affaire du Val-de-Grâce l'avait tellement indisposé contre la reine, que la cour de Bythinie devint le portrait de la cour de France. D'un autre côté, l'immense succès du *Cid* avait troublé le sommeil du tout-puissant ministre; après avoir sommé l'Académie d'en publier la critique, il voulut se poser en rival de Corneille; il crut éblouir les spectateurs par la magnificence du spectacle, la beauté des vers, l'heureux choix du sujet, et l'habile disposition des péripéties du drame. Mais hélas! le Cid inspira Mirame comme une grande œuvre inspire une parodie [1]. Tout est faux dans cette œuvre de pompeuse et froide sensiblerie : sentiment, héroïsme, dévouement, remords et poison proviennent d'une même fabrique de clinquant. A la fin d'une tendre conversation nocturne, Mirame, fille du roi de Bythinie, annonce à Arimant que le jour va paraître. Non non, lui répond son royal amant :

Non, non, ce sont vos yeux qui font cette lumière!

Ce vers peut faire juger du reste : on n'en trouve de cette famille que dans l'étrange *Métamorphose des yeux de Philis en astres* publiée précisément en 1639 par le jeune académicien Germain Habert, abbé de Césizy [2].

Voici en quelques mots le sujet de la pièce. Arimant qui commande la flotte du roi de Colchide, est en guerre contre le roi de Bythinie dont il aime la fille Mirame, qu'on a voulu peindre comme une personne fine, dissimulée, ne cédant qu'avec peine à la violence de son amour, et qui n'est en effet, suivant l'expression de Fontenelle, « qu'une princesse assez mal mori-

[1] M. Hippeau. Conférence faite en 1872 au théâtre de la Gaîté, avant la reprise archéologique de *Mirame*.

[2] Voy. les extraits que nous avons donnés de ce poème au IIIe livre de notre histoire du chancelier Séguier. (Paris, Didier, 1874.)

génée. » Il faut être aussi stupide que le roi de Bythinie son père, remarquent assez justement les frères Parfait, pour ne pas s'apercevoir de l'amour qu'elle a pour Arimant. Celui-ci succombe dans la lutte, il est fait prisonnier; et, réduit au désespoir, il ordonne à son esclave de lui passer son épée au travers du corps. Mirame apprenant ce malheur, feint de consentir à son mariage avec Azamor, roi de Phrygie, que son père lui destine, et boit du poison que lui donne sa confidente Almire. Mais après tant d'infortunes, tous les bonheurs se succèdent. Mirame n'est qu'endormie ; Arimant n'est que légèrement blessé ; on le reconnaît frère du roi de Phrygie, héritier de Colchos, et le roi de Bythinie consent à unir les deux amants.

Le caractère de Mirame offre quelque finesse et l'on doit reconnaître qu'il est mieux conduit que la plupart de ceux qu'on rencontre dans la plupart des œuvres de Desmaretz. Richelieu l'a sans doute esquissé de sa propre main, de même qu'il a tracé ça et là beaucoup de traits qui se découvrent au premier abord. N'est-il pas de lui ce vers bien martelé, perdu au milieu d'un pompeux galimatias et qui donne la clef de sa politique ?

Sçavoir dissimuler est le sçavoir des rois.

Desmaretz n'a point trouvé tout seul cet axiôme. Il y a cependant quelques passages heureux dus certainement à sa plume et nous signalerons en particulier au IIe acte une scène d'amour qui rappelle à s'y méprendre celle de Roméo et Juliette que personne ne connaissait encore en France : Bautru en avait peut-être conservé le souvenir au retour d'une de ses ambassades en Angleterre.

MIRAME.

Le jour commence à naître il faut se retirer.

ARIMANT.

Non non ! ce sont vos yeux qui font cette lumière !

MIRAME.

Le soleil toutefois commence sa carrière.

ARIMANT.

Ah ! soleil trop jaloux ou plein de vanité,
Tu crois sur l'horizon faire voir ta beauté :

Sçais-tu bien qu'en éclat Mirame te surmonte ?
Ne te haste point tant pour paroistre à ta honte :
Ah ! retarde un moment, cesse un peu de courir ;
Hélas ! tu fais tout vivre et tu me fais mourir.

MIRAME.

C'est trop, retirez-vous.

ARIMANT.

Adieu donc, ma lumière...
Je ne puis vous quitter, quittez-moi la première.

MIRAME.

Que ne puis-je plustost me noyer dans mes pleurs !
Adieu donc.

ARIMANT.

Ah ! ma vie ! Ah ! mon âme ! Ah ! je meurs.

Supprimez le second vers rapporté par les échos précieux d'une ruelle, et convenez qu'à cette époque on n'avait pas encore fait entendre d'une façon plus vraie le langage ému de l'amour. Ailleurs, dans la scène qui ouvre le IVe acte par le désespoir de Mirame apprenant la mort d'Arimant, on remarque un brusque changement d'attitude qui devait produire un grand effet au théâtre.

ALMIRE.

Il est mort, ma princesse.

MIRAME.

Almire, je me meurs ! (Elle tombe.)

ALMIRE.

Ah Dieu ! le cœur lui manque ; hélas ! que de malheurs !

MIRAME (se relevant.)

Non, non, il n'est point mort, je le vois qui s'approche,
Et son charmant abord fondroit un cœur de roche.
Il m'invoque, il m'adore et se met à genoux !
Quel respect, quelle grâce ! Arimant, levez-vous.

ALMIRE.

Hélas ! pauvre princesse, elle semble insensée,
Leur entretien passé revient à sa pensée.

MIRAME.

Almire, vois-tu pas son amoureux transport ?
Ses yeux vifs et perçans ? Non, non, il n'est pas mort ;
Il m'écoute, il me parle.... etc....

Tous ces passages appartiennent à notre académicien et lui font honneur : mais voici quelques traits où l'on reconnaît tout spécialement la main du cardinal : ce sont les allusions aux intrigues espagnoles et aux prétendues amours de la reine :

Celle qui vous paroist un céleste flambeau
Est un flambeau funeste à toute ma famille
Et peut-estre à l'Estat....
... Alceste, il est trop vrai ; par différens efforts
On sape mon Estat et dedans et dehors :
On corrompt mes sujets, on conspire à ma perte
Tantost couvertement, tantost à force ouverte.

Mais ceci n'est presque rien : que dire de ces deux vers prononcés par Mirame elle-même ?

Je me sens criminelle aimant un estranger
Qui met pour mon amour cet Estat en danger.

Des allusions aussi transparentes devaient saisir l'esprit des moins clairvoyants : aussi l'archevêque de Toulouse, Montchal, nous apprend-il assez naïvement qu'il avait assisté à la grande comédie de l'histoire de Buckingham !

Richelieu invita toute la cour à la représentation de son chef-d'œuvre : le roi, la reine, les princes, les courtisans qui tremblaient devant le cardinal comme ceux qui suivaient son parti, assistèrent à ce somptueux spectacle, où l'on vit, dit l'abbé de Marolles « des machines qui fesoient lever le soleil et la lune et paroistre la mer dans l'esloignement chargée de vaisseaux. On n'y entroit que par billets, et ces billets n'étoient donnés qu'à ceux qui se trouvèrent marqués sur le mémoire de Son Éminence, chacun selon sa condition ; car il y en avoit pour les dames, pour les seigneurs, pour les ambassadeurs, pour les prélats, pour les officiers de justice et pour les gens de guerre[1]. »

[1] *Mémoires* de l'abbé de Marolles.

Il y avait un banc spécial pour les abbés, un banc pour les évêques... C'était au moment où l'assemblée du clergé allait se réunir, et Richelieu, qui devait lui demander des sommes considérables, invita tous les prélats présents à Paris. L'appareil fut si magnifique, remarque Montchal, qu'on l'estime des sommes immenses, « et il fut dit que le cardinal ayant voulu que les prélats y fussent invités par les agents, entendoit qu'elle fût jouée aux dépens du clergé... L'évêque de Chartres y avoit paru rangeant les siéges, donnant les places aux dames, et enfin s'étoit présenté sur le théâtre à la tête de vingt-quatre pages qui portoient la collation, lui estant vestu de velours en habit court....[1] »

Malgré ce pompeux appareil, la pièce n'eut pas de succès. Le cardinal fit cependant tous ses efforts pour entraîner l'assistance : « tantôt il se levoit et se tiroit de sa loge à moitié corps pour se montrer à l'assemblée : tantôt il imposoit silence aux applaudissements pour faire entendre les endroits encore plus beaux[2]. » Mais les allusions blessantes du poëme ne furent pas également goûtées par tous les auditeurs, et les mémoires contemporains permettent de constater que l'impression générale ne fut pas favorable.

« Je me trouvai du nombre entre les ecclésiastiques, dit l'abbé de Marolles, et je vis la comédie commodément. Mais pour en dire la vérité, je n'en trouvai pas l'action beaucoup meilleure pour toutes ces belles machines et grandes perspectives. Les yeux se lassent bientôt de tout cela ; et l'esprit de ceux qui s'y connoissent n'est guère plus satisfait. Le principal des comédies, à mon avis, est le récit des bons auteurs, l'invention du poëte et des beaux vers ! Si je ne me trompe, cette pièce ne réussit pas si bien que quelques autres de celui qui l'avoit composée, auxquelles on n'avoit pas apporté tant d'appareil...[3] » — « J'eus ma part du spectacle, ajoute Arnaud, et m'étonnai comme beaucoup d'autres qu'on eût l'audace d'inviter Sa Majesté à être spectatrice d'une intrigue qui sans doute ne devoit pas lui plaire et que par respect je n'expliquerai point. Mais il lui fallut souffrir cette injure, qu'on dit qu'elle s'étoit attirée par le mépris qu'elle avoit fait des recherches du Cardinal. Elle en fut un peu vengée par le peu d'estime qu'on fit de cette pièce : ce dont le Cardinal fut assez mortifié. On ne pouvoit alors avoir d'autre satisfac-

[1] *Mémoires* de Montchal.
[2] Pellisson, *Hist. de l'Académie.*
[3] *Mémoires* de l'abbé de Marolles.

tion d'un homme qui étoit maître de tout, et redoutable à tout le monde, quelque indignation qu'on eût contre lui d'un pareil procédé [1]. »

Richelieu fut au désespoir du peu de succès de cette première représentation. Plein de dépit, il se retira le soir à Rueil, et fit appeler Desmaretz. L'auteur moins attristé soupait avec son ami Petit : craignant que l'entrevue ne fût orageuse, il pria Petit de l'accompagner. — Eh bien ! s'écria Richelieu dès qu'il les vit entrer, les François n'auront donc jamais de goût pour les belles choses ? — Desmaretz ne savait que répondre : Petit prit la parole pour son camarade. — Monseigneur, dit-il, ce n'est point la faute de l'ouvrage qui est admirable, mais celle des comédiens. Votre Éminence ne s'est-elle pas aperçue qu'ils savaient peu leurs rôles et qu'ils étaient tous ivres ? — Effectivement, reprit le cardinal, je me rappelle qu'ils ont joué d'une manière pitoyable.... Cette idée calma Richelieu : il reprit sa belle humeur, et retint à souper les deux amis qui s'empressèrent, à leur retour, d'aller prévenir les comédiens de leur ruse et de s'assurer les suffrages de quelques spectateurs : aussi la seconde représentation fut-elle très-applaudie [2].

Mais ce n'était là qu'un succès factice, et la pièce tomba bientôt pour ne plus se relever : ce qui n'empêcha point Richelieu de vouloir en perpétuer le souvenir. En 1641 il la fit imprimer en grand in-folio sous le titre d'*Ouverture du théâtre du Palais-Cardinal,* avec des figures de La Bella. Il y en eut quatre éditions de son vivant. On les avait complétement oubliées, lorsqu'au mois de mars 1870, deux cent trente ans après ces événements, M. Ballande, organisateur des matinées d'archéologie littéraire au théâtre de la Gaîté, réalisa l'audacieuse entreprise de représenter Mirame, précédée d'une savante conférence par M. Hippeau. Le conférencier intéressa vivement son auditoire, mais il avait annoncé une mauvaise tragédie et l'on commença par s'ennuyer consciencieusement. Bientôt quelques détails peu modernes déridèrent l'assistance; « cet honnête

[1] *Mémoires* de l'abbé Arnaud, collection Michaud, XIII, 505.

[2] Voy. Beauchamps, *Bibliothèque du Théâtre-Français*, et Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.*

[3] La plus recherchée aujourd'hui est l'édition des Elzéviers de Leyde « jouxte « la copie imprimée à Paris, » 1642, petit in-12.

public à prix réduit dont la naïveté dominicale semblait craindre de se voler à lui-même son argent s'il se gâtait par une gaîté intempestive l'intérêt de sa tragédie, finit, rapporte un témoin oculaire, par se laisser aller sans scrupule au comique irrésistible de ces pompeuses bouffonneries [1] : » alors le succès fut immense, et les acteurs ayant à très-peu-près réussi à conserver leur sérieux jusqu'à la fin, Mirame applaudie en 1640 par les courtisans de Richelieu, remporta en 1870 devant les Parisiens, un vrai succès de fou rire !

Nous ne terminerons pas ce chapitre, sans ajouter que la tragi-comédie de Mirame fut suivie, à quelques jours de distance, de la représentation d'un ballet, *de la prospérité des armes de la France*, entièrement composé par Desmaretz. On fit servir à son usage les machines de Mirame avec de nouvelles inventions pour faire paraître « tantôt les campagnes d'Arras ou la plaine de Casal, tantôt les Alpes couvertes de neige, puis la mer agitée, le gouffre des Enfers, et enfin le ciel ouvert d'où Jupiter, ayant paru sur son trône. descendit sur la terre. » L'abbé de Marolles qui rapporte ces merveilles, ajoute : « Je vis ce ballet commodément, où il y avoit des places pour les évêques, pour les abbés, et même pour les confesseurs et pour les aumôniers de M. le Cardinal. Les nôtres se trouvèrent à deux loges de celles qui furent occupées par Jean de Wert et Ekenfurt que l'on avoit fait venir exprès du bois de Vincennes où ils étoient prisonniers... [2]. » On sait de quelle manière le général Hollandais manifesta son impression sur la composition de l'auditoire.

VI.

Les Psaumes. — Roxane. — Europe
(1640-1642.)

Cependant Desmaretz variait ses plaisirs : et quoique le théâtre occupât, pour satisfaire l'Éminentissime cardinal, la majeure partie de son temps, il se livrait à des travaux plus sérieux et

[1] Compte-rendu de M. Paul Foucher, dans la *France* du 4 avril 1870.
[2] *Mémoires* de l'abbé de Marolles.

surtout plus en rapport avec sa fantaisie. Il avait alors quarante-cinq ans ; et l'âge avait, avec la réflexion, calmé le feu de son ardente jeunesse, car il commençait à porter son esprit vers la poésie chrétienne : peut-être aussi les lauriers que son ami Godeau, depuis peu évêque de Grasse, cueillait abondants sur cette branche de l'inspiration lyrique, lui causaient-ils quelque jalousie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1640 il publia un volume qui n'avait nul rapport avec ses œuvres précédentes : *Les Psaumes de David paraphrasés et accommodés au règne de Louis le Juste.* Le public ne s'y attendait guère, et, la curiosité aidant, il acheta le volume : mais le succès ne répondit pas à l'attente de notre académicien : Ses paraphrases beaucoup trop diffuses n'avaient pas la vive allure des élans du poëte royal. Voici quelques vers choisis parmi les meilleurs des six psaumes paraphrasés : [1]

Dominus regnavit.

Mortels qui de la terre habitez les campagnes,
Et vous cultivez les fertiles montagnes
Que l'on voit s'élever au vaste sein des mers,
Peuples, princes et rois, qu'aux astres on envoye
Des cantiques de joye
Sçachant que le Seigneur règne par l'Univers !

Les feux du firmament luy couronnent la teste,
Les nuages épais, l'orage, la tempeste,
La gresle et les frimats l'arment de tous costés :
La justice à ses pieds est la base durable
Du trosne espouvantable
D'où partent ses arrests des hommes redoutez....
. . . .

Desmaretz ne s'est pas élevé plus haut dans ses paraphrases. Ménage cependant en faisait quelque cas. Dans sa *requête des dictionnaires,* il dit à propos de certains adverbes dont l'Académie voulait la suppression que sans eux

Dedans les Psaumes Desmarests
N'eût pas fait, comme il fait, *flores.*

Mais le trait n'était-il pas ironique de la part de l'abbé en veine de satire?

[1] Les psaumes XIX, XX, XLIV, LXXI, XCVI et CXLIII.

Les paraphrases nous apparaissent comme une fraîche oasis au milieu de la pénible carrière dramatique de Desmaretz. Il reprit aussitôt le harnais au service du cardinal, qui, fort heureusement pour sa muse, n'avait plus de longues années à vivre. De 1640 à 1643, notre poète ébaucha un assez grand nombre de sujets pour les donner au théâtre : mais deux d'entre eux seulement furent achevés, représentés et livrés à l'impression. C'est d'abord *Roxane* en 1640 [1].

La Monnoye assure que le Cardinal était l'auteur de la plus grande partie de cette pièce : ce fut probablement ce qui lui attira l'éloge hyperbolique que Voiture en fit dans son épître latine à Bouthillier de Chavigny : « *Roxanam his diebus diligentissime legi : Quid de ea sentiam quæris? Me hercule! usquam elegantius, nihil ornatius, nihil sublimius; dignam denique Alexandro et Armando. Quo propius inspexi, eo mihi pulchrior visa est, tamque absolute, ut nihil in ea præter aliquem nevum desideres...* » Voilà donc Roxane déclarée par Voiture lui-même un chef-d'œuvre d'élégance, une pièce sublime. Tel n'était pas l'avis de l'abbé d'Aubignac. Ce fut en effet pour avoir critiqué cette pièce, qu'il ne put parvenir à l'Académie. « L'une de ses plus fortes ambitions, écrivait Chapelain à Balzac, le 13 juillet 1640, a été d'entrer dans l'Académie, et il y avoit grande apparence qu'il y eût été le premier reçu, s'il n'eût point fait un libelle contre la *Roxane* de M. Desmarets, où il blâmoit le goût de Son Éminence et de Madame d'Aiguillon qui l'avoit estimée. [2] »

Il n'était pas besoin de faire tant de bruit autour de cet ouvrage, bruit tel que Balzac en fut inquiet du fond de son ermitage. L'intrigue en est assez faible. Qu'on en juge. Le satrape Phradate aime Roxane, fille de son collègue Cohortane qui la lui a promise : mais le premier résiste à Alexandre, tandis que le second se soumet. Alexandre condamne à mort le rebelle, Roxane implore sa grâce et l'obtient, mais le grand capitaine devient amoureux de la belle princesse, et Cohortane veut disposer l'esprit de sa fille à accepter sa main. Elle résiste jusqu'au moment où Phradate fort jaloux, ayant organisé une

[1] Ou 1639, disent quelques biographes.

[2] Voyez les extraits de la correspondance de Chapelain publiés par M. Livet en appendice à son édition de l'*Histoire de l'Académie*, par Pellisson.

conspiration dans le but d'assassiner son rival, se sert pour entraîner les conjurés d'expressions injurieuses à l'égard de Roxane et que celle-ci a entendues : il échoue dans son projet, est tué par un garde, et Roxane, dégagée de sa parole, épouse Alexandre.

Les frères Parfait se sont agréablement moqués de la simplicité de cette intrigue. Ne voilà-t il pas une tragédie bien tournée! disent-ils après l'avoir analysée satiriquement en deux lignes. Il est certain que plus d'habileté dans la conduite du poème n'eût pas été inutile : c'est généralement ce qui manque à Desmaretz, mais on ne peut nier que cette fable ne prête à des situations dramatiques. Quant à la versification, elle nous a paru, surtout au troisième acte, très-supérieure à celle des précédents ouvrages de notre académicien; et nous signalerons entre autres une scène entre Roxane et son père, qui ne serait pas déplacée dans une des bonnes tragédies du répertoire. — Il y a quelque réminiscence du *Cid* dans cette réponse de Roxane à Phradate :

Il vaut mieux pour sortir d'un gouffre plein d'horreur,
Un noble repentir qu'une honteuse erreur.
Je veux que de la honte elle passe à la gloire.
Une belle retraite esgale une victoire.
A sortir du danger se font les beaux combats
Et la constance est lasche où le désir est bas.

Au reste, la main de Richelieu peut se reconnaître en beaucoup de traits du dialogue; et comme nous ne sachions pas que personne les ait jamais remarqués, nous citerons ici quelques aphorismes politiques intercalés par le tout-puissant ministre au sujet des sanglantes répressions qu'il avait plus d'une fois ordonnées. Alexandre a percé de sa javeline un de ses favoris, Clyte, qui lui avait jadis sauvé la vie, et qui vient de blâmer devant lui son amour pour une étrangère. « Laissez-moy, dit-il aux courtisans,

Mes sujets osent-ils s'opposer à leur Roy?
Doncques tu ne veux pas pour Reyne une Persane?
Insolent, je t'immole aux beautés de Roxane.
Une trop digne main te fait perdre le jour,
Victime malheureuse et d'Estat et d'amour;

Soldat séditieux, et censeur téméraire
D'une ardeur raisonnable autant qu'elle m'est chère.
Qui vit jamais sujet à ce point violent
Que de traiter son Roy d'un propos insolent
De blasmes, de mespris, de reproches, d'injures?...
Son Roy, qui doit punir jusqu'aux moindres murmures!
Il a sauvé son Prince, est-ce un si grand bienfait?
Il a fait son devoir : Qui des miens ne l'eût fait?
Falloit-il concevoir cette rage perfide?
Qui s'attaque à son Roy, commet un parricide.
Qui s'oppose à ses vœux, veut lui ravir le jour,
Et c'est frapper son cœur qu'offenser son amour. »

Mais voici plus encore : il est impossible de ne pas voir dans le passage qui suit, la justification immédiate des supplices du duc de Montmorency et du maréchal de Marillac. « Quoy, Sire, dit plus loin Roxane à Alexandre, qui regrette amèrement le meurtre de Clyte :

Votre deuil sera-t-il éternel?
Hé bien! si Clyte est mort, il est mort criminel;
Et quand on sçait régner, jamais on ne balance
Des services rendus contre une grande offense.

N'est-ce pas la traduction exacte, en vers, d'un passage célèbre du Testament politique sur les exécutions des grands qui résistent à la loi? Mais nous allons trouver des traces encore plus saisissantes des préoccupations de Richelieu dans une pièce de facture fort originale, intitulée l'*Europe* ou la *Grande Pastorale*, tragi-comédie en cinq actes et en vers avec un prologue, qui donna lieu à une correspondance curieuse entre le Cardinal et l'Académie française.

C'était une pièce tout à fait politique, dans laquelle la France, l'Espagne, l'Allemagne et les principaux États de l'Europe parlaient de leur puissance, de leurs forces et des intérêts qui les rendent amis ou ennemis. Le Cardinal y travailla pendant plusieurs années, et quand survenait un événement politique important, il priait Desmaretz d'en faire mention dans la pièce. C'est ainsi qu'au retour de Lyon, après l'exécution de Cinq-Mars, il y fit ajouter, nous apprend des Réaux, la prise de Sédan qu'il appelait l'antre des monstres. « Cette vision, ajoute le chroniqueur, luy estoit venue dans le dessein qu'il avoit de

destruire la monarchie d'Espagne. C'estoit comme une espèce de manifeste. M. Desmarets en fit les vers et disposa le sujet. » On assure même que le cardinal composa une centaine de vers de l'ouvrage.

Lorsque la pièce fut terminée, Richelieu voulut avoir, avant la représentation, le sentiment de l'Académie sur cette œuvre magnifique et la lui adressa par l'entremise de Boisrobert. On rapporte que les Académiciens s'acquittèrent si consciencieusement de cette mise en demeure, qu'ils ne laissèrent presque aucun vers intact. Chapelain était l'auteur de la plupart des remarques qui étaient écrites, assure Pellisson, avec beaucoup de discrétion et de respect. Boisrobert ayant rapporté au Cardinal la pièce avec les notes, Son Éminence fut très-piquée de la sévérité de la critique, et sans achever de lire le manuscrit, elle le déchira sur-le-champ et en jeta les morceaux dans la cheminée. Ceci se passait fort heureusement en été, et il n'y avait pas de feu. Le soir, après réflexion, Richelieu regretta son mouvement d'impatience, car ses vers se trouvaient perdus. Il fit appeler Chéret, son secrétaire, et lui ordonna de ramasser tous les papiers qui étaient dans la cheminée, puis d'aller voir s'il ne trouverait pas de la colle, ajoutant « qu'il pouvoit du moins avoir de l'empoy chez les femmes qui prenoient soin de son linge. » Chéret passa une partie de la nuit avec le Cardinal à recoller les morceaux de la comédie. Le lendemain matin, Richelieu la fit recopier en sa présence, en tenant compte de presque toutes les corrections des académiciens et affectant d'en négliger quelques-unes parmi les moins importantes. Il la leur renvoya ensuite par Boisrobert, les prévenant qu'ils s'apercevraient bien qu'il avait profité de leurs judicieux avis. La compagnie ne put cette fois qu'approuver l'œuvre de son protecteur, mais ce ne fut pas l'avis du public.

Le Cardinal fit représenter *Europe* par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne dans un moment où l'on donnait encore le *Cid*. A la fin de la pièce un comédien s'avança sur le bord du théâtre pour en faire l'éloge et l'annonça pour le surlendemain, mais il s'éleva du parterre un bruit confus et tout le monde demanda le *Cid*. Le Cardinal fut obligé de retirer sa pièce : elle n'a plus pour nous qu'un intérêt historique qui mérite cependant une sérieuse attention.

Fontenelle en a donné une analyse très-suffisante dans sa *Vie de Corneille* : « Francion et Ibère sont amoureux d'Europe. Ibère se fait haïr par ses manières hautaines et dures, par un génie tyrannique. Francion plaît par des qualités tout opposées. Ibère et Francion, quoique amoureux de la reine Europe, ne laissent pas de faire leur cour à des princesses d'un moindre rang, telle qu'est Austrasie (la Lorraine). Francion, toujours heureux en amour, obtient d'elle trois nœuds de cheveux, qui, quand on a ôté le voile de l'allégorie, se trouvent être les places de Clermont, Stenay et Jametz. Toute la pièce est de ce caractère qui sent bien le ministre-poète. Le Cardinal qui par ses galanteries avoit obtenu les trois nœuds de cheveux, a bien l'air de se vanter de ses bonnes fortunes... »

Tel est en deux mots le fond du sujet : mais les détails sont beaucoup plus caractéristiques et touchent de très-près à l'histoire. Plusieurs tirades sont de véritables tableaux des péripéties de la politique extérieure de ce temps. La pièce s'ouvre par un prologue entièrement composé par Desmaretz, qui en fit lecture à la séance de l'Académie du 31 janvier 1639. C'est la paix descendant du ciel pour annoncer le retour du repos, du commerce, des plaisirs et de l'abondance. Ces vers seraient beaucoup mieux placés en épilogue ; ils se terminent par les deux suivants qui nous préparent à plus d'une surprise :

Après le mal, le bien : les fruits du Mont-Olive,
Au cueillir sont amers et par le tems sont doux.

Au premier acte, le bouillant Ibère, qui représente l'Espagne, prie Germanique, son parent et son confident, de l'aider dans la conquête de la reine Europe, courtisée par Francion :

... Je brûle pour Europe et ma fortune est telle
Que sans faire le vain je suis seul digne d'elle.
Tant de Roys affermis, tant de puissans Estats,
M'ont mis au plus haut rang entre les Potentats.
Je suis si cher aux Dieux que du milieu de l'onde
Ils ont fait pour moy seul sortir un autre monde ;
Et pour me combler d'heur, ils ont fait naistre encor
Des rivières d'argent et des montagnes d'or.
Toutefois cette Reyne à mes désirs rebelle
Se mocque de l'ardeur dont je brûle pour elle.

J'ay beau pour la dompter employer tous mes biens,
Tout l'or du Nouveau Monde et tout le sang des miens,
Toujours elle m'échappe et rit de ma poursuite,
J'espère en vain la voir dessous mes lois réduite :
Je luy reproche en vain mes services rendus,
Tant de soins mesprisez et tant de pas perdus.
Tantost pour l'esmouvoir je me rends redoutable,
Tantost je m'adoucis pour me rendre agréable.
Europe, belle Europe, objet de mon amour,
Ah! ne pourrai-je point te posséder un jour?

Mais toutes ces richesses et ces trésors n'ont pu séduire le cœur de la reine, irritée de tant de guerres et de mépris de la foi jurée. Europe le déclare à Ibère dès la seconde scène :

Fut-il jamais amant si remply de fureur?
Porter dans mes Estats le carnage et l'horreur,
Rendre de toutes parts mes provinces désertes,
Violer tous les droits, s'enrichir de mes pertes,
Entre tous mes sujets la discorde allumer;
Est-ce doncques ainsi que vous voulez m'aymer?
Que seroit plus que vous un ennemy barbare?

Ces vers ont été certainement dictés par Richelieu lui-même. Ils expriment trop bien la nature de ses griefs contre l'insatiable ambition espagnole pour n'être pas son œuvre. Cependant le malheureux Ibère qui veut à tout prix réussir dans son dessein, fût-ce au prix de la ruse ou de la violence, cherche à mettre dans ses intérêts la nymphe Ausonie (l'Italie), confidente et favorite d'Europe. Il consulte Germanique à ce sujet au début du second acte :

... Si j'arme ouvertement, j'arme tout contre moy.
Cherchons quelque moyen sans donner de l'effroy,
Quelque ruse. Escoutez celle que je médite :
Ausonie est son cœur, son œil, sa favorite,
Ses délices, son âme : elle croit son conseil.
Si je puis l'acquérir, mon heur est sans pareil,
Il faut que tost ou tard je sois maistre d'Europe.
Mélanie [1] est à moy, j'ay gagné Parthénope [2],

[1] Mélanie, *Milan*.
[2] Parthénope, *Naples*.

La pluspart de son peuple aujourd'huy m'obéit,
J'en tiens une partie, et l'autre la trahit.

GERMANIQUE.

J'approuve ce moyen, n'en recherchez point d'autre.
Acquérant Ausonie, Europe sera vostre,
J'ay droit sur cette nymphe, elle me doit sa foy,
Elle a beaucoup d'Estats qui relèvent de moy,
J'auray, pour vous servir, quelque pouvoir sur elle.

IBÈRE.

Chez elle un prince est mort [1], l'occasion est belle,
Tu me peux, Germanique, investir de son bien.

GERMANIQUE.

Par quel droict l'aurez-vous ?

IBÈRE.

Ce qui me plaist est mien.
Le bien public permet qu'on dépouille des princes
Quand ils sont impuissans pour garder leurs provinces.

Parthénope et Mélanie, les deux suivantes de la belle nymphe, ayant été définitivement gagnées par Germanique à la cause d'Ibère, la pauvre Ausonie succomberait fatalement sans le secours de Francion qui prend à tâche de la délivrer des obsessions intéressées de son rival. Francion expose lui-même sa politique à Ibère dans une longue tirade sans doute encore inspirée par le Cardinal, et l'une des plus remarquables de la pièce :

FRANCION.

Le Ciel à qui veut tant oste tout bien souvent.
Ibère, laissez-là vos espoirs chimériques.
Ne le tourmentez plus, vapeurs mélancoliques !
Ma valeur maintenant agit en liberté,
Je ne suis plus chez moy de troubles agité,
Ny trahy par les miens, ny surpris par les vostres.
Je sçay punir les uns, et sçay vaincre les autres.
Vostre art sur mes Estats fait de vains appareils,
Il ne pénètre plus jusques dans mes conseils.
Je ne redoute plus ny perfide assistance
Ny traité captieux, ny pompeuse alliance.

[1] Le vieux duc de Mantoue.

Avecque les faveurs que le Ciel me départ,
Je ne crains plus de vous ny la force ny l'art.
Contenez-vous, Ibère, en vos justes limites,
Sinon, bientost le Ciel les rendra plus petites.
Sa justice bientost agira par mon bras,
Pour vous aller punir jusque dans vos Estats.
J'iray porter la crainte aux lieux où la tempeste
Se forgeoit en tout tems pour fondre sur ma teste,
Où la fausse prudence enfantoit la fureur,
Qui remplissoit nos champs de carnage et d'horreur.
Je veux exterminer les tyrans de la terre.
Pour luy donner la paix, je vous feray la guerre.
Jusqu'icy mes tourmens ont esté vos plaisirs,
J'estois de tous costés le but de vos désirs.
De chez moy maintenant partiront les tonnerres
Qui porteront l'effroy dedans toutes vos terres.
Je regneray chez vous, et contre mon effort
La ruse sera faible, et mesme dans son fort.

Ne dirait-on pas que c'est Richelieu lui-même qui parle à quelque ambassadeur du roi d'Espagne? La versification est ferme et soutenue : c'est bien là le langage de la franchise qui a conscience de sa force. Furieux de se voir démasqué, Ibère déchaîne alors contre son rival la nymphe Austrasie (la Lorraine), favorable à ses intérêts, mais Francion qui découvre la trahison de la nymphe la fait saisir et dépouiller. Ibère semble alors découragé et Germanique propose de sa part à Europe d'intervenir entre les rivaux pour les réconcilier. Nous remarquons ici une réponse de Francion, dont le mouvement est très-accentué :

FRANCION.

Ainsi l'on voit souvent que d'un corps agité
Il faut tirer du sang pour le rendre en santé.
Europe, il faut périr plustost qu'estre sujette;
Il faut qu'au prix du sang la liberté s'achette.
Mais si vous secourant je verse un peu du mien,
Ibère en mille lieux en versera du sien.
Il nourrit dans la paix une guerre confuse,
Mais j'ay le cœur trop franc pour combattre par ruse.
Quoy! j'attendrois de voir mes voisins terracez,
Et qu'Ibère enrichy du bien des oppressez,
Glorieux de leur perte, et riant de leurs larmes,
Jusques dans mes Estats osast porter ses armes?

Quoy doncques, j'attendrois que cet ambitieux
Sollicitant chez moy le cœur des factieux,
Par une guerre sourde avançast ma ruine?
J'ayme bien mieux l'avoir ouverte qu'intestine.
Ibère trouble tout, partout sème l'effroy,
Esmeut sang contre sang, sujet contre son Roy,
Despoüille l'innocent, opprime le pupille ;
Croit que tout luy soit deu, s'il luy paroist utile.
Aux biens d'un Prince mort il a tousjours des droicts,
Et tout ce qui luy plaist est sujet à ses loix.
Il juge criminel qui luy fait résistance
Et refuser son joug, c'est luy faire une offence.
J'ay droict de m'opposer à son injuste effort.
L'innocent et le foible ont en moy leur support.
Je suis né le tuteur de tous les jeunes princes.
Ma force est le maintien des sanglantes provinces.
Partout mes alliez implorent mon secours.
C'est avecques raison, Princesse, que j'y cours.
Il faut que maintenant je montre ma puissance,
De peur d'estre impuissant pour ma propre deffence.
Enfin il faut la guerre, et j'y suis emporté
Non par ambition, mais par nécessité.

On le voit, la réconciliation n'est plus possible : aussi après une nouvelle séduction de la nymphe Austrasie, Francion ne garde-t-il plus aucune mesure. Il réduit l'orgueil d'Ibère, et Germanique ouvrant enfin les yeux, fait de longues réflexions sur l'aveugle ambition d'un maître dont il est la première victime.

IBÈRE.

Soutiens-moy, Germanique, en ce malheur extresme.

GERMANIQUE.

Hélas! je ne puis me soutenir moy-mesme...

Et la pièce se termine par une exhortation d'Europe à la paix. Est-ce réellement une pièce? Le titre nous apprend qu'*Europe* est une tragi-comédie, mais n'est-ce pas plutôt un simple chapitre d'histoire dialogué en vers? Représenté au moment où malgré sa grandeur incontestable, la politique du cardinal était en France souverainement impopulaire, pareil essai dramatique devait succomber sous l'hostilité systématique des auditeurs. La simple publication eût probablement réussi, car il y a du

mouvement, de la vigueur et de beaux passages dans cette œuvre littéraire qui marque l'apogée de la collaboration du Palais-Cardinal. La représentation en était imprudente et la versification très-remarquable du dialogue ne parvint pas à sauver l'œuvre politique.

Quelques mois après l'insuccès de son drame, Richelieu descendit dans la tombe et l'*Europe* termina la carrière dramatique de Desmaretz. Il avait encore en portefeuille deux pièces dont le travail était assez avancé et qu'il n'acheva jamais : une tragédie d'*Annibal* et une comédie intitulée *le Charmeur charmé*. On n'en connaît que les titres et le surplus n'est guère à regretter; il est probable que notre poète en avait lui-même la conscience, car il ne songea pas à terminer ses deux ébauches, ses goûts ne l'y portaient pas, et nous venons de voir que le travail forcé ne produit pas de grands fruits. Richelieu mort, l'impulsion n'existait plus, et Desmaretz put dès lors entreprendre, sans entraves, les travaux auxquels le portait son inclination naturelle.

Il serait intéressant de rechercher quelle influence une personnalité plus vigoureusement trempée que celle de Desmaretz aurait pu exercer sur le tempérament dramatique de Richelieu, mais cela dépasserait les bornes que nous impose une simple étude biographique. Il est certain que le Cardinal connaissait à fond le cœur humain et les mobiles qui le font agir. Une collaboration intelligente aurait pu profiter plus amplement de cette expérience. Malheureusement les cinq auteurs, trop timides ou trop serviles, n'osaient pas contredire le goût de leur maître ni discuter sérieusement avec lui. Desmaretz, que Richelieu écoutait volontiers, n'était pas un poéte dramatique et ne travaillait qu'à contre-cœur pour le théâtre. C'est pourquoi rien de saillant n'est sorti de l'officine du Palais-Cardinal. Quel collaborateur parmi nos dramaturges, eût donc été de taille à donner un puissant relief à l'œuvre de Richelieu? M. Ernest Serret a nommé le père de *Figaro*, Beaumarchais; mais ces deux natures vives et entières eussent-elles pu sceller entre elles une durable alliance?

VII.

Ode a Richelieu. — Desmaretz et Mazarin.

(1643-1645.)

Le premier soin de Desmaretz après la mort du Cardinal, fut de témoigner sa reconnaissance envers la mémoire de son protecteur, en lui consacrant une ode qu'il intitula pompeusement : *Le Tombeau du cardinal de Richelieu.* On y trouve quelques vers de bonne facture, mais ils sont rares et noyés au milieu de vingt-sept strophes souvent dures ou languissantes. La première n'annonce pas un souffle lyrique bien puissant :

Place aux muses immortelles,
O troupe de mesdisans,
Détestables partisans
D'ennemis ou de rebelles.
Neuf déesses à la fois
Vont faire bruire leurs voix.
Fuyez, elles vont parestre,
Pour couvrir de lauriers vers
Richelieu qui fit son maistre
L'arbitre de l'univers !

Puis après l'invocation de rigueur, Desmaretz introduit en scène :

L'Envie aux dents venimeuses,
Aux ongles noirs et perçans

qui se dresse et s'attaque aux grandes actions du Cardinal,

Pensant dresser son trophée
Sur la mort de son vainqueur.

Mais les Muses arrivent aussitôt, qui chassent l'Envie et composent la savante et somptueuse architecture du tombeau du Cardinal. Nous avons déjà dit que Desmaretz avait fait une étude spéciale de cette branche des beaux-arts : il étale toute son érudition d'artiste. Voici des colonnes, des groupes, des statues. Toutes les nations vaincues par les armes et par la

politique de Richelieu figurent dans le brillant défilé de ces dernières. Nous devons une mention particulière à l'Espagne :

Quel puissant colosse arrive,
De bronze aux replis dorez,
Qui de princes deschirez
Foule une troupe captive?
C'est l'Espagne au front altier
Qui bridoit le monde entier
Par cent terres divisées;
Et qui dedans ses lambeaux,
De ses couronnes brisées
Sauve à peine les morceaux.

Après les nations vaincues, paraît sur un char de jaspe une magnifique statue de la France, suivie de toutes les vertus du Cardinal, la religion, la force, la prudence, la piété, l'exacte vigilance... Enfin, le monument est couronné par la lumineuse figure du grand ministre dont les conseils

regneront puissans
Tandis que dans cet Empire
Pourra régner le bon sens.

Desmaretz a tenté tous les genres de poésie, la poésie légère, la poésie dramatique, la poésie lyrique, la poésie épique. Les strophes qui précèdent donnent la mesure de son inspiration lyrique. Ses odes et ses psaumes ne sont jamais animés par un souffle assez puissant, sa versification est souvent facile, mais des expressions lourdes ou bizarres arrêtent à tout instant la marche de l'inspiration. Desmaretz n'était pas fait pour l'ode. Il lui faut de petites pièces dans lesquelles son talent peut se mouvoir avec plus d'aisance. Aussi mettons-nous beaucoup au-dessus du *Tombeau de Richelieu*, ce simple sonnet dicté par la reconnaissance :

Si tu pouvois, Armand, hors du plomb qui t'enserre,
Lever ton front auguste, et lancer en ces lieux
De tes nobles regards l'éclair impérieux,
Plus craint que ceux du Ciel messagers du tonnerre,

Que tu ferois blesmir d'avortons de la terre,
Qui forgent contre toy des traicts injurieux!
Que tu ferois rougir d'ingrats malicieux
A qui tous les malheurs sans toy feroient la guerre!

Mais non, repose en paix : c'est le dernier effort
De l'envie abattüe et qui meurt par ta mort.
Ta mémoire est brillante en despit de sa rage.

Et la France et l'Espagne à ces lasches esprits
Peuvent de ta vertu dire le juste prix,
L'une pesant sa gloire, et l'autre son dommage.

Nous trouvons quelques détails intéressants dans une *Plainte à Mazarin* que Desmaretz publia quelque temps après. Mazarin, élève politique de Richelieu et l'héritier de sa puissance, honora d'abord de ses faveurs les anciens amis de son maître. Benserade assure dans la harangue académique citée au début de cette étude, que le nouveau ministre n'oublia pas Desmarestz dans ses libéralités, mais il paraît qu'elles devinrent bientôt assez rares et finirent par se faire longtemps attendre. De là, la plainte poétique de notre académicien. Desmaretz brûle d'abord devant le nouveau ministre le même encens qu'il avait jadis brûlé devant Richelieu, et n'a garde de se ménager à lui-même de pompeux éloges :

Donne un peu de relasche aux travaux où t'engage
Ton amour pour les lys et ton noble courage ;
Et laisse en ton palais entrer pour un moment
Une muse, autrefois les délices d'Armand,
Autrefois éclatante, heureuse, caressée,
Des louanges d'Armand cent fois récompensée
Et que tu vis cent fois venir à ton secours
Pour t'alléger du poids de tes sages discours.

Et plus loin, parlant des faveurs dont le combla Richelieu en le comptant parmi les familiers qu'il aima le plus, il rappelle ces dernières recommandations d'Armand à Mazarin au moment de mourir :

« Ayme tousjours la France, ayme tousjours mon Roy,
Fais ressentir aux miens l'amour que j'eus pour toy.
A tout ce qui m'ayma sois un autre moy-mesme,
Et comme je t'aymois, ayme tout ce que j'ayme. »

Puis il ajoute :

Jules, des grands Romains le véritable sang,
Je dirai sans orgueil que j'eus place en ce rang.

Car tu sçais qu'il m'aymoit, que cet esprit sublime
Eut pour moy des moments de tendresse et d'estime,
Et que tu fus tesmoin dans ces temps glorieux,
Que cent fois cet honneur me fit des envieux...

Son ambition se borne aux mêmes limites « Accorde-moi, dit-il au Cardinal,

Que ta puissante main m'appuie et me maintienne
Au degré de fortune où me plaça la sienne...

Malheureusement Desmaretz n'avait pas rendu à Mazarin, pour mériter cette faveur, les mêmes services qu'à Richelieu. Aussi, pour justifier son audace, représente-t-il au nouveau ministre que les services rendus au premier Cardinal, l'avaient été plus véritablement à la France qui devait lui en être reconnaissante. Ces services sont ses romans et ses pièces de théâtre, dont il n'hésite pas à faire le panégyrique :

Mais quelle loy jamais retrancha le domaine
De qui donne à l'Estat et sa vie et sa peine?
J'ay soustenu sa cause, et sans peur des dangers
J'ay combattu l'orgueil des princes estrangers;
J'ay découvert le fil des trames tyranniques,
J'ay désillé les yeux des peuples germaniques,
J'ay faict parler l'Europe et faict ses protecteurs
Tout autant que j'auray d'équitables lecteurs.
Et les siècles futurs aymant ses belles larmes,
Aymeront dans mes vers l'équité de nos armes.
J'ay de cent véritez nos voisins esbahis :
Jules, n'est-ce pas là secourir mon païs?...

Desmarestz termine ainsi sa plainte :

La vie est peu de chose à qui dompte la mort,
La mienne aussi m'est peu : mais songe à sa deffense.
Et pour ton honneur propre et celuy de la France,
Car la postérité sçaura ce que tu fus
Et si je méritois ou faveur ou refus.

Ces deux derniers vers rappellent beaucoup ceux de la plainte de Maynard à Richelieu, et l'on connaît la sèche réponse que s'attira le poète toulousain. Mazarin ne fut pas aussi dur envers Desmaretz, mais il le laissa fort tranquille se persuader que ses

romans et ses poèmes dramatiques avaient rendu les plus éminents services à l'État. Le seul petit service que Desmaretz rendit à la France fut de contribuer pour sa faible part à l'éducation du Dauphin depuis Louis XIV. Pendant un an ou deux après la mort de son protecteur il continua de fréquenter le Palais-Cardinal devenu Palais-Royal par le legs de Richelieu au roi de France. En 1644, sans doute pour conserver ses entrées à la Cour, il inventa quatre jeux de cartes pour l'instruction du jeune prince. C'était quatre séries de cartes ou planches avec explications séparées, sur les rois de France, les reines, la géographie et l'histoire de la Fable. La première en contenait trente-deux et les trois autres cinquante-deux ; elles sont aujourd'hui fort rares et très-recherchées par les bibliophiles [1].

Ce fut le dernier signe de vie de notre poète à la cour. A partir de ce moment, la faveur des grands sembla vouloir abandonner l'ex-favori. Il réfléchit alors profondément sur l'inconstance de la fortune et sur les frivolités du monde ; puis les égarements de sa jeunesse lui revenant à la mémoire, les remords le saisirent : il résolut de mener désormais une vie plus conforme à la rigueur de sa situation.

Sa conversion fut sincère. Il se jeta aussitôt dans la dévotion la plus ardente, et commença par écrire des ouvrages de piété fort goûtés par les gens religieux, jusqu'au moment où les visions lui égarant le cerveau, il tomba dans les extravagances qui lui attirèrent le surnom du plus fou parmi les poètes.

Nous entrons dans la seconde période de l'existence de notre académicien.

[1] La première édition est de 1644, sous le titre de *Jeux des Roys de France, des Reynes renommées, de la Géographie et des fables*, par J. D. M. Paris, Lambert. Il y en eut une seconde en 1645 et l'on en cite une en 1698. L'édition de 1645 donna lieu à une brochure intitulée : *Lettre d'une dame de Rennes à M. des Marests sur le jeu des Reines renommées, avec la réponse de M. des Marests.* Nous n'avons pas retrouvé cet opuscule.

VIII.

CONVERSION DE DESMARETZ. — POÉSIES CHRÉTIENNES.

(1645-1654).

Desmaretz avait cinquante ans lorsque s'opéra dans son esprit la révolution dont nous avons tracé la phase principale. Nous avons encore à le suivre pendant trente années de son existence, car il mourut à quatre-vingts ans, et jusqu'à la fin de sa longue carrière, il initia le public aux élucubrations d'une imagination parfois maladive. Pendant les vingt premières années, nous étudierons surtout la période religieuse, dont l'influence domina toutes les autres préoccupations du poète. Avec les dix dernières, nous entrerons dans une période de polémique et de critique littéraire qui fait époque dans l'histoire des lettres françaises.

Les débuts de la nouvelle existence de Desmaretz ne furent point signalés par les extravagances qui lui attirèrent plus tard le jugement sévère des biographes. Il publia d'abord en 1645 des *Prières et Instructions chrétiennes* en prose ; puis à l'exemple de presque tous les poëtes du XVII[e] siècle qui ont eu des fautes de jeunesse à expier, l'*Office de la Vierge*, traduit en vers avec diverses prières. Il y a, dit Sorel dans la *Bibliothèque française*, « plusieurs volumes de lettres spirituelles de M. Desmaretz qui sont fort estimées des personnes adonnées à la dévotion. » Cela vaut mieux qu'un éloge littéraire, qui dans ce genre d'écrits serait un peu hors de saison. On ne lit pas ces prières simplement pour les lire ; l'essentiel est qu'elles parlent au cœur des gens pieux : les méditations de Desmaretz sur le *Pater Noster* et sur l'*Ave, Maria,* nous ont paru réaliser fort avantageusement ce problème. La traduction de l'*Office de la Vierge* fut aussi très-bien reçue lors de son apparition. Il fallut la rééditer en 1647, et vingt-sept ans après le poëte la faisait encore imprimer dans un recueil de ses *Œuvres chrétiennes*. La versification en était pourtant fort inégale, comme dans la plupart de ses précédents ouvrages : ce qui n'empêcha point les censeurs de l'approuver

avec force louanges [1] : et l'abbé Goujet qui pousse des cris d'indignation toutes les fois qu'il rencontre une poésie de Desmaretz, s'adoucit singulièrement en parlant de l'œuvre nouvelle du converti : « A la bonne heure, dit-il ! tout y est pieux, n'y étant question que de la traduction d'un office reçu dans l'Église et de celle des vêpres du Dimanche, des sept psaumes de la Pénitence et des hymnes de l'année. Mais ajoute-t-il, la poésie pouvoit en être plus noble, moins lâche, moins rampante... » Nous lui ferons le même reproche.

L'ouvrage est dédié à la Reine Régente qui recherchait beaucoup ces sortes de poésies chrétiennes. Voici la traduction du *Pater :*

Nostre Père qui du haut des cieux
Habites l'heureuse demeure,
Que ton nom par tous à toute heure
Soit sanctifié dans ces lieux.

Ton règne ainsi que ton pouvoir
Par toute la terre s'épande ;
Qu'icy bas comme au ciel, s'entende
Et s'accomplisse ton vouloir.

Qu'en toutes nos nécessités
Ton soin, ce jour, ne m'abandonne ;
Et tout ainsi que je pardonne
Pardonne mes iniquités.

Empesche l'Esprit infernal
De tenter mon âme fragile :
Sois mon secours et mon asile
Et me garanty de tout mal !

[1] Voici l'approbation : « L'auteur de ces Pseaumes mis en vers, aussi bien que ces Hymnes et Prières de l'Eglise, a joint avec tant d'heur et d'adresse la politesse de son style à la pureté du langage et de l'esprit, la nouveauté industrieuse de ses traductions à la richesse et fécondité de ses divins enseignemens, et la grâce et majesté de la Poésie à la dignité et sainteté de ses mystères, qu'il est facile de juger que le même Esprit qui parloit par la bouche de David, a animé ses paroles et ses pensées dans cet ouvrage véritablement de piété. Ce qui est cause que bien loin d'y trouver à redire, ou chose aucune qui s'éloigne tant soit peu des sentimens de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, ou de l'honnesteté des mœurs, nous le jugeons plustost très-utile au salut des âmes, et très-propre pour leur faire pratiquer avec plus de suavité les pratiques de dévotion, dont le goût est parfois attiédy en elles... »

Ce morceau peut faire juger des autres : et l'on ne s'étonnera pas si nous déclarons que les meilleurs passages de l'office sont les paraphrases des psaumes déjà traduits et publiés sous Richelieu, et fidèlement reproduits à leur place dans le nouveau recueil[1].

Desmaretz passa ensuite près de dix années sans rien donner au public qu'un petit ouvrage sans importance : *La vérité des fables,* ou l'histoire des dieux de l'antiquité (1648) : mais pendant cette longue période de tranquillité apparente, retiré en Poitou chez le duc de Richelieu qui l'avait pris pour intendant, il travailla sans relâche : car tout d'un coup, à partir de l'année 1653, il publia en l'espace de trois ans, une interminable série d'œuvres chrétiennes et morales qui se précipitèrent sur le Parnasse, comme une véritable avalanche. Les principales sont : *Les promenades de Richelieu,* ou *les vertus chrétiennes,* poëme en huit chants (1653) ; — *Les morales d'Épictète, de Socrate, de Plutarque et de Sénèque,* en prose (1653) ; — *Les quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ,* et le *combat spirituel,* ou de la perfection de la vie chrétienne, traduits en vers (1654) ; — *Clovis,* ou la France chrétienne, poëme héroïque (1654) ; —

[1] Pour se rendre un compte exact de la froideur de cette traduction presque littérale il suffit de mettre en regard ce *Gloria Patri* que Desmaretz répète invariablement à la fin de chacun de ces psaumes :

Gloire au Père adorable,
Gloire au Fils Jésus-Christ
Et gloire au Saint-Esprit
Egale et perdurable,

avec les quatrains élégants et variés que Racine a placés au bas des psaumes qu'il a paraphrasés :

Gloire à toi, Trinité profonde
Père, Fils, Esprit-Saint : qu'on t'adore toujours,
Tant que l'Astre des tems éclairera le monde,
Et quand les siècles même auront fini leurs cours ;

ou bien :

Règne, ô Père Eternel, Fils, Sagesse incréée,
Esprit-Saint, Dieu de paix,
Qui fait changer des tems l'inconstante durée
Et ne change jamais.

et mille autres analogues. Desmaretz a trouvé le sien si beau qu'il ne l'a pas une seule fois changé.

Le cantique des cantiques représentant le mystère des mystères, dialogue amoureux de Jésus-Christ avec la volonté son épouse, qui s'unit à lui en la réception du Saint-Sacrement (1656) ; — *Le cantique des degrez*, ou les quinze psaumes graduels, contenant les quinze degrez par lesquels l'âme s'élève à Dieu (1657) ; etc...

De toutes ces œuvres, une seule est aujourd'hui connue, au moins de nom, grâce à Boileau ; c'est le *Clovis :* parmi les autres, nous rencontrons un titre assez singulier qui doit arrêter pendant quelques instants notre attention : il s'agit du poëme des *Promenades de Richelieu.* Desmaretz suppose que le cardinal était accompagné dans ses promenades de toutes les vertus chrétiennes, et que ce livre est le fruit de ses propres méditations lorsqu'il était obligé de suivre le grand ministre. Le poëme est divisé en huit chants; et les sept premiers plus tard réimprimés dans le recueil des *Œuvres chrétiennes* du poëte, sous le titre de poëme des *Sept vertus chrétiennes,* sont de véritables sermons sur la foi, l'espérance, la charité, l'humilité, l'obéissance, la patience et la mansuétude. Le huitième chant présente un intérêt particulier : c'est une description complète du château de Richelieu. Desmaretz l'avait esquissée déjà dans la comédie des *Visionnaires :* mais retenu par les faibles dimensions du cadre obligé des actes et des scènes, il n'avait pu se livrer à de longs développements. Il se donne ici libre carrière : aucun détail ne lui échappe : et cette partie du poëme est précieuse, plutôt, il est vrai, au point de vue archéologique qu'au point de vue poétique. Cependant La Fontaine ne la dédaignait pas. Écrivant à sa femme la relation du voyage qu'il fit en 1663 de Paris en Limousin, et ayant à décrire lui-même le magnifique château de Richelieu, il avoue qu'il ne pourra pas approcher de son modèle : « En tout cas, écrivait-il, vous aurez recours à ce que Desmaretz a dit de cette maison : *c'est un grand maître en fait de descriptions.* Je me garderois bien de particulariser aucun des endroits où il a pris plaisir à s'étendre, si ce n'étoit que la manière dont je vous écris ces choses n'a rien de commun avec celle de ses *Promenades.* » Et ailleurs : « Parmi les autres statues qui ont là leurs appartemens et leurs niches, l'Apollon et le Bacchus emportent le prix au goût des savants ; ce fut toutefois Mercure que je considérai davantage à cause de ces hirondelles

qui sont si simples que de lui confier leurs petits, tout larron qu'il est : lisez cet endroit des *Promenades de Richelieu;* il m'a semblé beau, aussi bien que la description de ces deux captifs dont M. Desmaretz dit que l'un porte ses chaînes patiemment, l'autre avec force et contrainte... » Et plus loin : « Je ne m'amuserai point à vous décrire les divers enrichissements ni les meubles de ce palais. Ce qui s'en peut dire de beau, M. Desmaretz l'a dit. »

Cet enthousiasme du bon La Fontaine n'empêche pas qu'on ne rencontre dans les *Promenades* certains vers d'une platitude désolante :

Mais il faut avant tout rendre l'honneur à Dieu.
Sous ce pavillon gauche, allons voir ce saint lieu ;
C'est l'auguste chapelle où vingt blanches colonnes
Ont leurs chapiteaux d'or comme autant de couronnes :
En la base, en la frise, et dans la voûte encor
Du blanc la douceur règne avec celle de l'or.
Que d'illustres tableaux ornent ces feints portiques !
Que de nobles enfants de grands peintres antiques !...

Il en est en revanche de très-heureux : celui-ci par exemple :

La valeur d'Alexandre en ce buste respire.

Mais ils sont rares. Le Fort de la Morinière en a conservé les meilleurs dans sa *Bibliothèque Poétique.* Nous citerons les suivants pour faire opposition à ceux qui précèdent :

Tout ressent la douceur de l'aimable Espérance :
Un sort d'un autre sort attend la différence :
La nuit attend du jour l'admirable beauté ;
Le jour attend des nuits, le repos souhaité.
L'hiver attend le temps où la rose boutonne ;
Le printemps veut l'été qui brûle pour l'automne
Et l'automne gémit, foulant les vins pressez
Pour jouir dans l'hiver de ses fruits amassez.
Toujours sur le bonheur l'Espérance fondée
Nous peint du temps futur une agréable idée.
Le présent seul déplaist et cherche l'avenir.
Le passé devient doux dans nostre souvenir :
Mais le sort que l'on gouste, et tant soit-il prospère,
N'est point encor si doux que le sort qu'on espère...

Nous pourrions présenter d'autres passages fort poétiques sur les chênes, images de la patience, sur des arbres abattus, sur la tristesse de l'automne ; mais il faut les glaner péniblement dans les huit chants du poëme. Le principal défaut de notre académicien, nous l'avons déjà dit, est l'inégalité.

Le château de Richelieu possédait, pour l'ancien favori, des attraits de plus d'une sorte : on y remarquait entr'autres une imprimerie très-luxueuse, dont les caractères nets et minuscules rivalisaient avec les plus beaux spécimens des Elzéviers. C'est là que Desmaretz fit imprimer par Étienne Migon, ses *Morales d'Épictète, de Socrate, de Plutarque et de Sénèque*, fragments traduits en prose, dont le style est tellement concis qu'il semble martelé : mais cette plaquette de deux cents pages, sans introduction ni préface, n'est aujourd'hui recherchée que des bibliophiles, à cause de sa typographie remarquable. Il en est de même des *Quatre Livres de l'Imitation de Jésus-Christ* traduits en vers. Nous ne savons pourquoi B. de la Monnoye ordinairement si bien informé, prétend dans ses notes sur les *Jugemens des Savans* de Baillet, que la paraphrase de Desmaretz sur l'*Imitation* n'a jamais été imprimée. Elle a paru en 1654 chez Pierre Le Petit et Henri le Gras, en un charmant volume in-12 [1], avec titre gravé et figures de Claude Mellan en tête de chaque livre. Guillaume Colletet en parle avec éloge dans son *discours de la Poésie morale* [2]. Une seconde édition, plus rare encore que la précédente, parut cette même année chez les mêmes éditeurs trois mois seulement après la première [3], suivie du *Combat spirituel* [4] : elle avait été imprimée au château de Richelieu en format in-8°, et ses caractères très-menus, d'une netteté extraordinaire, lui donnent une valeur inappréciable. Lambert en publia une troisième édition en 1661, et Barbier en cite encore

[1] Sans date, mais achevé d'imprimer le 6 juillet 1654.

[2] *Traité de la poésie morale et sententieuse*, par le sieur Colletet. Paris, Sommaville, 1658, in-12, p. 44.

[3] Achevé d'imprimer le 6 octobre 1654.

[4] Le *Combat spirituel* est précédé d'un *Advertissement* dont voici les premières lignes : « Après avoir mis en vers françois le livre d'or de l'*Imitation* de Jésus-Christ, j'ay été obligé par des commandemens auxquels je ne puis résister, de traduire de même celuy du *Combat spirituel* qui va presque de pair avec celuy de l'*Imitation*. »

deux autres. Il ne faudrait pas conclure de là à un grand succès littéraire. Ce volume était acheté beaucoup plus comme livre de dévotion que comme œuvre poëtique. La traduction de Corneille ne le détrôna point.

Nous parlerons plus longuement du *Clovis*, l'œuvre capitale de Desmaretz, à laquelle l'*Art poétique* de Boileau a fait une réputation de fort mauvais poëme. Quand on veut prouver que la poésie française est incapable d'aborder avec succès les sujets épiques, on cite toujours à côté de *la Pucelle* de Chapelain, l'*Alaric* de Scudery, le *Clovis* de Desmaretz, le *Saint Louis* du Père Lemoyne, le *Charlemagne* de Laboureur et les innombrables essais d'une foule d'auteurs du grand siècle. Examinons si cet arrêt est mérité.

IX.

Le Clovis.

(1654.)

Si les vers du poëme de Desmaretz, malgré de fort beaux passages, ne peuvent soutenir une lecture assidue, on doit au moins louer sans réserve l'intention du poëte. Le patriotisme le plus pur, allié au sentiment religieux le plus élevé, l'a seul guidé dans le choix de son sujet. Il a voulu composer un ouvrage éminemment national, en chantant les origines de la monarchie chrétienne et en démontrant l'incomparable poésie du christianisme. Vingt ans auparavant, en 1633, son ami Antoine Godeau, plus tard évêque de Grasse, et son confrère à l'Académie, avait déjà soutenu, en tête de ses *Paraphrases*, que les sujets chrétiens sont les plus favorables au développement des idées poétiques. Plus tard, Desmaretz défendit lui-même cette thèse avec plus d'ardeur encore, dans la préface qu'il publia en 1673 en tête de la dernière édition de son poëme ; mais en 1650, l'idée avait déjà réalisé de grands progrès dans son esprit. Les livres saints dont il faisait une étude continuelle depuis sa conversion, avaient beaucoup contribué à lui faire entrevoir la beauté de la poésie religieuse quand le souffle d'une puissante inspira-

tion l'anime. Montrer, par une œuvre magistrale, quel parti l'art pouvait tirer de la poésie chrétienne fut bientôt sa préoccupation constante. Il s'en ouvre confidentiellement au public dans son « avis aux beaux esprits du monde », qui servit, quelques années après, de préface aux *Délices de l'esprit :* « Il faut faire voir, dit-il, à ce siècle sensuel, délicat et poli, qui cherche la beauté des inventions, la richesse des descriptions, la tendresse des passions, la délicatesse et la justesse des expressions figurées, qu'il n'y a ni roman, ni poëme héroïque, dont la beauté puisse être comparée à celle de la Sainte Écriture, soit en diversité de narration, soit en richesse de matières, soit en magnificence de description, soit en tendresses amoureuses, soit en abondance, soit en délicatesse et en justesse d'expressions figurées... » Malheureusement, tant vaut l'homme, tant vaut l'idée[1]; et Desmaretz n'était pas à la hauteur de sa conception. Il se l'imaginait pourtant avec beaucoup de naïveté.

« Le poëme de Clovis, dira-t-il plus tard, qui est mêlé de christianisme et de paganisme à cause que ce grand roi fut retiré de l'un à l'autre, est le plus grand et le plus beau sujet qu'un poète françois puisse jamais traiter..... C'est le véritable *poëme de la France,* où l'on voit les admirables exploits de ce grand roi qui en fit la conquête, et qui lui donna le nom de France, et où la sainte religion triompha du triomphant. Aussi la Grèce et l'Italie n'ont jamais eu si noble et si haut sujet, où la vraie religion ait combattu et vaincu la fausse ; et l'on ne pourra jamais l'appeler en justice au nom d'Homère ou de Virgile ou du Tasse, pour restitution ni d'emprunt, ni de larcin[2]. »

Desmaretz trouvait ce sujet si beau, qu'il finit par se persuader que Dieu même lui en avait envoyé du ciel l'inspiration :

« Entre toutes les grâces que Dieu m'a faites, dit-il dans la dédicace de son poëme au Roy, je dois estimer comme une des plus grandes, celle de m'avoir inspiré le dessein d'un ouvrage qui servît à sa gloire, lorsque j'eus le désir de travailler pour la gloire de Vostre Majesté et pour celle de la France. Il faut avouer que dans le sujet de ce poëme, les merveilles de Dieu sont si éclatantes, et les bontés qu'il a témoignées à cet Estat si admirables, qu'il n'y a rien dans les histoires de toutes les autres nations qui soit comparable à ce qu'il a fait pour ce Royaume. »

[1] H. Rigaut, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes.*
[2] Desmaretz, *Traité pour juger les poètes grecs, latins et français.*

Cette inspiration divine, qui suivit son cours pendant plusieurs années, si l'on en croit la préface des *Délices de l'esprit*, tourmenta Desmaretz dès l'époque de sa faveur près de Richelieu. Plusieurs vers de l'invocation au Cardinal nous en donnent l'assurance formelle ; mais ce fut à l'époque de la Fronde qu'il se mit sérieusement au travail, utilisant les loisirs que lui laissait en Saintonge l'intendance du château de Richelieu. Les lettres latines de Rolland Desmaretz avaient déjà fait connaître ce détail à l'abbé Goujet ; mais nous avons été plus heureux encore en retrouvant dans les portefeuilles de Conrart trois lettres inédites de notre académicien répondant à son frère, et qui nous le montrent à découvert dans tout le feu de la composition, répondant aux critiques, acceptant les conseils et livrant tous ses secrets.

L'élève du père Petau, imbu de ses souvenirs classiques, lui reprochait surtout de rimer un roman plutôt que de composer un véritable poëme, qui n'était sans doute pour lui, comme pour le classique Le Bossu, qu'un drame allégorique tendant à démontrer une maxime morale. Il est certain que le Clovis est un véritable roman de chevalerie à la façon de la Table ronde et de l'Arioste, avec les combats prodigieux, les fontaines enchantées, les duels, les enlèvements et les sorciers : mais il est certain aussi que ce roman s'accordait exactement avec les erreurs historiques de l'époque, car Dupleix et du Haillau avaient accepté et même amplifié les chroniques légendaires, au lieu de s'astreindre au récit plus sobre et plus fidèle de Grégoire de Tours. Jean Desmaretz avait la prétention d'écrire un roman historique, puisé aux sources les plus autorisées ; et ce dont son frère Rolland ne s'apercevait pas assez, c'est que le soin même de l'auteur pour rester fidèle à l'histoire, contribuait, comme l'a fait justement remarquer M. Duchesne, à le précipiter en plein roman. La mission d'Aurèle pour négocier le mariage de Clovis et ses épisodes étranges, ne sont-ils pas rapportés par Frédégaire ?.... Quoiqu'il en soit, voici les principaux fragments de ces lettres jusqu'ici inconnues, qui jettent un jour nouveau sur ce point d'histoire littéraire :

« Je vous ay déjà mandé que j'ay receu vostre lettre latine, et depuis encore j'en ai receu une françoise du 4 juin, par laquelle vous me faites

la grâce de me donner vos sentiments sur les cinq Livres que j'ay envoyés. Vous aurez veu ma lettre qui répond à une partie de vos remarques; et par la liberté que vous me donnez de vous dire mes sentimens de vos sentimens, et qui doit être donnée à ceux qui ont travaillé, pour ce qu'il y a apparence qu'ils ont bien pensé à ce qu'ils ont fait, j'ajouteray que sur ce que vous dites que ces Livres sentent plus le roman que le poëme : le roman et le poëme ne diffèrent d'une chose, sinon que l'un est en prose et que l'autre est en vers. Ainsi le Tasse est un roman. Croyez-vous que tout ce qu'il y a d'Armide et de Renaud dans le Tasse soit à rejeter pour ce qu'il est tout romanesque? C'est tout ce qu'il y a de plus long et de plus beau, et vous y pourrez encore plus trouver à redire, pour ce que Renaud n'est pas son principal personnage, mais Godefroy; et cela est bien plus épisodique que l'histoire d'Aurèle qui est le fondement de tout mon poëme, puisque c'est le fondement des amours de Clovis et de Clotilde; pour ce que par l'avis de saint Daniel Stylite, Aurèle alla chercher Clotilde, dont il fit le récit à Clovis, qui en devint amoureux. Ensuite Clovis alla voir Clotilde à Vienne. Tout cela est du corps du poëme et nullement épisodique. Les épisodes dans les poëmes sont des aventures assez étendues sans lesquelles le poëme pourroit subsister, comme celle de Nisus et d'Euryale dans Virgile, celle d'Olinde et de Sophronie dans le Tasse, celle de l'embrasement du palais de Lisois dans mon poëme, qui sont d'agréables digressions, et l'on ne prend pas la peine de se détourner de son chemin pour voir de si agréables choses. Mais il est absolument nécessaire de savoir comment Clovis a eu la connoissance de Clotilde, et pourquoi Aurèle et Clotilde même disent souvent que les saints ne leur ont point esté menteurs..... Il m'étonne comment vous avez pu vous ennuyer à cette histoire d'Agilane que chacun a trouvée si pathétique et si touchante[1] et mesme estant si bien fondée que l'histoire de Grégoire de Tours du combat de deux jeunes princes, l'un Suède, l'autre Vandale... »

Desmaretz fait ensuite la comparaison du nombre de vers de ses épisodes avec ceux de Virgile, puis il ajoute :

« La beauté des évenements de la prise de Troie, de la sorte que le récit est conduit et exprimé, rend le second livre très-agréable, mais c'est une furieuse narration que 1600 vers de suite... Je mesnage un peu autrement mes narrations, car il faut que nous ayons mille fois plus de circonspection que les anciens, lesquels nous avons pour modèles, mais

[1] L'épisode des amours d'Aurèle et d'Agilane est en effet fort touchant et traité avec une telle délicatesse que plusieurs de ses situations ont mérité d'être comparées avec celles du Bajazet de Racine. Ce cri d'Agilane :

Ah! je meurs que ta voix me parle pour un autre!

ne serait pas déplacé dans l'œuvre de nos grands tragiques.

en ce qu'ils ont de bon seulement... Il faut suivre les anciens en ce qu'ils ont fait de mieux et ne pas s'attacher servilement à toutes choses. On est bien plus délicat qu'on ne l'étoit mesme du temps d'Auguste. On veut que tout soit remply de bon et de beau, et qu'il n'y ait rien de bas. Pourroit-on souffrir que je fisse certaines comparaisons comme Virgile qui compare Amatas furieux à un sabot, ou à une toupie que les enfants font aller dans quelque galerie ; ou quand il compare une fureur à une eau qui bout dans un chaudron ? ou quand il compare un esprit agité à une eau qui est aussi dans un chaudron, dans laquelle la lumière du soleil semble trembler et est agitée, et par répercussion frappe de tous côtés et les murailles et le plancher d'une salle ? Ces comparaisons portent l'esprit à des choses basses et sont plus embrouillées que l'esprit mesme que l'on veut représenter bien embrouillé. Maintenant, on ne veut rien que de fort noble et de fort beau, et j'ay tasché dans mes récits, dans mes descriptions, dans mes comparaisons et dans mes passions, de porter toujours l'esprit à de belles idées avec toute la force de l'expression qu'il m'a été possible. S'il y a quelque chose

Quas aut incuria fudit
Aut humana pariem cavit natura,

nous y remédierons par vos bons avis et ceux de nos illustres et très-judicieux amis dont les sentimens me donneront de nouvelles forces pour mettre la dernière main à mon ouvrage. Enfin je vous demande une seconde et une troisième lecture avec attention, et que mes premiers enfans ne soient pas plus aymés de vous que les derniers, puisque j'ay pris autant de peine à faire les uns que les autres. »

Ces déclarations sont pour nous précieuses : elles constituent un véritable cri de guerre contre l'art poétique de l'antiquité ; elles accentuent plus sérieusement qu'on ne l'avait encore remarqué la première phase de la fameuse querelle des anciens et des modernes.

La seconde lettre nous donne la manière de travailler du poëte. Rolland lui avait reproché de marcher trop vite et de n'avoir mis que deux mois à composer trois nouveaux chants :

« De Richelieu, ce 6 juillet 1652. — J'ay receu parmy vos lettres celle de mon frère, par laquelle je voy qu'il n'a pas si bonne opinion du reste que des trois premiers chants, mais j'espère que quand il les relira, il en jugera peut-être autrement pour ce que d'habiles gens qui n'avoient jamais vu ni les uns ni les autres, estiment ceux-ci pour le moins aussi forts et bien plus pleins de grandes matières, et sans comparaison plus divertissans à cause de leur grande diversité. Il ne faut pas que ma grande facilité donne de mauvaises impressions. Il est impossible que je

me retienne quand ma veine est eschauffée, et je ne passe un seul vers que je ne l'aye mis au point le plus fort que je puis. Si l'on voyoit mes grandes corrections, et comme le lendemain je fortifie ou je change tout ce que j'ay fait le jour précédent, on verroit bien que je ne travaille pas à la légère. Ce qui est le plus fort est ce que je fais le plus viste, pour ce que la matière me porte, et ainsi si l'on condamnoit ma diligence, on condamneroit ce qu'il y a de plus beau. Je travaille par trois diverses fois et mesme par quatre sur chaque chose : la première fois quand je compose, le lendemain quand je m'employe à la correction ; quand le livre est fait, je l'écris tout entier et je m'arreste encore sur chaque vers pour le fortifier ou le corriger. J'ajoute des comparaisons et autres choses aux lieux que l'on passe dans la composition ; et j'ay récrit et par conséquent corrigé tous les livres deux ou trois fois. Mais la grande faculté que j'ay soit à la production, soit à la correction, fait que je ne laisse pas d'avancer beaucoup. Ce n'est pas encore que j'en veuille demeurer là, ni précipiter l'édition, étant résolu de consulter sur chaque chose les plus savans que je pourray et de laisser reposer l'ouvrage autant qu'il faudra. Il n'y a personne qui aime tant que moi à recevoir des avis, et plus je corrige facilement, plus volontiers je les reçois. Tout ce que je désire seulement est que l'on juge la chose par la chose mesme, et non pas la diligence qui donne une mauvaise impression, et il est certain que si je gardois chaque livre un an, on le trouveroit bien meilleur [1]. »

La troisième lettre a surtout pour but de répondre aux reproches d'anachronisme :

« Eut-il été raisonnable, écrit Jean Desmaretz, que sur un avis qu'on eût donné à Virgile que Didon n'estoit pas du temps d'Enée, il eût changé tout son livre, et n'eut pas fait aller Enée à Carthage? Si cette objection a été faite à Virgile par quelque ami, il luy aura répondu qu'il ne luy apprenoit rien, qu'il le savoit aussi bien que luy, mais qu'il luy

[1] La fin de cette lettre contient des détails très-intimes : « Au reste, mon cher frère, dit Jean Desmaretz, je vous rens grâce du tendre souhait que vous me faites, que vous ne me trouviez point vielly. Pour vous contenter là dessus, je vous diray que jamais je ne me portay mieux et que l'on me dit souvent que je ne parois pas avoir trente ans. M... vous pourra dire que N... a fait souvent cette remarque, et que jamais je n'eus le teint si frais. Je croy que cela me vient de vivre chastement, car je l'ay promis ainsi à ma femme, à cause des maux horribles qu'elle a eus, afin de la laisser en repos, et ainsi nous nous séparons avec moins de peine... Mon cher frère et ma chère sœur trouveront icy mes tendresses accoustumées, et mes niepces et mes enfants. J'ay receu la lettre de ma fille aisnée. Adieu. »

Cette lettre est un des rares documents qui nous apprennent que Desmaretz ait été marié et qu'il ait eu des enfants. Sa femme se nommait Anne Fleury, mais nous ignorons la date de son mariage.

avoit pleu le faire ainsi, pour ce qu'il l'a pu faire selon la liberté de la poésie qui est maistresse des temps. Nous aurions bien de l'obligation à ces sortes de juges s'ils eussent été cause que Virgile eût osté toute l'aventure de Didon, et il nous importe fort peu qu'elle ayt esté du temps d'Enée ou non, pourveu que la chose qu'on nous représente soit belle. Si on vous donnoit un excellent melon, voudriez-vous savoir avant que d'en gouster s'il a été cueilly au matin ou au soir, au croissant de la lune on au decours? Que vous importe en quel temps il ait été cueilli pourveu qu'il soit bon? Quand les choses sont bonnes d'elles-mesmes, il ne faut pas chercher des défauts dans le temps, mais prendre ce que l'on vous présente, et juger de la chose par elle-mesme et la louer si elle-mesme est louable[1]. »

Nous voilà donc bien avertis. C'est véritablement une nouvelle école qui surgit en art poétique. Plus de conventions factices. Il faut revenir au naturel, laisser la mythologie aux anciens, aborder franchement le christianisme épique, ne pas copier servilement Homère et Virgile, mais les imiter quand ils font chanter leurs héros conformément à leurs croyances. Il est très-remarquable qu'au commencement du règne de Louis XIV, trois poëmes parurent presque simultanément pour affirmer cette théorie : le *Clovis* de Desmaretz, la *Pucelle* de Chapelain, et le *Saint-Louis* du Père Lemoyne. Malheureusement les défauts de forme donnèrent à la critique trop facile prise contre eux ; mais le sillon avait été profondément tracé : Boileau commit une faute grave en revenant à la pure mythologie et en déclarant la guerre au poëme chrétien, pour ruiner le crédit personnel de ceux qui l'avaient inventé. Il perdit son temps. Abattu un moment, mais non pas terrassé, le poëme chrétien devait sortir un jour victorieux d'une lutte acharnée. Desmaretz fut un de ses plus fermes champions.

On connaît le début du poëme :

Quittons les vains concerts du profane Parnasse,
Tout est auguste et saint au sujet que j'embrasse :
A la gloire des lys je consacre ces vers.
J'entonne la trompette et répans dans les airs
Les faits de ce grand roy, qui sous l'eau du baptême

[1] Les trois lettres d'où nous avons extrait ces fragments se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal parmi les manuscrits de Conrart : B. L. F. 145, p. 29, 35 et 39.

Le premier de nos rois, courba son diadème,
Qui sage et valeureux, de ses fatales mains
Porta le coup mortel au reste des Romains,
Mit la Saône et le Rhin sous sa vaste puissance
Fit tomber sous son bras la gothique vaillance
Et faisant aux vaincus aimer ses justes lois
Donna le nom de France à l'Empire gaulois.

Nous ferons ici, malgré cette pompeuse déclaration, un grave reproche à Desmaretz. Son poëme manque d'unité : il y a en réalité trois sujets qui s'y succèdent. Les vingt premiers chants sont consacrés à la poursuite d'un but bien défini : le mariage de Clovis et de Clotilde ; les trois suivants chantent le baptême du roi ; les deux derniers forment comme une espèce de supplément qui raconte la défaite et la mort d'Alaric. « S'il s'en trouve quelques-uns, dit l'auteur dans sa préface, qui s'étonnent de ce que je ne finis pas mon ouvrage par le baptême de Clovis, et qui s'imaginent que je dois conclure par la chose qui sembloit estre mon véritable but, je les prie de considérer que le titre de mon poëme est *Clovis ou la France chrestienne*. Ils verront que mon but estoit de faire voir le christianisme établi dans la France et qu'il n'y fut étably qu'après la défaite et la mort d'Alaric, roy des Goths ariens, ennemis de Jésus-Christ, lequel possédoit tous les pays depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, qui sont pour le moins le tiers de la France. »

Il n'est pas besoin d'insister sur l'étrangeté de cette théorie qui consiste à mettre uniquement dans l'énoncé du titre, l'unité prétendue d'un ouvrage. Il est certain que lorsqu'on a lu les premiers chants du *Clovis*, on a le droit de s'imaginer que le poëme se terminera comme les comédies par un mariage, et lorsqu'on arrive au chant XXI, on n'admet plus d'autre dénouement que le baptême du roi. Renfermons-nous donc, sans nous égarer davantage, dans le cycle des vingt premiers chants.

Clovis a enlevé Clotilde à Vienne dans le palais de l'usurpateur Gondebault, frère et meurtrier de son père [1] ; mais par une

[1] Nous citerons ici une heureuse comparaison :

Ainsi le fan craintif d'une biche lancée
Par l'ombreux Apennin fuit l'oreille dressée,
Croit voir à chaque pas ou les chiens ou les loups

suite d'aventures plus ou moins merveilleuses, et d'enchantements tantôt diaboliques, tantôt célestes, Clotilde subit cinq enlèvements successifs qui l'arrachent aux bras de Clovis ardent à sa recherche, jusqu'au jour bienheureux où pendant une bataille sanglante contre les troupes germaines, Saint-Denis la remet au roi des Francs en lui faisant promettre de se convertir. Sur ce thème sont brodés les épisodes les plus fantastiques, les inventions les plus surnaturelles de l'art des démons et des magiciens. « Ainsi Virgile, dit l'auteur pour se justifier, n'a pas manqué d'employer d'abord toutes les plus extraordinaires machines. Il introduit Junon qui témoigne son ancienne rage contre les Troyens et qui va trouver Éole pour les faire périr sur la mer. Éole à sa prière fait sortir ses vents et excite la tempête; Neptune survient et l'apaise, etc..... Voyez la quantité prodigieuse de machines entassées dans le premier livre de l'Énéïde! Il m'est donc bien permis d'employer d'abord deux ou trois choses extraordinaires et surnaturelles pour émouvoir le lecteur, si Virgile en a employé plus de trente. »

Appuyé sur cette autorité, et remarquant que les personnages introduits dans son poëme pour les choses surnaturelles sont tous célèbres dans l'histoire : « du côté du ciel, Saint-Rémy, Sainte-Geneviève, Saint-Daniel-Stylite et quelques autres saints renommés par plusieurs miracles dont ce siècle-là fut très-fécond; et du côté de l'enfer, plusieurs méchans princes payens, comme Cavaric, Ranchaire et Aubéron surtout, surnommé enchanteur dans l'histoire mesme et par conséquent non-seulement enchanteur vraysemblable, mais encore véritable et historique... », Desmaretz ouvre la scène en introduisant Lucifer lui-même plongé dans un profond désespoir devant le flot toujours montant du catholicisme dans les Gaules. Si tout le poëme était écrit sur ce mode élevé, nous aurions en Desmaretz un rival de Milton :

Que devient mon pouvoir? A quel coin reculé
Se doit borner enfin mon règne désolé?

Et sent troubler son cœur et ses faibles genoux.
Si le zéphyr esmeut une feuille abattue
Il pense qu'un veneur le poursuit et le tue,
Bien que par ses détours, sa mère aux pieds légers
Emporte loin de lui la chasse et les dangers.

Ce puissant créateur de la terre et de l'onde
M'ayant chassé du ciel me veut chasser du monde.
Autrefois, réveillant mes vœux ambitieux
Ne pouvant être Dieu, j'inventay mille Dieux,
J'usurpay ses honneurs en luy faisant la guerre,
Et content de son ciel, il me laissoit la terre.
A peine un peuple seul se put-il réserver
Qui contre luy cent fois osa se soulever,
Sur qui cent fois les miens leurs loix purent estendre
Et qui fut le mespris des armes d'Alexandre.
Mais depuis que ce Fils dans la crèche enfanté
Caché sous l'indigence et sous l'humilité
Sapa les fondements de mon superbe empire,
A ma honte icy bas toute chose conspire.
Son Église s'accroist de tout ce que je perds,
N'auray-je pour royaume enfin que les Enfers?
Rome, jadis mon trosne, où de tant de victimes
Le sang fumoit pour moy dans les temples sublimes,
Qui vit de ma faveur des effets si puissans,
Quand de tout l'univers je payai son encens.
L'injuste suit la croix, m'abandonne et me chasse.
En vain j'ay suscité l'Illyrie et la Thrace!... etc.

C'est une justice à rendre à Desmaretz, que dans tout le cours de son poëme, il a toujours très-poétiquement rendu les désespoirs ou les imprécations, et Dieu sait combien l'on en trouve épars à la suite des catastrophes de tout genre suscitées par les machinations de Lucifer! mais le poète ne sait pas se borner, il se noie trop souvent dans des descriptions puériles et dans les flots de détails insipides.

Après avoir exhalé son désespoir, Satan furieux se rend, sous les traits de Mercure, chez son serviteur Aubéron, prince d'Austrasie et descendant de Mérovée, pour l'exciter à mettre obstacle par ses charmes à l'amour de Clovis qui fuit en ce moment à toute bride hors de Vienne portant en croupe Clotilde enlevée au tyran Gondebault. Un orage amène les deux fugitifs au château d'Aubéron, et celui-ci ne trouve pas de meilleur expédient que de leur faire boire des eaux d'une fontaine enchantée dont la vertu rend les paroles des buveurs absolument contraires à leurs sentiments. Nous citerons sans commentaire ce passage étrange :

Chacun, de ses pouxmons esteint l'ardeur pressante
Et verse de longs flots dans sa bouche innocente.

Nouveauté merveilleuse incroyable aux neveux :
Le Roy, pour exprimer le plus cher de ses vœux,
Qu'il voudroit dans Paris la voir en assurance ;
— Que loin de vous, dit-il, ne suis-je dans ma France !
— Clotilde rougissant veut montrer son ennuy,
Et dit : — Un autre prince ayant rang en mon âme,
Devois-je m'exposer à ta perfide flâme!
— De cent propos pareils ils s'attaquent soudain :
L'oubli, la cruauté, l'orgueil et le dédain,
Pour des reproches doux et des plaintes flatteuses
Esclatent à l'envy dans leurs bouches menteuses.
La rougeur qui s'espand sur leurs fronts courageux
Leur paroist un effet d'un mépris outrageux :
Et des mots imprévus les sensibles injures
Dans leurs cœurs abusés portent mille blessures...

Ajoutons à cette bizarre situation, renouvelée des romans de la Table ronde, des détails comme ceux-ci :

A sa vive blancheur, sa blonde chevelure
Donne un éclat pareil à *l'œil de la nature.*

ou bien :

Alors son noble cœur détestant les perfides
Fit verser à ses yeux *mille perles liquides.*

et l'on aura quelque idée des contrastes que présente déjà la physionomie du premier chant.

Mais nous n'avons pas l'intention de refaire ici, après MM. Petit et Duchesne[1], une analyse complète du poëme, dont le ton général présente constamment l'inégalité choquante que nous venons de signaler. Disons seulement qu'un nouveau charme éloigne et égare Clotilde, et qu'Aubéron, après avoir montré à Clovis une galerie de tableaux qui représente l'histoire des Francs depuis la prise de Troie, lui offre sa fille Albione. Le héros refuse, et pour se venger, Aubéron lui fait voir dans une apparition Sigismond, fils de Gondebault, enlevant Clotilde pour

[1] *Etude sur le Clovis de Desmaretz,* par M. Petit, professeur au Prytanée de La Flèche. Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Le Mans 1867, p. 708, etc. — *Histoire des poëmes épiques français au XVIIe siècle*, par Julien Duchesne, Paris, Thorin, 1870, in-8°. — Nous avons supprimé de notre étude primitive tout ce qui pouvait faire un double emploi trop accusé avec celles de nos prédécesseurs.

la ramener à Vienne. Clovis se précipite à la poursuite du ravisseur, suivi de son confident Aurèle, rejoint ses troupes à Langres où l'on en passe la revue avec l'incident du vase de Soissons, et pendant qu'il s'exténue en marches et contre-marches, pendant qu'au Ciel la Vierge implore le Tout-Puissant en faveur de Clotilde[1], et que celle-ci résiste dans Vienne à l'amour de Sigismond, Aubéron excite ses deux filles à séduire le cœur de Clovis. La plus jeune, Albione, prend les traits de Clotilde et se fait aimer à l'aide de cet artifice ; mais reconnaissant bientôt que Clovis n'aime que les traits de Clotilde en sa personne, elle le quitte la rage au cœur[2]. L'aînée, Yoland, furieuse de ne l'avoir pas séduit, revêt une armure et vient à Paris dans un tournoi proposer un duel à Clovis. Battue, elle prend la fuite, rejoint sa sœur, et toutes deux se livrent à un carnage général sur les habitants des environs de Paris. On les saisit, on les jette en prison, mais elles captivent le cœur de deux généraux du roi, et pour se venger d'une ma-

[1] Desmaretz n'avait pas le souffle assez puissant pour peindre convenablement la cité bienheureuse ni pour tracer les traits du Dieu des chrétiens : son paradis de cristal et de pierres précieuses est d'aussi mauvais goût que sa représentation bizarre des mystères chrétiens; mais il a trouvé des accents plus vrais pour la Vierge :

Les anges sous son corps saint et majestueux
S'assemblent à l'envy prompts et respectueux.
De sa robe d'azur mille têtes ailées
Portent les riches pans à bordures perlées,
Et ses pieds glorieux mollement sont placés
Sur des nuages d'or l'un sur l'autre amassés.
Devant les purs rayons de sa beauté divine
Le ciel s'ouvre, l'air fuit et la terre s'incline;
Et de cent douces voix les chœurs délicieux
Célèbrent la grandeur de la Reine des cieux...

[2] Les imprécations d'Albione sont très-remarquables :

Tristes dieux, noirs démons, pour la dernière fois
Sortez du sombre Arverne aux accents de ma voix,
Accourez !... Alecton, Mégère, Tisiphone,
Si vous vîntes jamais au secours d'Albione,
Contre un prince abhorré, ses enfans, ses neveux,
De ma bouche expirante accomplissez les vœux !
Que ses fils, à ses yeux, par de cruelles guerres
Comme loups acharnés ensanglantent les terres.,.
Et que toute sa race en marâtres féconde
De tragiques horreurs ensanglante le monde... etc.

nière terrible, elles mettent le feu à la prison. Les dernières catastrophes de Paris donneront quelque actualité à la description suivante qui nous a frappé par ses vers énergiques. C'est l'incendie au pétrole avec toutes ses horreurs, deux cents ans avant la Commune de 1871 :

Maint esprit leur apporte et du souffre l'écume
Et la luisante poix et le gluant bitume;
Par Chromis et Myrrhyne[1] en deux obscures nuits
Les portes, les planchers, les murs en sont enduits.
Les sœurs font murmurer des magiques paroles
Et de naphte brûlante emplissent des fioles,
Dont tout corps par le feu doit se voir enflammé
Et qui voudra l'esteindre, en doit estre allumé.....
... Dans leur âpre courroux, des nuits le noir silence
Est moins propre à leur gré pour combler leur vengeance.
Il faut que le soleil éclaire leur fureur;
Plus la foule croistra, plus il croistra d'horreur.
Soudain en divers lieux les flammes sont semées,
Déjà montent aux cieux les épaisses fumées;
L'on voit les soliveaux, les murs, les toits flambans,
Les combles élevez aux abysmes tombans.
Le feu vomit partout sa force furieuse
Qui pétille et partout s'accroît victorieuse.
Il ondoye et les vents aydent à l'attiser,
Et l'eau mesme ne sert qu'à le mieux embraser.
De son propre ennemy sa fougue se renforce,
De tout ce qui s'oppose il en fait son amorce.
Tout au désastre accourt; les gardes du Palais,
Et les voisins émus et les actifs valets
Vont chercher en tous lieux les secourables ondes,
Les fontaines, les puits, les citernes profondes,
Et la Seine voisine et les courans ruisseaux.
Rien ne sert, le feu règne au mépris de tant d'eaux.
Les vases d'or, d'argent et les bronzes antiques
Pesle mesle fondus coulent par les portiques
Dont les ruisseaux bouillans, riches et dangereux
Brûlent d'un triste cours les pieds des malheureux.....
..... Tout à coup les deux sœurs, la fiole à la main
Pleine de l'eau magique, huileuse et consumante,
Du mur passent d'un saut une bresche fumante.
L'on veut les arrester par cent fers aiguisez :
Elles jettent les eaux sur les corps opposez.

[1] Noms de leurs suivantes.

Soudain des feux prochains ces eaux sont allumées,
On voit des bras flambans, des têtes enflammées.
C'est en vain que du mal on veut borner le cours,
Soudain le feu se prend à qui donne secours.
Alors l'ardente peste à tous se communique,
Tout soldat abandonne et l'espée et la pique,
Gémit, jette des cris pour les vives douleurs
De l'assaut imprévu de brûlantes chaleurs.
Albione, Yoland, seüres et triomphantes
Sautent parmi les flots des flammes estouffantes..... etc.

Enfin, sainte Geneviève arrête le fléau, ressuscite les soldats brûlés qui se convertissent, et l'évêque Marcel bâtit sur le lieu de l'événement une église qui s'est longtemps appelée Sainte-Geneviève-des-Ardents.

Cependant, revêtu de l'armure miraculeuse que Saint-Germain a remis pour lui à Aurèle, et sur laquelle sont gravées les destinées de la France depuis son baptême jusqu'au ministère de Richelieu, Clovis marche contre l'armée de Gondebault. Pendant huit chants entiers, ce ne sont plus que batailles sanglantes et combats singuliers, dans l'intervalle desquels Clotilde reconquise par Clovis est encore une fois enlevée par les charmes d'Aubéron. On remarque surtout le duel terrible entre Clovis et Sigismond au xvi[e] chant, la fière réponse de Lisois à Yoland au xviii[e] et la grande bataille qui remplit le xx[e] tout entier. C'est là qu'on lit ces deux vers nobles et vigoureux, quand le traître Ardéric feignant une grande épouvante à la vue des innombrables troupes germaines, dit au roi :

Leurs traits nous couvriront comme un nuage sombre.
— Eh bien! lui dit Clovis, nous combattrons à l'ombre!

Mais pourquoi faut-il, à côté de ces beaux vers, rencontrer ce passage du xxii[e] chant, dans lequel le poëte représente la marche funèbre vers Reims des victimes de la bataille :

Les coursiers les plus chers à ces nobles amans,
Sont conduits deux à deux, sensibles, écumans,
Et semblent de douleurs, parmy les larges routes,
De leurs humides yeux jeter de grosses gouttes!

De pareils contrastes sont beaucoup trop fréquents dans le

poëme : une note mâle et sonore est presque toujours suivie d'un ton faux et criard.

Nous ne pouvons mieux terminer cette analyse qu'en rapportant ici le jugement de M. Duchesne. Le poëme de Clovis est, en résumé, dit-il, une production romanesque intéressante, instructive par ses bizarreries mêmes, douée de mouvement, de variété, d'éclat, souvent même de variété dramatique. Les personnages tout d'invention y sont précisément les plus vivants. La foi religieuse et le patriotisme, l'amour pour nos vieilles légendes, jettent, sur certaines pages, le charme propre aux poëmes nationaux. Le style a souvent de la chaleur, de la grâce, de l'harmonie. Mais les défauts abondent, Desmaretz semble négliger la forme par caprice et s'abandonne à tous les écarts d'une imagination mal équilibrée. C'est peut-être, en somme, l'écrivain qui a transmis à ses successeurs le plus de ressources pour le surpasser[1].

Le *Clovis* fit du bruit lors de son apparition, et les critiques se partagèrent en deux camps. Malheureusement, la plupart de ceux qui jugeaient sainement se rangèrent de l'avis de Boileau qui traita plus tard le *Clovis* de poëme ennuyeux à la mort. On connaît les deux derniers vers de l'une de ses épigrammes :

..... Mais, cher amy, pour lui répondre
Hélas! il faut lire Clovis!

Parmi les partisans de Desmaretz, il faut compter Chapelain, intéressé lui-même dans son succès, qui eut la complaisance de relever « les agréments et la diversité du poëme », le Père Mambrun qui en aimait « l'invention et l'industrie » et surtout Ménage qui s'écrie dans son élégie latine *Ad Stephanum Bacotum medicum parisiensem :*

Ecce Capellanus ducit comitante Mareso,
Qui celebrant forti fortia facta pede.

Mais les censeurs furent plus nombreux que les approbateurs. L'ordonnance du poëme de Clovis, dit Baillet, a déplu à beaucoup de connaisseurs qui aiment la régularité; d'autres ont trouvé à redire au style; Furetière le traitait de poëme fait à la

[1] Julien Duchesne, *Histoire des poëmes épiques français du XVIIe siècle*, p. 134.

hâte « ce qui fait que les vers n'en sont pas polis et luisans »... La critique qui fut la plus sensible à Desmaretz avant sa lutte avec Boileau, fut celle de l'abbé de Marolles qui publia sur le poëme des *Observations* dans lesquelles il louait beaucoup plus qu'il ne censurait ; mais ces remarques blessèrent vivement le poëte. Dans une lettre à l'abbé de La Chambre [1], Desmaretz répondit avec hauteur et même en termes assez méprisants à son critique, et celui-ci fut obligé, tout modéré qu'il était, de justifier dans un nouvel écrit, tout ce qu'il avait avancé et de signaler de nouveaux défauts dans le poëme.

Tout ce bruit fit vendre l'ouvrage. On en connaît un grand nombre d'éditions du vivant de l'auteur, mais toutes n'ont pas été publiées par lui. La plus luxueuse est celle de 1657 [2], avec vingt-six belles gravures d'Abraham Bosse et Chauveau, un frontispice gravé par Pâteau d'après Le Brun et un portrait de Louis XIV à cheval. Les deux éditions de Paris datées de 1666 et 1673 ont été données par Desmaretz lui-même, qui profitant des critiques subies, réforma considérablement son œuvre. La dernière surtout constitue, pour ainsi dire, un nouveau poëme. Au lieu de vingt-six livres, on n'en compte plus que vingt. « Je suis obligé de faire savoir, dit le poëte dans la préface de l'édition de 1666, que s'il y a quelque chose de bon dans ce poëme, la première louange est due à Dieu, et la seconde à mes *judicieux amis* qui ont pris la peine de me marquer plusieurs fautes que j'y ay corrigées, et avec leur secours, j'eusse encore davantage poly cet ouvrage, si je n'eusse esté pressé par de puissantes considérations et par le désir mesme du roy, de le mettre au jour presqu'en mesme temps qu'il a esté achevé. Mais j'espère encore y corriger beaucoup de défauts, après que l'envie l'aura examiné avec ses yeux perçans, et qui regardent de bien plus près que ceux des amis mesmes. »

Malgré ces corrections et ces changements, le poëme ne devint

[1] Voir notre brochure *Marin et Pierre Cureau de la Chambre*. Le Mans, Pellechat, 1877, in-8°, et notre avant-dernier chapitre.

[2] A Paris, chez A. Courbé, H. Legras et J. Roger, in-4°. — Il y a de la même année 1657 une édition in-12 qui porte le titre de *Leyde chez les Elzéviers;* mais c'est une contrefaçon. Elle n'a jamais vu le jour en Hollande ni chez les Elzéviers. Elle a été imprimée à Grenoble, car on y rencontre des fleurons et des en-têtes caractéristiques qui figurent dans les impressions grenobloises de la même époque.

pas meilleur. Je n'y vois, disait Mme Dacier dans sa préface de la traduction de l'Odyssée d'Homère, « que des extravagances, des enchantements puérils entassés les uns sur les autres sans raison, et plus dignes des contes de fées que du poëme épique, des fadeurs insupportables, des fautes grossières contre le bon sens, des vers plus durs encore que ceux de la *Pucelle,* point de fable, point de mœurs, nuls caractères, nuls sentiments raisonnables, nulle poésie, et qu'une diction ridiculement enflée ou plate..... »

Cette critique est beaucoup trop sévère, nous déclarons même qu'elle est injuste, émanant d'un défenseur acharné et partial des anciens, mais il faut convenir que Desmaretz n'a pas réussi à s'élever jusqu'aux sublimes hauteurs qu'il avait entrevues. Le christianisme de la poésie ne consiste pas dans une simple mixture de l'orthodoxie des sentiments et des pensées avec l'usage d'un merveilleux de convention plus ou moins bien agencé. Il réside, a dit fort justement un habile critique, dans l'âme du poète et non pas dans le costume de ses héros [1]. Le bel esprit ne fait pas un Homère ou un Milton, et Desmaretz n'était qu'un bel esprit.

X.

Délices ET *délires* DE L'ESPRIT. — L'AFFAIRE DE SIMON MORIN.

(1658-1663).

Poursuivi par l'idée que la poésie du christianisme pouvait seule enfanter des chefs-d'œuvre, Desmaretz tenta bientôt de développer une théorie littéraire qui démontrât la réalité de son rêve. On la trouve exposée dans un ouvrage fort curieux qu'il publia en 1658 sous le titre de *Délices de l'Esprit* [2], livre dont un

[1] H. Rigault, *Hist. de la querelle des anciens et des modernes.*

[2] Les Délices de l'Esprit, entretiens d'un chrétien et d'un athée sur la divinité, la religion, l'immortalité de l'âme et autres sujets. Paris, Fl. Lambert, in-folio, avec un très-grand nombre de figures d'ornements et de lettres fleuronnées

mauvais plaisant, l'abbé Ménage a dit avec beaucoup plus de malice que de justesse, que l'erratum devait se borner à un seul mot : *Délices*, lisez : *Délires*. Il y a bien en effet quelques extravagances dans ces « dialogues dédiez aux beaux esprits du monde. » Déjà tourmenté par un esprit de mysticisme, Desmaretz y assure que « Dieu par sa bonté lui a envoyé la clef du trésor de l'Apocalypse qui n'a esté connu de personne avant luy... » Mais de pareils traits sont fort rares ; et dans ces entretiens sur la religion, sur la divinité, sur les beaux arts, etc., on trouve une foule d'idées intéressantes et des aperçus très-originaux pour l'époque, en particulier au sujet de la peinture, de la musique, de l'architecture et des inventions de l'esprit humain. C'est même la première fois que se rencontre nettement accusée en littérature l'idée de progrès : Perrault en profita largement quelques années plus tard. Il ne faut donc pas lire trop vite *Délires de l'Esprit :* et les nombreux passages d'autobiographie que nous avons cités au commencement de cette étude en les extrayant du volume qui nous occupe, suffiraient à eux seuls pour justifier son intérêt. Malheureusement les traits de satire restent souvent les seuls souvenirs des ouvrages qu'on ne lit plus.

Nous ne rencontrons parmi les contemporains que Ch. Sorel, qui ait rendu justice au livre de Desmaretz. Il n'hésite pas, dans *sa Bibliothèque françoise*, à ranger les *Délices de l'Esprit* à côté des *Trois vérités* de Charron, *de la Vérité dé la religion chrétienne* par Duplessis-Mornay, et du livre du Père Mersenne *contre les Déistes...* « livres, dit-il, où l'incrédulité est combattue par des raisons aisées à comprendre : et on y trouve des explications ingénieuses de quelques livres de la Bible, autant remplies de piété que d'érudition. » C'est faire beaucoup d'honneur à notre poëte, et le venger avec usure de la cruelle satire dirigée contre lui.

Desmaretz a composé son ouvrage sous forme de Dialogues, pour donner plus de vivacité à l'exposition des opinions contra-

entrelacées, d'une richesse extraordinaire, dessinées par l'auteur lui-même et gravées par Abraham Bosse et Chauveau. — Seconde et troisième éditions en 1659 et 1661. — Il y a des éditions in-12 à Paris, chez Besoigne, en 1687, 1689 et 1691 ; ce qui prouve que cet ouvrage eut un véritable succès de lecture.

dictoires. Nous savons déjà qu'Eusèbe et Philédon sont les deux interlocuteurs : le premier, portrait de l'auteur lui-même, est un chrétien et un sage ; le second un esprit fort et un épicurien. Les rôles étant ainsi nettement dessinés, Eusèbe veut convertir Philédon, lui expose les beautés du christianisme, et lui explique comment, par sa vivifiante poésie, la religion chrétienne anime tout en ce monde. Autrefois, dit Eusèbe, j'ai aussi vécu de l'esprit du siècle, et ma jeunesse a été fort orageuse ; mais depuis que mon esprit a entrevu cette clarté bienfaisante, j'ai compris qu'aimer quoique ce soit pour lui-même, c'est pure idolâtrie, et je rapporte tout à la plus grande gloire de Dieu.

Ce que Desmaretz dit des beautés de la religion, et de la poésie de tout ce qui touche au christianisme, il l'applique en général aux sciences, aux lettres, aux arts, comme aux choses qui relèvent plus directement de la métaphysique et de la spéculation. Tout doit se rapporter à Dieu, ou l'on retombe dans le paganisme. Aimer les sciences pour elles-mêmes, c'est manquer à Dieu ; cultiver les lettres sans les rapporter à la plus grande gloire de Dieu, c'est perdre toute poésie ; aimer les arts sans Dieu, ce n'est qu'idolâtrie. Certes, il n'y a rien en tout cela qui ressemble au délire ; le but est noble, élevé, conforme aux sublimes préceptes de la perfection chrétienne. Nous avons reproduit précédemment assez de passages des *Délices* pour en faire connaître le style et l'esprit. Nous citerons cependant encore le morceau suivant qui a vivement frappé l'auteur de l'élégante *Histoire de la Querelle des anciens et des modernes.*

« Pense, dit Eusèbe, que l'art de bastir a esté une invention merveilleuse : quelles recherches l'esprit humain a faites pour aller jusques dans les entrailles de la terre chercher le fer, pour le rendre souple et maniable par le feu, pour luy donner la trempe, l'aiguiser, et le rendre tranchant, et pour en faire des coignées, afin d'abattre le bois nécessaire pour bastir, et des scies pour le fendre. Car tu sçais que d'abord les maisons ont esté faites de bois, et que depuis on a fouillé les carrières de pierre pour bastir des maisons plus solides, et celles de marbre pour les rendre plus pompeuses. Pense quel effort a fait l'esprit humain pour trouver la gentille et incomparable invention du compas et celle de la règle, afin de faire des bastimens avec ordre, mesure et symétrie. Considère sa hardiesse et sa magnificence d'avoir trouvé l'invention des colonnes, des frises et des corniches, et tous les divers ordres de

l'architecture, et les desseins des temples augustes, des palais superbes, des portiques voûtez, et des orgueilleux amphithéâtres; et d'avoir encore trouvé l'invention de tracer sur le papier les plans et les élévations des bastimens, et d'en faire des modèles pour corriger les défauts d'un ouvrage, avant mesme qu'il fust en nature.

« PHILÉDON. — Tu me fais considérer des merveilles de l'esprit que je n'avois jamais considérées [1]. »

Ce passage montre clairement que Desmaretz avait entrevu l'idée du développement de l'esprit humain depuis l'antiquité. Notre poëte était plus qu'un littérateur : c'était aussi presque un savant. Il avait beaucoup étudié ; et nous savons que l'architecture était son art de prédilection. Or Pellison nous apprend qu'en 1652, à l'époque où il composait son *Histoire de l'Académie*, Desmaretz travaillait, par ordre du duc de Richelieu, à uu ouvrage considérable qu'il appelle *Abrégé de la science universelle* « et qui contenoit en près de mille chapitres des connoissances sommaires sur la plupart des choses qui tombent dans l'entretien ordinaire. » C'était une sorte de dictionnaire de la conversation. Ce livre n'a jamais vu le jour ; mais Desmaretz mit à contribution une grande partie de cet ancien travail pour enrichir ses *Délices de l'Esprit.*

Notre conclusion sur ce livre, qui eut un certain succès de lecture, puisqu'on en connaît au moins six éditions, sera que Desmaretz avait eu pour but, en le composant, le développement d'une idée fort belle : la poésie du christianisme et de tout ce qui rapporte directement à Dieu. Mais une idée ne suffit pas pour élever un monument durable. Comme pour le *Clovis*, l'auteur n'était pas de taille à se mesurer avec elle. Le livre de Desmaretz est mort, et Châteaubriant en a fait le *Génie du christianisme.* « Singulière fortune des idées, remarque M. H. Rigaut, qui portent dans leur sein de tels ouvrages et qui attendent des siècles entiers un grand écrivain pour les faire éclore ! »

Il y avait aussi dans les *Délices de l'Esprit*, quelques détails forcés qui montrent que l'illuminisme commençait à envahir le cerveau de Desmaretz [1]. Pendant les dix années qui suivirent la

[1] *Délices de l'esprit,* édit. 1691, in-12, p. 200.

publication de son livre, cette disposition malheureuse ne fit que s'accentuer de plus en plus : et l'on pourrait croire que pendant cette période notre poëte fut réellement atteint d'accès de folie. Mais nous ferons ici une remarque importante pour la réputation de Desmaretz. Tous les biographes répètent à l'envi qu'il fut le plus fou de tous les poëtes, et que pendant la seconde moitié de sa vie on aurait dû l'enfermer aux Petites-Maisons [2]. De 1658 à 1668 il est certain qu'on remarque une exaltation exagérée dans ses opérations intellectuelles : mais n'est-il pas souverainement injuste de juger brutalement une existence de quatre-vingt-cinq ans passés, par un accident qui peut à peine s'appliquer à une période décennale, et surtout faut-il croire aveuglément certaines assertions passionnées du parti Port-Royaliste?

Ce fut en effet le jansénisme qui lui tourna la tête : et ce fut aussi le jansénisme qui lui décocha le plus vivement l'épithète de visionnaire.

Nous ne raconterons pas ici le combat fameux que soutint la catholicité contre les disciples de Jansénius. On était alors au plus fort de la bataille : une bulle du Pape avait déclaré hérétiques les cinq propositions extraites du livre de l'évêque d'Ypres par le docteur Habert, de la maison et société de Sorbonne. Port-Royal consentait bien à admettre comme hérétiques les cinq propositions énoncées dans la bulle, mais ne voulait pas convenir qu'elles se trouvassent dans le livre de Jansénius : et comme les Molinistes avaient résolu, de par le roi, de faire signer à tous les clercs et réguliers un formulaire où la question de fait était reconnue comme celle de droit (c'était le langage d'alors) une lutte formidable s'engagea. Desmaretz dont les idées religieuses s'exaltaient avec les difficultés, vit bientôt dans

[1] Par exemple le chapitre consacré à l'assimilation des notes de l'octave musicale, avec les plaisirs ou sons de la musique humaine qui nous flattent. « Tu verras aussi qu'entre l'âme et Dieu qui sont comme les deux octaves, la basse et la haute, il y a de mesme les six sortes de délices que l'on peut goûter dans les choses de l'extérieur... » etc.

[2] Voir en particulier l'article que Baillet consacre à Desmaretz dans ses *Jugemens des savans*. Il prétend que la comédie des *Visionnaires* a été le sceau du véritable caractère de Desmaretz : que les dispositions de son esprit pour la vision furent de tout temps naturelles; et là-dessus il se livre à une véritable charge à fond contre notre poëte.

les partisans de Port-Royal des ennemis déclarés de l'Église, du Roi, de la France et de toute la chrétienté. En cela, il n'avait pas tout à fait tort : et il fallait un certain courage pour affronter la colère du parti ; mais il prit un rôle qui n'était plus celui d'un poëte et d'un académicien, lorsqu'il jura de les exterminer, et devint l'auxiliaire ardent de la police royale contre les adversaires de la signature. Il se fit par profession, remarque M. Sainte-Beuve, le persécuteur acharné de Port-Royal, comme d'autres en étaient les amis décidés : même zèle à dépister et à nuire que les autres mettaient à servir et à protéger. Il avait fini par avoir ses propres espions et ses limiers pour faire la chasse aux solitaires cachés que la police poursuivait. On a dit même que c'était par lui et sur sa dénonciation qu'on fut amené à découvrir M. de Saci et à l'arrêter[1].

Devenu mystique et prophète, il franchit bientôt toutes les bornes : et s'avisant de prêcher une grande croisade spirituelle, il publia un livre extravagant intitulé l'*Avis du Saint Esprit au*

[1] Sainte-Beuve. — *Port-Royal*, IV, 442. — *Les Mémoires du Père Rapin* nous apportent à ce sujet de fort précieux détails. Nous citons textuellement : « Desmaretz, dit le savant Jésuite, s'étant mis dans la tête que Dieu le suscitoit pour faire la guerre aux jansénistes, était alerte pour découvrir Arnault, caché depuis longtemps à Paris ; et comme il étoit hardy, se fourrant partout, ne se rebutant de rien, il apprit des commissaires à l'affaire de Villars, qu'il étoit fort parlé dans ses papiers d'un certain Lebrun, qu'il faisoit passer pour un important dans le party, et il apprit même que ce Lebrun logeoit au faubourg Saint-Antoine, et que ce pouvoit bien être Arnault, qui changeoit de nom et de quartier assez souvent selon le besoin des affaires. Il entreprit de le faire prendre. Il employa pour cela un amy qu'il avoit au faubourg, zélé contre les huguenots, qu'il atrapoit quelquefois allant et revenant, pour disputer contre eux, s'étant logé sur leur chemin pour les harceler au retour du prêche. Desmaretz pria cet amy de s'informer dans le faubourg de ce Lebrun, qui étoit sur ces papiers ; il le fit avec toute l'attention que lui inspiroit son zèle ; il n'en put rien apprendre, mais il trouva qu'il y avoit des gens qu'on ne connoissoit point, cachés dans une grande maison du faubourg, dont la porte de devant étoit condamnée, et que ceux qui logeoient en cette maison ne sortoient que par une porte de derrière qui donnoit dans une petite rue moins fréquentée. Ce qui commença à lui donner du soupçon, lequel augmenta de la moitié quand il eut appris de son amy que les gens du faubourg les croyoient jansénistes. Desmaretz, pour pousser sa pointe, alla au boulanger qui fournissoit ces gens-là ; on luy dit que c'étoit d'ordinaire la boulangère qui leur portoit la provision de pain tous les matins, et qu'elle trouvoit quelquefois ces gens assez appliqués à faire des écritures avec des grands pupitres, dont ils se servoient. Notre espion ne douta point que ce ne fût quelque chose de ce qu'il cherchoit. Mais il en fut tout à fait persuadé lorsqu'ayant mis son valet vers la porte par où ils sortoient, pour les observer d'une

Roi, approuvé cependant par l'Évêque de Rennes, dans lequel il exposait ses projets. Ce livre tiré à très-peu d'exemplaires et qui n'a pas été réimprimé est devenu tellement rare qu'aucun bibliographe ne dit l'avoir vu : mais Nicolle en a conservé de nombreux extraits, dans la seconde *Visionnaire,* et ce sont eux qui ont valu à notre poëte les sévères appréciations de la plupart des biographes, surtout après leur introduction textuelle dans le dictionnaire de Bayle.

Desmaretz y explique trois prophéties de l'Écriture qu'il prétend appliquer aux Jansénistes.

La chrétienté est perdue, dit-il, si on ne lève une armée puissante pour combattre et exterminer partout les impiétés et les hérésies. Cette armée doit être nombreuse et se composer, selon la prophétie de saint Jean « de cent quarante quatre mille combattans qui auront la marque du Dieu vivant sur le front, c'est-à-dire qu'ils feront voir à découvert par leur vie que Dieu est vivant dans leur cœur ; » et comme toute armée a besoin d'un général, il offre cette charge au roi, « afin que le zèle et la valeur de sa personne sacrée, en qualité de fils aîné de l'Église et principal roi de tous les chrétiens, anime tous les soldats... » Pour les charges subalternes, il déclare à Sa Majesté qu'elles seront réservées aux chevaliers de l'ordre. « Votre Royale compagnie de l'ordre des chevaliers du Saint-Esprit doit marcher à

maison voisine, il dit à son maître qu'ils alloient souvent à Charonne, qui est sur la hauteur du faubourg, et qu'ils entroient dans un jardin par une porte de derrière; et il apprit que ce jardin étoit à Petit, de la rue Saint-Jacques, imprimeur ordinaire des jansénistes. Ce fut assez à Desmaretz pour en donner avis au lieutenant civil, qui étoit assez bien intentionné de son fonds; car Desmaretz avoit une nièce nommée Dupré, qui le gouvernoit un peu. Ce magistrat crut devoir avoir ordre de la cour pour bien faire : il falloit pour cela passer par les mains du secrétaire d'Etat Le Tellier. Desmaretz le fit prier par sa nièce de ne point faire mention de jansénistes s'il s'adressoit au Tellier, mais de gens dont la conduite paroissoit suspecte au voisinage et qui donnoient de la jalousie; qu'il ajoutât qu'il étoit de la prudence des ministres de s'informer de ce que ce pouvoit être, qu'il paroissoit dans le soin qu'ils avoient de se cacher un fort méchant air. L'ordre fut expédié. Molondin, colonel des suisses, fut commandé avec une compagnie pour aller s'en saisir, ce qui fut promptement exécuté. Les gens furent arrêtés, menés à la Bastille, et tous leurs papiers surpris et mis entre les mains du lieutenant civil. C'étoit Isaac Le Maistre, qu'on nommoit Sacy, neveu d'Arnault, deux Thomas, fils du maître des comptes de Rouen, fort attaché au party, un nommé Desloges, et quelques autres. Ils travailloient tous de concert à cette fameuse traduction du Nouveau Testament, qui parut depuis de l'impression vraie ou prétendue de Mons... » (*Mém. du P. Rapin,* III, 361-363.)

leur tête, si elle est aussi noble et aussi vaillante qu'elle se persuade de l'être ; » et pour les piquer d'honneur, il ajoute qu'elle le sera beaucoup, « si elle est aussi preste que le reste de cette vaillante armée à tout faire et à tout souffrir[1]. » Bien des gens, dit un biographe, auraient pu s'imaginer que cette armée était une vision digne de Nostradamus : et la pensée devait en venir à l'esprit du roi en lisant le projet. Mais Desmaretz déclare positivement qu'elle se compose déjà de plusieurs mille âmes ; qu'elle se lève et que tous les combattants sont prêts.

Ce rapide exposé n'a pas besoin de commentaires : et l'on conçoit le *tolle* général qui s'éleva spontanément à la lecture du petit livre de notre poëte. Aussi disait-on qu'il avait perdu son âme, encore jeune, en écrivant des romans, et que, devenu vieux, il avait perdu son esprit à écrire sur la mysticité.

Si Desmaretz s'était borné à mettre le public dans la confidence de ses visions mystiques, on n'aurait pas eu de grands reproches à lui faire : mais des visions il passa aux actes ; et l'affaire du malheureux Simon Morin le rendit odieux à tous ceux dont les idées de tolérance religieuse commençaient à saisir l'esprit. Aujourd'hui on enferme les illuminés dangereux dont les visions menacent de troubler l'ordre social : alors on les brûlait : et Simon Morin fut brûlé par suite du zèle inconsidéré de Desmaretz.

[1] Voici ce que Desmaretz promettait à Louis XIV, sous la conduite invisible des quatre princes des armées célestes, saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël et saint Uriel : « Ce prince valeureux va détruire et chasser de son Estat l'impiété et l'hérésie, et réformer les ecclésiastiques, la justice et les finances. Puis d'un commun consentement avec le roi d'Espagne, il convoquera tous les princes de l'Europe avec le pape, pour réunir tous les chrétiens à la vraye religion catholique : il mandera le pape pour se rendre à Avignon afin d'y conférer ensemble des moyens pour un si grand bien, parce qu'autrement il seroit obligé d'aller à Rome avec une grande armée digne d'un roy de France pour y conférer en personne avec luy : et le pape aimera mieux se rendre en Avignon que de se voir chargé dans Rome d'une grande armée... Après la réunion de tous les hérétiques sous le Saint-Siége, le roy sera déclaré chef de tous les chrétiens, comme fils aîné de l'Eglise, et avec les forces de la chrétienté il ira destruire par mer et par terre l'empire des Turcs et la loy de Mahomet, et estendre la foy et le règne de Jésus-Christ par tout le monde... » Tout cela, ajoute Desmaretz, est spécialement désigné par les prophéties, comme il le fera voir au roy, « à qui seul Dieu a donné la force de supporter un si grand secret, une si grande nouvelle et la vue si éclatante d'une vie si glorieuse, pendant laquelle doit estre establi par tout le règne de Dieu, qui doit durer jusqu'à la fin des siècles... »

Ce pauvre diable, né dans le pays de Caux, avait d'abord été commis dans les bureaux d'un trésorier à l'extraordinaire des guerres. S'étant affilié à la secte d'illuminés, fondée par Pierre Guérin en Picardie, il fut jeté à la Bastille vers 1642. Il s'y comporta si bien qu'on le renvoya : mais rendu à la liberté, il reprit ses visions, devint chef de secte, prêcha mille extravagances et publia des *Pensées* qui ne sont qu'un tissu de rêveries et d'erreurs. Il prétendait que Jésus-Christ s'était incorporé en lui, le déléguant comme son représentant sur la terre ; que la puissance du roi ne pouvait subsister qu'en admettant la sienne : que les plus grands péchés ne font pas perdre la grâce, et qu'au contraire ils sont salutaires en ce qu'ils abattent l'orgueil humain, etc., etc. Trois fois emprisonné à la Bastille, trois fois il rétracta solennellement ses erreurs. Après avoir publié le *Témoignage du second avénement du Fils de l'homme,* il venait de se faire élargir de nouveau, lorsqu'à la fin de l'année 1661, Desmaretz qui cherchait partout des hérétiques à exterminer, s'avisa de s'attacher à sa personne, pour lui arracher les secrets et les détails de sa doctrine. Pendant plusieurs mois consécutifs le poëte alla chez lui, le flatta, feignit d'entrer dans ses sentiments et parvint à capter sa confiance et celle de deux femmes dont il avait fait ses plus fervents disciples. Morin lui développa toutes ses théories, et le 24 février 1662 il lui déclara que le roi devait se convertir ou sinon *mourir.* Effrayé de tout ce qu'il entendait, Desmaretz crut avoir découvert une véritable conspiration, et ne considérant plus Morin comme un fou vulgaire, mais comme un fanatique furieux dont on avait tout à craindre, il le dénonça, le fit arrêter et rédigea contre lui pour l'instruction de son procès devant la cour du Chastelet une longue déposition datée du 23 mai 1662[1]. La confrontation eut lieu le 11 juillet et par sentence du Châtelet en date du 20 décembre, Morin fut condamné à faire amende honorable et ensuite à être

[1] Voir de longs détails sur toute cette affaire dans les *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres,* de Niceron, XXVII, 60, etc., article Morin. — Les *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature,* de l'abbé d'Artigny, III, 249, etc. — Les *Archives de la Bastille,* de M. Ravaisson, III, 227, etc. — Les lettres *Visionnaires,* de Nicolle, etc., etc. — Nicolle a reproduit les principaux fragments de la déposition de Desmaretz, et M. Ravaisson la donne tout entière sous ce titre : *Relation de la découverte du faux Christ, nommé Morin, chef des illuminés.*

brûlé vif avec son livre et ses écrits. La sentence ayant été confirmée par le Parlement, l'exécution eut lieu à Paris le 14 mars 1663. La femme et les fils de Morin furent bannis pour cinq ans.

Le souvenir de cet arrêt terrible ne changea point les idées de Desmaretz qui continua sa guerre impitoyable contre les hérétiques et les athées. Il est probable que sans la malheureuse affaire de Simon Morin, on n'eût pas pris au sérieux son avis du Saint-Esprit au roi. On se fût contenté de hausser les épaules, ou du moins on ne l'eût accepté qu'au sens moral, comme une parabole ; mais lorsqu'on le vit commencer ainsi sa campagne d'extermination, on s'aperçut qu'il prenait son commentaire de l'Apocalypse pour une réalité, et l'on comprit que cela ne prêtait pas à rire. Quelques-uns cependant qui ne le craignaient pas, lui répondaient vertement. On rapporte qu'un jour La Motte le Vayer passant dans la galerie du Louvre, Desmaretz se mit à dire tout haut : Voilà un homme qui n'a pas de religion. — Non, mon ami, repartit Le Vayer, j'ai tant de religion que je ne suis pas de la tienne.

Le zèle de Desmaretz dans la poursuite des hérétiques devint bientôt proverbial, et l'on sait comment Boileau put dire, sans crainte d'être démenti, dans sa première satire :

Avant qu'un tel dessein n'entre dans ma pensée,
On pourra voir la Seine à la saint Jean glacée,
Arnault à Charenton devenir huguenot,
Saint-Sorlin janséniste et Saint-Pavin bigot.

XI.

Port-Royal. — *Les Imaginaires.*

(1664-1668).

Un nouvel incident vint accentuer vers 1665 le caractère du zèle antijanséniste de Desmaretz. Les religieuses de Port-Royal, écrivait Arnauld vingt ans plus tard, « ayant été cruellement persécutées pour n'avoir pas voulu affirmer avec serment que des propositions sont dans un livre qu'elles étoient incapables

de lire, on les deffendit par une *Apologie* qui persuada tout Paris de l'injustice du traitement qu'elles souffroient. » Au ton de cette phrase, on reconnaît immédiatement l'ineffable et pédante fatuité de gens qui refusaient au pape l'infaillibilité pour se l'accorder naïvement à eux-mêmes. Est-il besoin d'ajouter que cette orgueilleuse *Apologie*, lancée dans le public pour confirmer les rebelles dans la désobéissance ouverte à leur archevêque, malgré leurs vœux professionnels, était d'Arnauld lui-même? Il en publia trois autres en collaboration avec Nicole. Elles excitèrent au dernier degré l'indignation de Desmaretz qui trouvait fort impudent que des religieuses refusassent de souscrire à un acte de foi demandé par leur supérieur ecclésiastique, et qui résolut de répondre vigoureusement à l'ex-docteur de Sorbonne.

Nous laisserons ici la parole au Père Rapin, qui a résumé d'une façon fort remarquable dans ses intéressants *Mémoires* la première phase de cette lutte fameuse :

« Comme ces volumes qui parurent alors pour la défense de tout le party, sous le prétexte de l'apologie des religieuses n'étoient gros, dit-il, que de l'orgueil de la cabale et remplis de cette présomption qui en étoit l'esprit, Dieu suscita un homme foible, sans appuy, sans protection, et presque sans autre caractère que celuy que luy donnoit son zèle pour la défense de la religion, pour humilier ces superbes. Ce fut Saint-Sorlin Desmarets, contrôleur de l'extraordinaire des guerres, qui, s'étant occupé dans les premières années de sa jeunesse aux fonctions de bel esprit,.... s'étoit mis à la dévotion dans les dernières années de sa vie.... Il s'attacha dès lors à combattre les jansénistes, soit qu'il eût pris cet esprit dans l'hôtel de Richelieu dont il étoit domestique, car ce nom seul étoit devenu fatal à l'hérésie, soit que cet attrait d'entrer dans les intérêts de Dieu luy fût venu depuis qu'il s'étoit mis dans la dévotion.

Mais il faut avouer qu'il les entreprit d'*une force dont personne n'avoit encore osé faire*, car on se ménageoit pour ne point s'exposer à leur langue ny à leur plume. Pour luy, qui n'avoit rien à ménager où il s'agissoit de la religion, il les traita d'un air dont les plus hardis de ceux qui les avoient entrepris jusqu'alors furent étonnés.

Le début seul qu'il fit par le titre de son ouvrage les déconcerta ; il portoit : *La réponse à l'insolente apologie de Port-Royal, avec la découverte de la fausse Église des jansénistes et de leur fausse éloquence.* C'étoit les prendre par leur sensible ; eux qui faisoient profession de mépriser tête levée tous ceux qui se méloient d'écrire, furent un peu surpris de se voir traités si cavalièrement par un homme dont ils ne faisoient nul état et qu'ils n'avoient pas même jusque-là jugé digne de leur colère. Ils s'en plai-



gnirent hautement, prétendant que l'*Apologie* qu'ils venoient de donner au public n'étoit point insolente. Desmarets leur répondit que le titre seul l'étoit : *Apologies pour les religieuses de Port-Royal contre les injustices et les violences dont on a usé envers ce monastère* ; et les discours que contenoient ces *Apologies* ne répondoient que trop à un titre si injurieux aux puissances et si fastueux. Mais l'épître de Desmarets au Roy étoit d'un style bien plus capable de les étonner :

« — J'ay admiré, Sire, la patience des plus savans de vos sujets d'avoir souffert depuis un an les injures publiques faites à Vostre Majesté par des gens qui se cachent dans votre royaume pour y soutenir des erreurs malgré tous les ordres divins et humains, et qui ont osé semer une insolente apologie, ajoutant au mépris de vos défenses une fureur prodigieuse, attaquant les constitutions de l'Église et Vostre Majesté même qui les soutient. Ils veulent faire passer sa pieuse protection pour une impiété, et sa justice pour une tyrannie. Ils prétendent que les Rois n'ont pas droit de faire rendre obéissance à l'Église et que ceux qui leur résistent sont des martyrs. Ils vont même jusqu'à parler en termes ridicules de vos déclarations, de vos Conseils d'État et de vos lettres de cachet, et jusqu'à répandre plusieurs impudences contre Vostre Majesté. Le style furieux de leur apologie fait voir qu'ils ont de furieux desseins. Ils se contentent de mépriser les défenses de Vostre Majesté et de répandre contre Elle leur rage par leurs écrits..... jusqu'à ce qu'ils puissent faire sourdement des levées et les mettre un jour en campagne, quand ils pourront en composer une armée capable de les maintenir contre votre puissance et de les établir au milieu de vostre royaume.... »

Le P. Rapin cite ici en grand nombre les principaux arguments de Desmaretz contre les Apologies, et remarque ensuite que s'il eût été théologien, il aurait pu en trouver beaucoup d'autres, surtout dans les écrits de Nicole qui détruisent entièrement la vertu la plus essentielle au chrétien, l'obéissance. Reprenons le récit du chroniqueur :

« Mais il arriva par malheur à Nicole, se voyant si maltraité par un adversaire qui luy parut méprisable, non-seulement de se mettre en colère, mais même de donner le divertissement au public de son emportement, car rien ne réjouit tant un lecteur que de voir un auteur se passionner. Il ne put souffrir qu'avec bien de l'impatience la liberté d'un homme qui ne pensoit à rien moins qu'à le ménager, et de trouver une plume aussi aigre au moins que la sienne. Car on étoit en position à Port-Royal d'imposer silence à toute la terre en matière d'écrire ; on y régnoit par l'éclat de cette fastueuse éloquence qui se faisoit respecter ; et par l'empire de la parole qu'on y avoit usurpé, on fermoit la bouche à tous ceux qui entreprenoient de répondre aux écrits qui en sortoient..... Piqué donc par le mépris de son adversaire et le feu luy étant monté à

la tête, Nicole écrivit ces terribles lettres qu'il appela les *Visionnaires* [1], faisant allusion par ce titre à la comédie si fameuse des *Visionnaires* faite par Desmarets, où, en s'abandonnant à son zèle il s'abandonna un peu à sa vengeance, ne cherchant qu'à diffamer son adversaire par une recherche trop curieuse de sa vie et par tout ce qu'il y avoit de reprochable en sa réputation dont il n'étoit nullement question. Enfin, pour dire la vérité, il s'oublia un peu luy-même, ne se souvenant plus qu'il étoit chrétien. Rien ne fut ménagé dans cette occasion où tout respiroit une aigreur et une animosité plus que païennes, ne gardant aucune mesure, car tout est plein en ces lettres d'injures grossières, que les honnêtes gens ne connoissent point et qu'on n'apprend qu'aux halles... »

Les *Visionnaires* sont au nombre de huit : peu légères et très-surchargées, de l'aveu même de M. Sainte-Beuve. Une seule bien frappée eût suffi. Nicole ne s'y attaque pas seulement aux thèses de Desmaretz et aux opinions molinistes : dans ses deux premières lettres, il prend à partie la personne même de ce misérable adversaire qui l'avait pourtant « battu d'une grande force ; » il remonte aux égarements de sa première jeunesse, il décrit complaisamment ses erreurs passées, il se livre à de longues dissertations pour apprendre à connaître « en quoi consiste l'esprit fanatique et comment il arrive qu'on y tombe ; » il analyse l'*Avis du Saint-Esprit au Roi*, et la déposition contre Simon Morin, en ayant grand soin de n'y relever que les extravagances, puis il s'écrie plein d'une indignation longtemps contenue : Et voilà l'homme qui ose élever la voix contre les solitaires !... Il oubliait que la plupart des solitaires n'avaient pas précisément donné l'exemple de toutes les vertus pendant leur jeunesse et qu'ils s'étaient retirés au Port-Royal pour faire pénitence ; et surtout il ne s'apercevait pas que la plupart n'étaient que des Tartuffes d'humilité. Or, depuis vingt ans au moins, Desmaretz avait renoncé au démon, à ses pompes et à ses œuvres représentées par les lettres profanes, et depuis vingt ans il élevait la voix pour célébrer les beautés de la religion. Ce n'était donc pas le premier venu parmi les défenseurs de l'Église. Mais lorsqu'on veut à tout prix frapper un adver-

[1] Nicole publiait depuis quelque temps des lettres qu'il appelait les *Imaginaires*, dans lesquelles il cherchait à prouver que l'hérésie janséniste n'était qu'un fantôme inventé de plaisir par les ennemis de Port-Royal. Il s'arrêta court à la dixième, pour entreprendre cette seconde série de lettres qu'il appela les *Visionnaires*.

saire, on fait massue de tout bois. Écoutez cette apostrophe au sujet de l'*Ariane*. Quel désordre épouvantable, s'écrie-t-il :

« Ce faiseur de romans et ce poète de théâtre, cet *empoisonneur public*, non des corps, mais des âmes des fidèles qui se doit regarder comme capable d'une infinité d'homicides spirituels..... ce visionnaire, ce fanatique,.... M. de Paris [1] le prend pour son apologiste, le reçoit à sa table, lui donne retraite chez lui ; M. l'archevêque d'Auch approuve le dessein de son armée. On lui permet de se faire fondateur d'un ordre nouveau ; de s'établir, tout laïque qu'il est, en directeur d'un grand nombre de femmes et de filles ; de leur faire rendre compte de leurs pensées les plus secrettes ; de leur écrire des lettres de conscience pleines d'une infinité de choses très-dangereuses et très-imprudentes, pour ne rien dire davantage ; de se glisser en plusieurs couvents de filles pour y débiter ses rêveries et ses nouvelles spiritualitez. Et enfin c'est sur lui que M. de Paris a jeté les yeux pour l'aider à réformer le monastère de Port-Royal de Paris ! On y reçoit avidement ses instructions ; on y confère avec lui de l'oraison mentale ; on lui rend compte de l'état où l'on s'y trouve, si on y est consolé, si on y est *misérable*.

« Que ne doit-on point attendre du progrès que la sœur Flavie fera sous ce nouveau directeur, puisqu'on en voit déjà de si beaux commencemens ! S'il enseigne bien à des athées convertis depuis huit jours ses révélations sur l'Apocalypse et sur la Genèse et ses hauts secrets de la vie mystique, que n'enseignera-t-il pas à une religieuse *à qui Notre-Seigneur se communique et révèle les choses de son Esprit sage et humble, lesquelles il cache aux âmes qui se croient savantes*, selon l'éloge qu'il lui a déjà donné ? On la verra bientôt plongée dans le sommeil spirituel [2] et dans la suspension des puissances, dont le fruit sera qu'à son réveil elle écrira des billets pleins de calomnie contre ses sœurs. Il la conduira *de clartez en clartez par la connoissance démonstrative de la bonté de Dieu jusqu'à celle de tous les attributs divins.* Il la fera monter à *la cime de son entendement*, et il n'y a point d'état surnaturel auquel il ne l'élève en peu de temps, pourveu qu'elle veuille bien être une victime dévouée aux visions du sieur Desmarets, comme elle témoigne y être fort disposée [3].... »

Pour répondre à Nicole, Desmaretz publia pendant le cours de l'année 1666 une *seconde*, puis une *troisième* partie de la *Réponse à l'insolente apologie des religieuses de Port-Royal, et aux lettres et libelles des Jansénistes, avec la découverte de leur arsenal sur le grand chemin de Charenton*, etc., etc. Mais il n'était pas

[1] Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, ancien précepteur de Louis XIV, et membre de l'Académie française.

[2] Allusion à un chapitre des *Délices de l'esprit*.

[3] *Les Visionnaires*, ou seconde partie des lettres sur l'hérésie imaginaire. Mons, Antoine Barbier, 1693, p. 73.

de force à lutter seul contre de pareils adversaires, et Nicole aurait peut-être gardé sur lui l'avantage, si fort heureusement pour son honneur une plume alerte et mordante n'était venue inopinément à son secours, d'une région d'où il était fort éloigné de l'attendre.

A la lecture du passage de la première *Visionnaire* dans lequel Nicole traite d'empoisonneurs publics les faiseurs de romans et de pièces de théâtre, un élève de Port-Royal, le jeune Racine, qui venait de donner sa tragédie d'*Alexandre*, se sentit violemment offensé. Pour justifier son art et montrer que c'était sans fondement qu'on déshonorait ainsi ceux qui s'adonnaient à l'art poétique, il écrivit à Nicole une lettre fort spirituelle, véritable plaidoyer en faveur de Desmaretz.

« Monsieur, disait-il, je vous déclare que je ne prends point de parti entre M. Desmaretz et vous : je laisse à juger au monde quel est le visionnaire de vous deux. J'ai lu jusqu'ici vos lettres avec assez d'indifférence, quelquefois avec plaisir, quelquefois avec dégoût, selon qu'elles me sembloient bien ou mal écrites. Je remarquois que vous prétendiez prendre la place de l'auteur des *Petites Lettres* (les Provinciales), mais je remarquois en même temps que vous étiez beaucoup au-dessous de lui, et qu'il y avoit une grande différence entre une Provinciale et une Imaginaire..... Et qu'est-ce que les romans et les comédies peuvent avoir de commun avec le jansénisme ? Pourquoi voulez-vous que ces ouvrages d'esprit soient une occupation peu honorable devant les hommes et horrible devant Dieu ?.... Et vous autres qui avez succédé aux Pères de l'Église, de quoi vous êtes-vous avisés de mettre en françois les comédies de Térence ?.... Falloit-il interrompre vos saintes occupations pour devenir des traducteurs de comédies ?.... Est-ce que vous êtes maintenant plus saints que vous n'étiez en ce temps-là ? Point du tout : mais en ce temps-là Desmarets n'avoit pas écrit contre vous. Le crime du poëte vous a irrité contre la poésie. Vous n'avez pas considéré que ni M. d'Urfé, ni Corneille, ni Gomberville, votre ancien ami, n'étoient point responsables de la conduite de Desmarets..... Mais, Monsieur, si je m'en souviens, on a loué Desmarets même dans les *Lettres Provinciales*. D'abord l'auteur en avoit parlé avec mépris, sur le bruit qu'il travailloit aux apologies des Jésuites. Il vous fit savoir qu'il n'y avoit point de part. Aussitôt il fut loué comme un homme d'honneur et comme un homme d'esprit. Tout de bon, Monsieur, ne vous semble-t-il pas qu'on pourroit faire sur ce procédé les mêmes réflexions que vous avez faites tant de fois sur le procédé des Jésuites ?.... Voilà, Monsieur, comme vous avez traité Desmarets et comme vous avez toujours traité tout le monde. Qu'une femme fut dans le désordre, qu'un homme fut dans la débauche, s'ils se disoient de vos amis, vous espériez toujours de leur salut ; s'ils

vous étoient peu favorables, quelque vertueux qu'ils fussent, vous appréhendiez toujours le jugement de Dieu pour eux..... Et sans sortir encore de l'exemple de Desmarets, quelle exclamation ne faites-vous pas sur ce qu'un homme qui a fait autrefois des romans et qui confesse, à ce que vous dites, qu'il a mené une vie déréglée, a la hardiesse d'écrire sur les matières de la religion ! Dites-moi, Monsieur, que faisoit dans le monde M. Le Maistre ? Il plaidoit, il faisoit des vers ; tout cela est également profane selon vos maximes ; il avoue aussi dans une lettre qu'il a été dans le déréglement et qu'il s'est retiré chez vous pour pleurer ses crimes. Comment donc avez-vous souffert qu'il ait fait tant de traductions, tant de livres sur les matières de la grâce ? Ho ! ho ! direz-vous, il a fait auparavant une longue et sérieuse pénitence : il a été deux ans à bêcher le jardin, à faucher les prés, à laver les vaisselles ; voilà ce qui l'a rendu digne de la doctrine de saint Augustin. Mais, Monsieur, vous ne savez pas quelle a été la pénitence de M. Desmarets : peut-être a-t-il fait plus que tout cela. Croyez-moi, vous n'y regarderiez pas de si près s'il avoit écrit en votre faveur. C'étoit là le seul moyen de sanctifier une plume profanée par des romans et des comédies [1] !.... »

Nicole n'essaya point de répondre à Racine ; il avait été complétement étourdi par cette désinvolture qui retournait le style des Provinciales contre ses premiers inventeurs. On chargea de ce soin deux des pamphlétaires au service du parti : Goibaud Dubois et Barbier d'Aucour [2], mais leurs deux lettres n'ont point la finesse et le mordant de celle du jeune élève de Port-Royal. Ce qu'ils trouvent de plus énorme à lui reprocher, c'est qu'il plaide sa propre cause. On voit bien là, lui disent-ils, que vous êtes un poète de théâtre ! A l'égard de Desmaretz, le langage s'est fort adouci, quoiqu'on ne néglige aucune occasion de l'accabler. « Vous eussiez mieux fait, dit Dubois, de laisser tout tomber sur Desmaretz à qui on ne pouvoit parler moins fortement, puisqu'il est assez visionnaire pour dire lui-même qu'il a fait les aventures d'un roman (*Le Clovis*) avec l'esprit de la grâce, et pour s'imaginer qu'il peut traiter les mystères de la grâce avec une imagination de roman. » Puis il arrive au point sensible, au cas de M. Le Maistre :

« Tout le monde sait, dit-il, que M. Le Maistre a fait des plaidoyers que les jurisconsultes admirent, où l'éloquence défend la justice, où

[1] Lettres de Racine, *Œuvres*, édition stéréotype, 1817, IV, p. 25.
[2] Tous les deux furent académiciens. On trouve leurs deux lettres à la suite de celle de Racine.

l'Écriture instruit, où les Pères prononcent, où les conseils décident. Et vous comparez ces plaidoyers aux romans de Desmarets qu'on ne peut lire sans horreur, où les passions sont toutes nues et où les vices paroissent effrontément et sans pudeur ! Pour qui pensez-vous donc passer ? Et quel jugement pensez-vous qu'on fasse de votre conduite quand vous offensez tous les juges en comparant le palais avec le théâtre, la jurisprudence avec la comédie, l'histoire avec la fable, et un très-célèbre avocat avec un mauvais poëte ? Pouvez-vous dire que M. Le Maistre a fait dans sa retraite tant de traductions des Pères et le comparer avec Desmarets qui fait gloire de ne rien traduire et qui ne produit que des visions chimériques ?.... »

La lettre de Barbier d'Aucour est encore plus lourde que celle de Dubois ; on était loin de l'*onguent pour la brûlure*, et malgré les éloges qu'adresse Nicole à ses défenseurs dans la préface de ses dernières éditions des *Visionnaires*, on doit convenir que le jeune polémiste avait bien mesuré ses coups. Il eut, du reste, le dernier mot. Quelques semaines après l'apparition de la réponse de Barbier, Racine adressa aux deux jansénistes une lettre commune aussi spirituelle que la première. L'un de vous, leur disait-il, a cherché à émouvoir l'indignation et la pitié de ses lecteurs, tandis que l'autre s'est chargé de les réjouir, il est vrai que vous n'êtes pas venus à bout de votre dessein ; « le monde vous a laissé rire et pleurer tout seuls, mais le monde est d'une méchante humeur, il ne vous rend pas justice. Pour moi qui fais profession de vous la rendre, je vous puis assurer au moins que le mélancolique m'a fait rire, et que le plaisant m'a fait pitié... » Puis, répondant à chacun des griefs de ses adversaires, il arrive au parallèle qui avait si fort choqué tout le parti de Port-Royal :

« Je n'ai point prétendu, dit-il, égaler Desmarets à M. Le Maistre. Il ne faut point pour cela que vous ameutiez les juges et le palais contre moi. Je reconnois de bonne foi que les plaidoyers de ce dernier sont, sans comparaison, plus dévots que les romans du premier. Je crois bien que si Desmarets avoit revu ses romans depuis sa conversion, comme on dit que M. Le Maistre a revu ses plaidoyers, il y auroit peut-être mis de la spiritualité ; mais il a cru qu'un pénitent devoit oublier tout ce qu'il a fait pour le monde. Quel pénitent, dites-vous, qui fait des livres de lui-même, au lieu que M. Le Maistre n'a jamais osé faire que des traductions ! Mais Messieurs, il n'est pas que M. Le Maistre n'ait fait des préfaces, et vos préfaces sont souvent de fort gros livres ! Il faut bien se hasarder quelquefois. Si les saints n'avoient fait que traduire, vous ne traduiriez que des traductions !... »

Pascal n'était plus là et Port-Royal se tut. C'est ce qu'il y avait de mieux à faire. Deux ans plus tard, Desmaretz jeta encore un gros pavé à ses ennemis en publiant la « *Quatrième partie de la réponse aux insolentes apologies de Port-Royal, contenant l'histoire et les dialogues présentés au Roy, avec des remarques générales et particulières sur la traduction du Nouveau Testament de Mons.* Mais on se contenta de lire la brochure et l'on n'alla pas plus loin. L'intérêt de la lutte était épuisé. On connaît l'épigramme de Boileau à ce sujet :

Dans le palais, hier, Billaine
Voulut gager contre Ménage
Qu'il étoit faux que Saint-Sorlin
Contre Arnault eût fait un ouvrage.
Il en a fait, j'en sais le tems,
Dit un des plus fameux libraires.
Attendez.... c'est depuis vingt ans,
On en tira cent exemplaires.
— C'est beaucoup, dis-je en m'approchant,
La pièce n'est pas si publique.
— Il faut compter, dit le marchand,
Tout est encor dans ma boutique.

La lutte janséniste se trouvait alors dans une période d'apaisement. Seuls, quatre évêques résistaient encore, et des tentatives d'accommodement venaient d'avoir lieu. Enfin, dans les derniers mois de l'année 1668, la paix de l'Église fut signée ; peu de temps après, elle fut confirmée par un bref du pape Innocent X.

Plus de jansénistes, plus d'hérétiques. Les visions qui troublaient le cerveau de Desmaretz commencèrent alors à s'évanouir : son armée se dispersait faute d'ennemis à combattre ; il se résigna à la licencier. Peu à peu le calme parvint à renaître dans son esprit. Il avait alors soixante-treize ans, et de la polémique religieuse il se jeta dans la polémique littéraire.

XII.

Desmaretz et Colbert. — Les Poèmes de *Marie-Madeleine* et *d'Esther*.

(1664-1670).

Nous possédons un document officiel qu'on pourrait appeler la cote de la valeur littéraire de Desmaretz vers cette époque. La liste célèbre adressée par Chapelain à Colbert, en 1663, pour justifier les gratifications qu'on devait accorder aux gens de lettres, s'exprime ainsi à son sujet :

« C'est un des esprits faciles de ce temps, et qui, sans grand fonds, sçait une plus grande quantité de choses et leur donne un meilleur jour. Son style de prose est pur mais sans élévation : en vers, il est abaissé et élevé selon qu'il le désire ; et en l'un et l'autre genre il est inépuisable et rapide dans l'exécution, aimant mieux y laisser des taches et des négligences que de n'avoir pas bientôt fait. Son imagination est trop fertile et souvent tient la place du jugement ; autrefois il s'en servoit pour des romans et des comédies, non sans beaucoup de succès. Dans le retour de son âge, il s'est tout entier tourné à la dévotion où il ne va pas moins vite qu'il alloit dans les lettres profanes [1]. »

Ce jugement est incontestablement le plus impartial qui ait été porté sur Desmaretz par un contemporain, et l'on doit vivement regretter qu'au lieu de fatiguer la curiosité publique en faisant attendre plus de vingt ans son poème illisible de la *Pucelle*, Chapelain ne se soit pas borné à juger, comme il l'a fait tant de fois, les œuvres littéraires de son temps. Hélas ! qui n'a pas d'illusions ?... A la même époque, Desmaretz était ainsi noté sur la liste de Costar : « Le plus ingénieux poète français, l'Ovide de son temps ; il s'est mis depuis peu à écrire sur l'Apocalypse. » Ce jugement est beaucoup moins exact que le précédent. Desmaretz ne fut jamais un Ovide, ce qui ne l'empêcha pas de recevoir de Colbert, à la suite des renseignements fournis par Costar et Chapelain, une pension de 1200 livres avec l'annotation pompeuse : « Le plus fertile auteur et la plus belle imagination qui ait jamais été. »

[1] Mélanges tirés des Mss. de Chapelain, Paris, 1726, p. 255.

Mais il paraît que les termes de la pension furent payés peu régulièrement, car nous trouvons dans les portefeuilles de Conrart cette ode navrante adressée par Desmaretz à Colbert, et que nous avons tout lieu de croire inédite :

Colbert, aussi juste que sage,
Donne à ma Muse un peu de temps
Parmy les travaux importans
Où ton ministère m'engage.
Dieu t'a fait de tout l'univers
Le plus grand protecteur des vers :
Tu fais leur mérite et leur gloire :
Toy seul tu leur donnes le prix :
Et sans ta grâce, l'on peut croire
Qu'ils n'ont mérité que mépris.

Je languis accablé de peines,
De soucis, de tristes succès,
D'enfans [1], de dettes, de procès,
Et de poursuites inhumaines.
Dans les plus troublés de mes jours
La Muse vient à mon secours
Contre les malheurs qui m'assaillent ;
Mais sans toy son labeur est vain,
Car en vain les Muses travaillent
Si tu ne leur prêtes la main.

Pour avancer un grand ouvrage
Selon les désirs de Louis,
Je fais des efforts inouïs
Mais nul appuy ne me soulage.
. . . .
Par des assauts continuels
Le sort insolemment m'outrage ;
Et la Muse qui veut la paix
S'enfuit loin du terrible orage
Et laisse mes vers imparfaits.

Ainsi quand le roy des abeilles
Dans un solitaire séjour
A logé sa paisible cour,
Pour former leurs douces merveilles,
S'il voit que le troupeau bêlant
Vient faire un ravage insolent,

[1] Voici le seul document officiel qui nous apprenne que Desmaretz ait eu beaucoup d'enfants. Nous ignorons leurs noms et ce qu'ils sont devenus.

Foule et broute la fleur naissante,
Il laisse l'ouvrage et s'enfuit
Avec sa femelle volante
En lieu franc d'outrage et de bruit.

Embrasse de mon prince auguste
Les favorables volontez,
Joins ta douceur à ses bontez,
Je ne prétens rien que de juste.
Tu veux tout ce qu'il peut vouloir :
Mais pour l'effet de son pouvoir
Tu sais les moyens raisonnables :
Enfin, grand ministre, tu peux
Me séparer des misérables
Et me mettre au rang des heureux.

Pendant que ton fils te console,
Se fait voir ton digne héritier,
Qu'il répond sur le cours entier
De tout ce qu'enseigne l'École [1],
Que te donnant mille plaisirs
Il répond mesme à tes désirs
Par l'esprit et par la mémoire,
Réponds de mesme à mes douleurs,
Et ne dédaignes pas la gloire
De m'avoir sauvé des malheurs [2].

Nous ne savons quelle réponse fit Colbert à cette supplique si pressante ; il dut cependant se montrer libéral, car nous trouvons de Desmaretz, vers la fin de l'année 1668, un petit poème de cent trente vers environ sur la campagne de la Franche-Comté, qui doit être l'expression d'une reconnaissance non platonique. Cette plaquette fit peu de bruit, mais il n'en fut pas de même d'une œuvre plus considérable que notre poète publia en 1669, sorte de manifeste littéraire présageant la lutte ardente qu'il allait bientôt engager contre les classiques, et contre Boileau en particulier.

Nous avons dit à propos du *Clovis* que l'une des idées fixes de Desmaretz, depuis sa conversion, avait été de convaincre le

[1] Les actes soutenus par les fils de Colbert sont restés célèbres.

[2] Bibliothèque de l'Arsenal. Mss. fonds Conrart IX, 217, 218. — On trouve dans les œuvres de Santeuil la traduction d'une autre pièce à Perrault en l'honneur de Colbert.

public de la poésie du christianisme en composant des œuvres impérissables, animées du souffle pur et divin qu'inspiraient en lui les beautés et les mystères de la religion chrétienne. Le succès de *Clovis* n'ayant pas complétement répondu à son attente, quoiqu'il fût bien persuadé lui-même d'avoir enfanté un chef-d'œuvre, il s'imagina que la voie tracée jusqu'alors pour la conduite de ces ouvrages par la poétique d'Aristote, était le véritable obstacle à leur heureuse carrière. Un poème chrétien ne devait pas être traité comme un poème païen. Il résolut de chercher la nouvelle voie et de la suivre. Telle fut l'origine de sa lutte acharnée contre les anciens, lutte qu'il soutint de toutes ses forces et par tous les moyens pendant les huit années qu'il avait encore à vivre. Charles Perrault, puis Houdard de la Motte la soutinrent après lui ; et si elle s'apaisa quelque temps vers le milieu du dix-huitième siècle, elle a été reprise de nos jours avec une nouvelle ardeur, sans recevoir de solution absolument définitive.

Il fallait un certain courage pour entreprendre une pareille campagne et pour s'exposer de gaîté de cœur aux lazzis de tous les classiques. Que pouvait-on attendre, répètent à l'envi les principaux biographes du XVIIe siècle, d'un homme qui méprisait Homère et Virgile et qui prétendait qu'ils ne valaient pas nos modernes? Chapelain presque seul, avec son équité ordinaire, sut lui rendre justice... Mais écoutons l'accusé :

« Voicy une sorte de poëme, dit-il dans la préface de *Marie-Magdeleine*, dont il n'y a ny préceptes ny exemples dans l'antiquité, et ceux qui voudront en juger dans les règles d'Aristote ou sur les poëmes d'Homère et de Virgile, se tromperont ou voudront en tromper d'autres, pour leur faire faire de faux jugements. Il y a bien de la différence entre un sujet héroïque dont le principal personnage n'est qu'un homme d'une valeur et d'une force extraordinaire, et où le merveilleux et le surnaturel ne paroist qu'en des assistances ou en des contrariétez du ciel et de l'enfer, ce que l'on appelle des machines inventées par le poëte : et un sujet dont le principal personnage est un Homme-Dieu et fait par luy-mesme des choses merveilleuses et surnaturelles et si grandes, que le poëte n'a qu'à les bien représenter selon la vérité avec de riches figures pour attirer l'admiration ; mais il ne doit pas y mesler des machines de son invention qui ne pourroient jamais paroistre si admirables. Ici le héros est Dieu, marche sur les eaux et commande aux vents et à la mer, chasse les démons, ressuscite les morts, se ressuscite luy-mesme et monte au ciel

à la vue de plusieurs. Jamais Hercule ni Achille n'ont rien fait de semblable, mesme avec l'assistance de leurs dieux [1]..... »

On a donc ici « un nouveau et excellent modèle de poème héroïque, » et l'auteur relègue impitoyablement ceux qui ont voulu le traiter d'irrégulier sous prétexte qu'il est composé de stances de vers inégaux, parmi les gens de cabales et les défenseurs systématiques du paganisme. L'indifférence du public vis-à-vis de ce poème, encore plus ignoré aujourd'hui qu'il n'a été célèbre au XVIIe siècle, répondit malheureusement trop bien à ces accusations de cabale. En voici le début :

Assez j'ay soupiré pour les plaisirs du monde
　　Et pour les mortelles beautez.
Mes vers ont trop longtemps flatté leurs vanitez,
A la voix de la Grâce il faut que je réponde.
　　Libre et détrompé désormais
　　Je dois célébrer à jamais
Celuy dont les bontez m'ont sauvé du naufrage.
　　Après tant de flots combattus
　　Je veux chanter sur le rivage
La honte des péchez et l'honneur des vertus.

Esprit, sacré lien et du Fils et du Père,
　　Source de lumière et d'amour,
Adorable flambeau du glorieux séjour,
Dont la divine ardeur nous brûle et nous éclaire,
　　Dy-moy des dangereux péchez
　　Les combats mortels et cachez
Dont nul des écrivains n'a composé l'histoire,
　　Les forces de ces révoltez ;
　　Et combien la Grâce a de gloire
Quand elle a mis aux fers ces ennemis domptez.

Et pour montrer la toute-puissance de la grâce, l'auteur consacre dix chants, heureusement fort courts, à décrire avec complaisance et force épisodes étrangers au sujet les charmes séduisants de la grande pécheresse de l'Évangile, l'abus qu'elle

[1] *Marie-Madeleine, ou le triomphe de la grâce :* — Poëme composé par Jean Des-Marets, seigneur de Saint-Sorlin, conseiller du roy et controlleur général de l'extraordinaire des guerres. — Paris, Denis Thierry, 1669, in-12, avec vignettes de lettres entrelacées très-remarquables ; en particulier celle de *Verbum, via, veritas et vita.*

en faisait, les sept démons auxquels elle se livra tout entière, et le changement qui se produisit dans son cœur lorsqu'elle eut rencontré Jésus. « Je pourrois faire observer, remarque l'abbé Goujet toujours sévère pour notre académicien, que tout ce qu'il dit des opérations de la grâce manque de l'exactitude théologique ; mais ces observations seroient d'autant plus inutiles que l'oubli où est tombé ce poème m'est un sûr garant que sa lecture ne séduira personne... »

Il est certain que les vers du poème sont trop faciles et souvent plats, mais le projet de l'auteur ne mérite pas un pareil dédain ; il est rare que les novateurs réussissent du premier coup, et les contemporains de Desmaretz, Boileau en tête, ont beaucoup trop sifflé sa versification sans méditer suffisamment la théorie littéraire développée dans la préface du poème. Nous qui depuis deux siècles assistons aux péripéties du débat soulevé par Desmaretz, nous ne pouvons pas oublier que l'idée féconde soutenue avec tant d'ardeur par notre poète, a produit enfin des fruits merveilleux après avoir longtemps germé dans le sol aride des imaginations poétiques. Même dans l'ordre matériel, combien peu d'inventeurs réussissent à mettre au jour le chef-d'œuvre qu'ils ont conçu ! D'autres les suivent qui, tirant un brillant parti de la conception de leurs devanciers, exécutent les prodiges qui font l'admiration des peuples. Est-ce à dire que Desmaretz ait été le seul inventeur de la poésie du christianisme ? Non certes ; avant lui Balzac et Godeau avaient déjà soutenu que les poètes grecs et latins ne pouvaient nous offrir rien d'aussi magnifique que le livre de Job et les psaumes d'Isaïe ; Corneille avait montré par son Polyeucte quel parti l'art pouvait tirer de la poésie christianisée, mais personne avant Desmaretz n'avait mis franchement en opposition christianisme et paganisme. Le premier il a ouvert la lutte, vive, ardente et passionnée ; le premier il a soulevé la tempête que Boileau et les adversaires du poème chrétien s'obstinèrent à laisser déchaînée. Nous sommes loin d'adopter la théorie complète de Desmaretz sur cette question délicate, malgré l'autorité de Chateaubriand qui plus tard l'enrichit d'arguments nouveaux et la para des séductions de son style dans un brillant parallèle entre Euripide et Racine, mais nous devons reconnaître que beaucoup des aperçus de l'auteur du *Clovis* et de *Marie-Madeleine*

sont vrais, ingénieux, féconds, et surtout que ses contemporains, trop exclusifs, ne lui ont pas rendu la justice qu'il méritait.

Malheureusement Desmaretz, si riche en idées, n'avait pas le véritable génie poétique, et plus il s'obstina à commettre des poèmes, plus il donna sur lui bonne prise à ses adversaires. L'année qui suivit l'apparition de *Marie-Madeleine*, il publia *Esther* en grands vers et en quatre chants. Mais comme sa préface précédente avait déjà suscité de vives discussions, il craignit qu'au commencement de la lutte qui s'engageait son nom ne fît tort au poème. Il le publia donc sous le pseudonyme du *Sieur de Boisval*, et ce ne fut que trois ans plus tard, en 1673, que devenu plus hardi, il le réédita sous son véritable nom, avec une augmentation de trois chants.

Le début seul donne la mesure de la versification de plus en plus froide et languissante du prétendu poète épique :

Je sens d'un feu divin une vive étincelle,
Qui dans mon âme allume une clarté nouvelle,
Et qui des premiers temps chassant l'obscurité
Pour sujet me présente une sainte Beauté,
Du Seigneur éternel les forces triomphantes,
Dans le cours d'un seul jour cent batailles sanglantes ;
Ce prodige étonnant, cet exploit sans pareil,
Le plus grand que jamais éclaira le soleil ;
Israël glorieux après sa longue épreuve,
Esther, source sans bruit, qui devient un grand fleuve ;
Les justes châtimens dus aux perfides cœurs,
Seigneur, qui par tes faits, etc.

La source sans bruit qui devient un grand fleuve nous semble surtout bien amenée. Au reste, les vers bizarres ne manquent pas dans ce poème soporifique où les noms les plus étranges, comme Labas, Pharsandate, Esphalte, Bagathon, Dictyme, Phermeste ou Arismas, étonnent l'oreille à tout instant. Qui sait si Boileau n'avait pas en vue les durs assemblages de ces syllabes exotiques quand il a dit :

D'un seul nom quelquefois le son dur ou bizarre
Rend un poëme entier ou burlesque ou barbare?

Or, au lieu d'un seul nom de cette nature, nous les comptons ici par douzaines. Citons quelques exemples de vers inimitables.

Mardochée ayant appris par un ange le secret de la conjuration, en adresse l'avis à la Reine sur une tablette enduite de cire :

La Reine, par la cire et muette et parlante,
Des deux traitres apprend l'entreprise étonnante :
Et gardant le silence en un si juste effroi,
En secret la renferme et l'envoie au grand Roi.

Plus loin, la scène se passe au festin donné par Assuérus et auquel Aman a été invité :

Quand du Prince et d'Aman, par différents appas
Les cœurs furent contens du splendide repas,
L'un, des grâces d'Esther ayant l'âme enflammée,
L'autre, goûtant l'honneur dont son âme est charmée :
— Eh bien ! dit le monarque, Esther, avec plaisir
Je m'attens maintenant d'apprendre ton désir !...

Après de pareils vers, il faut perdre tout espoir de pouvoir achever la lecture du poème. On fait comme la Reine, on referme la tablette. On rencontrerait cependant çà et là quelques morceaux passables : il y a de l'éclat dans la description du château de Vasthi, du mouvement dans la grande bataille de Cyrus contre Artaxercès, mais ces passages ne réussissent pas à réveiller l'attention. Le sujet cependant était fort judicieusement choisi, puisque Racine en tirait, quelques années plus tard, un chef-d'œuvre de grâce et de sentiment. C'est que Racine, ancien élève de Chapelain, n'avait pas retenu cette leçon du maître que dans un poème l'invention est tout et la versification peu de chose.

Nous ajouterons qu'à la suite d'*Esther* se trouve dans l'édition de 1673 une ode sur la prise de Maëstricht qui peut rivaliser avec celle du grand Boileau sur la prise de Namur :

Que dans les temples tous les chœurs
Entonnent de divins cantiques !
Que les murs des places publiques
Soient ornés de festons de fleurs !
Célébrons en pompe la feste
De la grande et prompte conqueste....

Arrêtons-nous, le lecteur pourrait se croire transporté devant

un livret d'opéra-comique. Il est fort heureux que Desmaretz, lorsqu'il publia la seconde édition augmentée d'*Esther*, en 1673, eût atteint l'âge de soixante-dix-huit ans et n'eût plus que trois ans à vivre, car voici ce que nous lisons avec effroi dans la préface :

« Je déclare maintenant que j'ai fait la plus grande et la plus hardie entreprise qui se fera jamais en vers, qui est de faire les poëmes de tous les plus grands sujets de l'Ancien Testament, après avoir fait le poème du triomphe de la Grâce dans la grande amante du fils de Dieu, où j'ai compris tous les admirables sujets de l'Évangile.

« J'ai déjà composé quatre grands sujets de l'ancienne Histoire sainte, dont le premier est le *Combat des Anges*, qui comprend aussi toute la création du monde et l'heureux état de la première innocence dans le Paradis terrestre ; le second est *Abel* ou l'état de la seconde innocence après le péché, qui comprend deux sortes de pénitence : l'une par les pécheurs eux-mêmes, et l'autre par les justes pour les pécheurs. Le troisième est *Abraham* ou l'état de la vie parfaite par une vive foi dans la présence de Dieu ; et le quatrième est *Joseph* ou les merveilles de la Providence qui parurent en Égypte où Dieu envoya Joseph pour le secours de Pharaon et de son peuple, et de toute la terre qui devoit être affligée d'une famine universelle.

« J'ay cru qu'avant de publier ces quatre poëmes, et que de continuer les autres grands sujets qui sont Moïse, David, Judith et Esther, je devois achever celuy d'Esther dont j'ay déjà donné au public quatre chants qui sont la conclusion de ce sujet admirable.... »

Fort heureusement pour le public et pour les libraires, les quatre poèmes composés ne sont jamais sortis des cartons du poète, et les trois autres n'ont pas été commencés. Aucun biographe n'a parlé jusqu'ici de cette prodigieuse quantité de poèmes ébauchés dont la publication n'aurait fait sans doute que donner aux adversaires de Desmaretz de nouveaux arguments contre sa théorie littéraire.

Lui-même va nous permettre d'examiner à fond cette théorie.

XIII.

Les Anciens et les Modernes.

(1670-1674).

En 1670, l'année de la première édition du poème d'*Esther*, Desmaretz publia un véritable factum contre l'antiquité. Cela s'appelait : *La comparaison de la langue et de la poésie françoise avec la grecque et la latine, et des poètes grecs, latins et françois* [1], mémoire suivi de plusieurs petits poèmes que notre académicien donnait pour pièces de comparaison et auxquels naturellement il attribuait toujours la préférence. L'un d'eux, en six chants, était intitulé : *Les amours de Protée et de Physis*, ou l'*Alliance de l'art et de la nature*, et l'auteur ne doutait point qu'après l'avoir lu et relu, on n'y revînt encore. On trouvait à la suite : *Les beautés et les douceurs de la campagne*, ou *La journée du solitaire*, composées pour faire triompher notre langue des Géorgiques de Virgile elles-mêmes, et accompagnées de la traduction en vers de plusieurs passages de l'*Enéide*. Rien n'était plus maladroit, car il était impossible à Desmaretz de mettre entre les mains de ses lecteurs un arrêt de condamnation plus formel contre lui-même et en apparence contre sa doctrine. Dans cette traduction, Virgile perd toute sa force, son élégance et son naturel. Comme le fit plus tard Houdard de la Motte pour l'*Iliade*, Desmaretz retranche ce qui lui plaît et prête au poète latin ses propres pensées.... Mais le mémoire en prose nous intéresse bien davantage et réclame notre plus sérieuse attention.

Desmaretz pose nettement les questions dès la première page :

« De quelque mérite ou capacité que tu sois, lecteur, soit sçavant, soi pourveu seulement d'un esprit naturellement beau et élevé hors du commun (car ceci ne s'adresse pas aux esprits vulgaires), sois attentif à cette lecture et considère bien l'équité que tu dois avoir et le grand honneur que l'on te fait, sans en prétendre autre avantage que la gloire de la France et ta propre satisfaction. On te fait juge du plus grand différend

[1] Paris, 1870, in-4°.

qui soit maintenant au monde et qui sera jamais, puisqu'il s'agit de juger la Grèce, Rome et la France, et les siècles passez et le présent, et de juger encore si les François doivent céder pour jamais la gloire du langage et du génie aux Grecs et aux Latins.

« Quelques sçavans accusent notre langue de n'estre pas encore arrivée à la noblesse et à la majesté de la grecque et de la latine, et veulent faire croire que jamais les poëtes François n'arriveront à l'excellence des anciens.

« Ceux qui défendent les poëtes François et nostre langue, soustiennent au contraire qu'elle est la plus belle de toutes, et que les esprits des Français ont de grands avantages sur les Grecs et sur les Latins.

« Il s'agit de juger ce différend....

« ..... Dans tout cet ouvrage, quand je parle d'esprit à l'antique et de goust ancien, je n'entends pas condamner en tout l'esprit et le goust des anciens qui ont produit des choses si excellentes et si dignes d'estre leues, aimées et imitées, mais je condamne seulement leurs défauts d'invention et de jugement ; et le goust ancien que je condamne en nos sçavants, est parce qu'ils aiment et admirent les anciens, *mesme dans leurs plus grands défauts.* Mais comme les auteurs des siècles passez n'ont jamais prétendu avoir l'autorité de captiver les jugemens des siècles suivans ; aussi ceux qui les aiment ne doivent pas prétendre de captiver nos jugemens, et s'ils veulent bien céder aux anciens la gloire de l'esprit et de la perfection, ils souffriront, s'il leur plaist, que d'autres n'ayent pas cette déférence.....

« ..... Je défends en général nostre langue et nostre poésie contre ceux qui *la méprisent par des écrits publics*, et sans cette attaque hors de propos, jamais, peut-estre, je n'eusse eu la pensée d'en faire connoistre toute la beauté et l'excellence, et les plus grands défauts des anciens. J'eusse laissé dormir les morts en paix avec toute la gloire qui leur a esté donnée, et j'eusse laissé leurs amans vivre et mourir avec leur goust qui ne se rafinera jamais pour aimer quelque chose de meilleur que ce qu'ils ont gousté une fois. Mais puisqu'ils nous croyent si indignes de leur estime, j'entreprens de repousser l'injure et je m'expose le premier aux coups, marchant à la teste de tous les intéressez à soutenir leur honneur. Je ne prétends pas les mener au combat en qualité de chef d'aucune bande, mais aller teste baissée comme un des enfans perdus. Je marche toutefois avec une telle asseurance, que je ne crains aucun des sçavans en grec et en latin, mais je m'attends bien que quelques-uns de nostre armée de poëtes et d'autres intéressez dans l'honneur de nostre nation lui seront si traistres, qu'ils me tireront des coups au lieu de les tirer contre nos ennemis..... »

La question ainsi posée, le livre de Desmaretz se divise en deux parties bien distinctes, l'une purement philosophique et l'autre toute littéraire. La première est moins importante que la seconde, et nous avouerons volontiers avec M. H. Rigault, que

dans ce parallèle entre les langues anciennes et la langue française, Desmaretz refuse intrépidement aux unes toutes les qualités qu'elles ont, et prête à l'autre même celles qu'elle n'a point. Depuis près d'un siècle déjà, la question était pendante entre les savants, sur la supériorité de la langue française : et comme les classiques ne voulaient abandonner le latin ni dans les dissertations scientifiques, ni dans les inscriptions lapidaires, les admirateurs du français de Malherbe, de Balzac et de Pascal, étaient en lutte ouverte au sujet de la préexcellence. Cureau de la Chambre et Descartes avaient eu beaucoup de peine à faire accepter leurs traités scientifiques en français, et le premier avait rompu des lances à ce sujet dès l'année 1632 en tête de son livre sur la *Digestion*[1] : à l'Académie on se partageait en deux camps pour savoir si on composerait en français ou en latin les inscriptions des arcs de triomphe élevés au Roi, et celles des tableaux commémoratifs des galeries de Versailles. Desmaretz, devançant l'académicien Charpentier qui devait, treize ans plus tard, publier un livre fort intéressant sur l'excellence de la langue française, vint en prose et en vers passionner le débat :

> Nous, qui d'inventions ayant nos sources pleines,
> Dédaignons de puiser aux antiques fontaines,
> Nous parlons un langage et plus noble et plus beau
> Que ce triste latin qu'on tire du tombeau.
> Sans l'aide ni des Dieux, ni des métamorphoses,
> Ni de tout le ramas des célèbres écrits,
> Toujours par de nouvelles choses
> Nous charmons les esprits.....

La phrase française, suivant Desmaretz, est beaucoup plus juste, plus naturelle, plus conforme au bon sens que la phrase latine, chez laquelle la transposition continuelle des mots fait naître un embarras véritable. Notre style au contraire est beaucoup plus méthodique, plus réglé : les mots s'y rangent dans un ordre absolument naturel ; et que dire de sa souplesse, de son harmonie, de sa richesse ! Le latin ne peut soutenir la comparaison... Malheureusement pour sa thèse, l'imprudent critique

[1] Voy. notre étude sur les *Deux Cureau de la Chambre*. Le Mans, Pellechat, 1877, in-8° fort.

choisit sans façon dans ses œuvres les exemples qu'il veut opposer aux anciens. On reste stupéfait de son audace, et l'on se demande s'il parle sérieusement, quand on l'entend dire, voulant prouver que la langue française possède au moins la même faculté initiative que la langue latine :

« Pour un vers de Virgile qui représente le galop :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum,

il y en a quatre dans le poëme de Clovis, du cheval de la princesse Yolande et de ceux de ses compagnes, qui ont tout ensemble et le sens et le bon sens :

Le barbe impétueux allégé de sa charge,
Fournit sa course entière, et dans l'espace large,
D'un pied libre et léger, fait cent tours vagabonds,
Hennit de tons aigus, fait cent sauts, fait cent bonds! »

Mais si, laissant la partie philosophique du mémoire dont la thèse est fausse, mal présentée, mal soutenue, nous passons à la discussion littéraire, les aperçus de Desmaretz deviennent plus lucides, plus originaux, plus ingénieux, et parfois son style même, souvent lourd et vulgaire, prend une noblesse inaccoutumée.

« Bien que l'Antiquité soit vénérable, pour avoir défriché les esprits aussi bien que la terre, elle n'est pas si heureuse, ni si sçavante, ni si riche, ni si pompeuse que les derniers temps, qui sont véritablement la vieillesse consommée, la maturité, et comme l'automne du monde, ayant les fruits, les richesses et les dépouilles de tous les siècles passez, et le pouvoir de juger et de profiter de toutes les inventions, de toutes les expériences, et de toutes les fautes des autres; au lieu que l'Antiquité n'est que la jeunesse et la rusticité du temps, et comme le printemps des siècles, qui n'a eu que quelques fleurs. Et qui voudroit comparer ce printemps du monde avec nostre automne, c'est comme qui voudroit comparer les premières maisons des hommes avec les somptueux palais de nos Rois.

« Ceux qui tiennent le parti de l'Antiquité, croyent que l'on n'a plus rien à leur répliquer, quand ils ont allégué l'excellence des tableaux et des statues antiques, dont nul peintre ou sculpteur moderne ne peut surpasser la perfection. Mais il y a bien de la différence entre les ouvrages d'imitation de la nature, comme sont les tableaux et les statues, et les ouvrages d'invention comme sont les grands poëmes. La

nature a été aussi parfaite dès sa création qu'elle l'est maintenant. De tout temps il y a eu de beaux modèles des corps les plus parfaits, soit des hommes, soit des femmes, soit des enfants, soit des animaux. De tout temps il y a eu de beaux arbres, de belles fleurs, de beaux paysages, des sources, des fleuves, des mers, le ciel, les astres, le lever et le coucher du soleil, des tempestes et des orages sur les eaux et sur la terre. De tout temps les hommes ont eu des passions d'amour, de haine, de désir, ou de crainte; de tout temps ils ont raisonné, ils ont eu de différens caractères d'esprit, ils ont fait des narrations, des descriptions et des comparaisons, et ont mesme parlé en termes figurez. Tout cela de tout temps a pu estre imité et décrit parfaitement, selon le génie et le bon sens de chacun. Il n'y avoit que le temps et le soin à y employer, et les hommes y ont réussi selon le plus ou moins qu'ils y avoient de talent, et selon le temps qu'ils y ont donné, et la peine qu'ils y ont prise.

« Mais pour les choses de l'invention des hommes, il n'en est pas ainsi. De tout temps il n'y a pas eu de somptueux palais, parce que les palais et les ordres d'architecture n'ont pas été créés avec le monde. De tout temps aussi il n'y a pas eu de la poésie, c'est une chose de l'invention des hommes et la nature ne leur en a pas fourni des modèles... Seuls les ouvrages de Dieu ont été parfaits dès leur création. Les hommes, pour ce qui regarde l'invention, se corrigent les uns sur les autres, et les derniers sont les plus heureux, les mieux instruits et les plus parfaits, selon le génie que Dieu leur donne...[1] »

D'où l'on doit conclure nécessairement que les œuvres du dernier âge doivent l'emporter sans contestation sur celles du précédent. Il y a quelque chose de vrai et de fécond dans cette théorie, mais Desmaretz ne s'aperçoit pas qu'en étant obligé de convenir que les hommes ont eu de tout temps des passions et des sentiments, il arrive à réduire la poésie au matériel de la composition; il ne remarque pas, dit fort justement M. Rigault, que la véritable conquête des modernes est la connaissance profonde du cœur humain qui fait mouvoir ses passions. Aussi lorsqu'il vient à opposer christianisme à paganisme, se borne-t-il à mettre en présence la fausseté de celui-ci avec la vérité de celui-là. Les poètes païens ont été inspirés par les démons, les poètes chrétiens par le Saint-Esprit, d'où l'évidente supériorité des derniers, c'est son idée fixe. Mais le fonds de la poésie ne consiste pas dans la vérité des idées : il repose sur celle des sentiments et sur la vivacité de l'imagination ; aussi trouve-t-on

[1] Desmaretz. *Comparaison*, etc., p. 8, 9.

d'excellents poètes dans toutes les religions possibles. Combien la thèse de notre poète eût-elle été plus saisissante, s'il avait fait ressortir que le christianisme, en perfectionnant le cœur de l'homme, lui a offert à peindre de nouveaux traits complétement inconnus des anciens !

Quoi qu'il en soit, si Desmaretz s'était contenté d'exposer simplement cette doctrine littéraire, il eût été facile de discuter paisiblement avec lui, mais il voulut, pour son malheur, montrer sur le vif que les anciens avaient tort et prouver plus complétement sa thèse en les comparant directement avec les modernes. Il attaque donc personnellement Virgile, Ovide, Catulle..... tous les poètes latins en renom.

Selon lui, Virgile a peu d'invention. A l'exception du premier, du second, du quatrième et du sixième livre de l'*Enéide*, on n'est pas tenté de relire une seconde fois un poème écrit avec si peu de jugement et rempli de tant d'indécences. Il est vrai qu'il se soutient toujours par la diction qui est toujours belle, mais que sert à un livre la diction si on ne le lit pas? « La diction, les sentimens, les figures et les comparaisons ne sont que les ornemens de l'invention et de la fable, qui est le corps et l'esprit de l'ouvrage; mais si une femme n'est belle et de belle taille, elle a beau être parée d'étoffes d'or et d'argent, de diamans et de perles, elle n'en est ni plus belle, ni de plus riche taille et n'en mérite pas plus d'estre regardée. On loüe l'étoffe et les pierreries, mais on ne loüe pas la personne. » Et que dire des innombrables fautes d'invraisemblances commises par Virgile ! La longue et ennuyeuse narration d'Enée à Didon est surtout critiquée. Toute narration doit être brève, si elle veut plaire. Le poète oublie qu'il fait parler Enée, « qui apparemment n'étoit pas poète, et qui mesme quand il l'eust esté, n'eust pas fait le poète dans une narration. Toutefois Virgile lui fait faire dans le second livre neuf ou dix comparaisons de plusieurs vers chacune qui sont entièrement sans raison. Didon estoit bien charmée par le dieu d'amour qui étoit auprès d'elle sous la ressemblance d'Ascanius, pour ne pas trouver Enée bien lassant et sans jugement... »

Mais nous ne pouvons reproduire ici le long réquisitoire de Desmaretz contre les fautes de goût de Virgile. Bornons-nous à ce passage qui donnera une idée de la vivacité de son attaque :

« Virgile fait encore, contre toute décence et sans besoin, que la reine Amata, mère de Lavinie, se prend de rage, parce qu'elle vouloit Turnus pour son gendre ; et dans l'agitation de sa fureur, il la compare à un sabot fouetté par des enfans dans une salle ou gallerie, où il fait de grands tours. Tout cela est bien peu digne de héros et d'héroïnes et de la majestueuse diction de Virgile, qui devoit remplir les six derniers livres de plus belles aventures, de plus nobles passions et de plus riches comparaisons. Comme il compare encore un esprit agité à une eau qui bout dans un chaudron. Ces comparaisons si basses ne sont point dignes de la poésie héroïque, non plus que les petites particularitez ausquelles il s'amuse dans une bataille, en imitant Homère. Y auroit-il rien de si ridicule, que si dans nos *Poèmes héroïques*, nous parlions en la description d'une bataille de la mort de plusieurs soldats particuliers tuez par d'autres ennemis ? Et c'est ce que Virgile fait après Homère, comme s'ils avoient veu les rooles des noms de tous les soldats des deux armées ; et comme s'ils avoient eu des relations exactes de quelles sortes ils en avoient tué d'autres ou avoient été tuez, ce qui n'est du tout point vraisemblable. Voici comme Virgile descend dans ces minuties :

Cœdicus Alchatoum obtruncat, Sacrator Hydaspem
Partheniumque Rapro, etc.

C'est comme si nous disions dans nos *Poèmes héroïques* en décrivant une bataille :

Lambert abbat Fleurant, et Martinet Gerbault,
Et Berthelot Féron, et Morane Gombauld,
Et la Vigne Guichard et le puissant Tartaise,
Et Phalaise Lorton et Radisson Phalaise.

On répondra que cela est selon le goust ancien, car c'est l'excuse à tout défaut ; mais jamais ce goust là n'a esté bon, parce que des soldats particuliers ne méritent pas d'estre nommez dans les relations des batailles. Il n'y a que les chefs, et les nobles qui ont esté spécifiez dans la description des armées, qui méritent qu'on parle de leur mort...[1] »

Conclusion : Virgile n'est admirable que dans la description des choses de la nature.

Quant à Ovide, son grand livre des *Métamorphoses* n'est qu'un ramas de pièces cousues ensemble, attachées par de fausses liaisons, sans ordre, sans temps limité. On dit que ses Épîtres héroïdes sont ce qu'il y a de plus brillant dans les ouvrages purement d'esprit et que nos poètes n'y arriveront jamais. On n'y voit cependant qu'une continuelle doctrine

[1] Desmaretz. *Comparaison*, etc., p. 31-32.

figurée ; cela plaît merveilleusement aux doctes, mais ce n'est pas ainsi que l'on doit faire parler des femmes, voire des princesses. « Un amant qui auroit le goust de l'antiquité, et qui espéreroit gagner une maistresse en lui envoyant des Epistres scientifiques, comme les Héroïdes d'Ovide, feroit comme celui qui assiégeant maintenant une place, voudroit abattre les bastions avec des béliers, dont se servoient les anciens pour rompre les murs d'une ville, et n'y voudroit point employer de canons, comme estant une invention moderne. Mais la personne assiégée se mocqueroit de ses machines antiques et les foudroyeroit avec ses canons[1]. »

Catulle s'est, le premier des Romains, relevé en diction et en beau sens de vers : mais sa verve lui a fait perdre quelquefois le jugement : « Comme dans son poëme des *Nopces de Pelée et de Thétis*, il décrit la robe de Thétis où estoit en broderie la fable d'*Ariadne*, et aussitost oubliant que c'est une robe qu'il représente, et non une fable qu'il récite, il fait dire à Ariadne toutes les plaintes qu'elle pouvoit faire sur la fuite de Thésée... Une robe ne peut pas dire de si belles choses. »

Lucain, Stace, Lucrèce, Silius Italicus ne trouvent pas plus de grâce devant le critique ; et cette hécatombe de poètes latins ne suffit même pas à la fureur anti-païenne de Desmarestz. Les Grecs passent au crible à leur tour, et le divin Homère en particulier, est malmené d'importance. C'est un babillard qui répète sans cesse les mêmes épithètes oiseuses et ridicules, qui viole à chaque instant toutes les bienséances, qui n'emploie que de basses comparaisons, qui fait mouvoir et parler des figures sur un bouclier, qui entasse l'une sur l'autre les absurdités les plus énormes, qui n'a point de honte de raconter les actions viles de ses dieux et d'abaisser le chef de l'Olympe, Jupiter, jusqu'à battre sa femme ou jusqu'à ne pouvoir dormir lorsqu'il a quelque souci en tête.

On conçoit quelle indignation soulevèrent ces attaques chez les admirateurs de l'antiquité. C'est là surtout ce qui a perdu Desmaretz. On ne put lui pardonner d'avoir cherché à détruire ces vieilles gloires, au point de prétendre dans la dernière partie de son livre que « Voiture, Sarrazin et Malleville ont infiniment

[1] Desmaretz. *Comparaison*, etc., p. 37.

surpassé les anciens en esprit fin et doux. Pour la grande invention avec jugement, ajoute-t-il, c'est chose maintenant connue que les Français en ont beaucoup plus que n'eurent jamais ni Homère, ni Virgile ; cela se peut voir par les poesmes et mesme par les romans qui sont si abondants et si merveilleux en rares aventures, en sentimens, en mœurs, en passions et en divers caractères bien soutenus qu'ils peuvent estre lus et relus sans jamais ennuyer le lecteur... » Naturellement le *Clovis* est un de ces ouvrages, et tout un chapitre est employé à démontrer qu'il n'est pas nécessaire de savoir le latin pour bien juger un poème et que les poèmes chrétiens sont les seuls parfaits.

Le premier audacieux qui tenta de parer aux coups portés par Desmaretz contre les anciens, fut l'abbé de Marolles dans son *Discours apologétique au sujet de Virgile*, adressé au commencement de 1673 à l'abbé de la Chambre. La réponse est timide, elle commence par de pompeux éloges où l'on reconnaît trop ouvertement l'exorde par insinuation. L'abbé reconnaît en Desmaretz « un auteur partout ingénieux, qui a de l'invention de reste ; ses écrits sont une preuve que notre langue n'est point inférieure, quant à l'élégance et à la beauté de la diction, à celle des Grecs et des Romains... » puis il examine l'un après l'autre les différents livres de l'*Enéide*, il s'extasie chaque fois sur la fertile invention, l'esprit et le jugement du poète latin ; mais il est beaucoup plus riche en exclamations qu'en arguments, et ce qu'il apporte de plus écrasant contre son adversaire, c'est que beaucoup de grands hommes ont admiré ce qu'il méprise. Notre académicien était loin de le nier.

Desmaretz fut sensible à l'apologie de l'abbé de Marolles qui était son ami ; on voit en effet dans les mémoires de l'abbé, qu'ils faisaient échange de leurs ouvrages [1]. Aussi dans la réimpression qu'il fit de son traité, à la fin de la troisième édition du *Clovis*, adoucit-il quelques-unes de ses plus violentes déclamations contre Virgile. Sur cette légère réparation, Marolles fut tenté de supprimer sa réponse, mais « par un retour de sensibilité sur cet enfant qui ne venait que de naître, il lui laissa le jour et se contenta, nous apprend l'abbé Goujet, de marquer

[1] *Mém. de Marolles*, I, 186, 334.

par une addition, que dans tont ce qu'il avait dit contre le traité de Desmaretz, il n'avoit eu égard qu'à l'édition de 1670[1]. »

Une paix signée de cette façon ne devait pas être de bien longue durée. L'édition du *Clovis* de 1673 était précédée d'un *Discours pour prouver que les sujets chrétiens sont seuls propres à la poésie héroïque,* parce qu'étant seuls fondés sur la vérité, ils ont seuls le vraisemblable, qui est absolument nécessaire pour les plus nobles matières poétiques. » Dans le feu de la composition, Desmaretz s'était écrié avec enthousiasme, « qu'il n'y a pas de poète français qui voulût avoir fait un poème semblable à ceux de l'*Iliade* et de l'*Enéide* avec tous leurs défauts ! » Cette phrase imprudente fut relevée. On crut que l'auteur avait voulu, par cette déclaration, exalter son poème qu'il regardait comme un chef-d'œuvre. Marolles reprit la plume, et adressa à l'abbé de la Chambre des *Considérations sur le poème de Clovis* que l'on peut regarder comme une suite de sa défense de Virgile. Il y fait bien sentir, dit Goujet, que du côté de l'invention le poète moderne était fort inférieur au poète latin. Il y blâme avec justice ce tissu d'aventures romanesques et de galanteries qui n'étaient dignes que des livres de chevalerie ; mais quand il n'ose décider, ce qui arrive souvent, de peur de trop déplaire à Desmaretz, il demande que l'on compare tels et tels endroits qu'il indique du *Clovis,* avec d'autres passages aussi indiqués de l'*Enéide*, certain que le parallèle ne pourra tourner qu'à la confusion du poète français.

Marolles ne gagna rien à user de tant de ménagements. Desmaretz furieux lui répondit avec hauteur dans une lettre aussi adressée à l'abbé de la Chambre. Le ton qu'il prit dans ce libelle ressemblait tellement à celui dont il s'était servi contre les anciens, et les termes qu'il employa vis-à-vis de son adversaire parurent si méprisants, que pour désarmer l'indignation qui s'élevait contre son pamphlet, il fut réduit à prétendre que le duc de Richelieu l'avait poussé à l'écrire.

Cette lettre le brouilla pour le reste de ses jours avec Marolles qui publia, pour se justifier, de nouvelles *Observations* plus précises encore que les précédentes. Mais il n'était pas de force à lutter avec Desmaretz. Un nouveau champion, beaucoup plus redoutable, allait entrer en lice. Nous avons nommé Boileau.

[1] Goujet. *Bibl. fr.*, V, 233.

XIV.

Desmaretz et Boileau. — Conclusion.

(1674-1676).

L'*Art poétique* de Boileau parut en 1674. Or, le nouveau législateur s'attaquait directement, dans le chant IIIe, à la théorie littéraire de Desmaretz. Après avoir exposé comment, dans la poésie épique, tout est mis en usage pour nous enchanter, comment tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage, comment Minerve est la prudence et Vénus la beauté, il ajoutait :

Sans tous ces ornemens le vers tombe en langueur,
La poésie est morte ou rampe sans vigueur,
Le poète n'est plus qu'un orateur timide
Qu'un froid historien d'une fable insipide.
  C'est donc bien vainement que nos auteurs déçus
Bannissant de leurs vers ces ornemens reçus
Pensent faire agir Dieu, les Saints et les Prophètes
Comme ces dieux éclos du cerveau des poëtes,
Mettent à chaque pas le lecteur en Enfer,
N'offrent rien qu'Astaroth, Belzébuth, Lucifer.
De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornemens égayés ne sont point susceptibles.
L'Evangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités,
Et de vos fictions le mélange coupable
Même à ses vérités donne l'air de la fable.
  Et quel objet enfin présenter à nos yeux
Que le diable toujours hurlant contre les cieux,
Qui de votre héros veut rabaisser la gloire,
Et souvent avec Dieu balance la victoire!
  Le Tasse, dira-t-on, l'a fait avec succès.
Je ne veux point ici lui faire son procès.
Mais quoi que notre siècle à sa gloire publie,
Il n'eût point de son livre illustré l'Italie
Si son sage héros, toujours en oraison
N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison ;
Et si Renaud, Argant, Tancrède et sa maîtresse
N'eussent de son sujet égayé la tristesse.....

Au moment où le législateur du *Parnasse* prononçait cet arrêt

catégorique, un poète d'outre-Manche se chargeait de lui infliger le plus éclatant démenti. En 1667, Milton créait son admirable personnage de Satan, et malgré Boileau et son école, il donnait à l'Angleterre la plus majestueuse des épopées chrétiennes et païennes. Malheureusement, une barrière presque infranchissable existait alors entre la littérature française et la littérature anglaise. On ignorait en France jusqu'au nom du grand Shakespeare. Il fallut près d'un siècle encore pour que Voltaire en fît la découverte. Desmaretz ne pouvait donc pas opposer Milton à Boileau ; mais il fallait répondre à une attaque aussi directe, d'autant plus qu'il était lui-même personnellement incriminé, anonymement il est vrai, dans un autre passage dont nous aurons bientôt à parler ; il se mit aussitôt à l'œuvre et prépara contre le champion des anciens sa *Défense du poëme héroïque* qui parut à la fin de l'année avec des *Remarques sur les œuvres satyriques du sieur D**** (Despréaux).

Boileau fut sans doute averti de la riposte qu'il allait recevoir, car il décocha cette épigramme à Desmaretz avant l'apparition de son livre :

Racine, plains ma destinée !
C'est demain la triste journée
Où le prophète Desmaretz
Armé de cette rude foudre
Qui mit le Port-Royal en poudre
Va me percer de mille traits.
C'en est fait : mon heure est venue.
Non que ma muse soutenue
De tes judicieux avis
N'ait assez de quoi le confondre.
Mais, cher ami, pour lui répondre,
Hélas ! il faut lire *Clovis !*

Ce n'était pas le *Clovis* qu'il fallait lire, mais bien la prose du novateur. En réfléchissant sérieusement et sans parti-pris sur les idées saines qu'elle contient, noyées, il est vrai, au milieu de détails puérils, Boileau, avec son jugement droit, eût rendu justice au prophète. Mais son siége était fait d'avance. Aucun argument n'aurait pu le persuader.

L'écrivain irrité se fait beaucoup trop sentir dans la *Défense du poëme héroïque*, mais les ennemis mêmes de Desmaretz ont

reconnu que ce petit livre ne devait pas être traité avec dédain. De tous les pamphlets qui parurent au XVII[e] siècle contre Boileau, c'est incontestablement le plus solide et celui dont le satirique dut ressentir le plus vivement les atteintes. Suivant l'habitude de notre académicien, les situations sont nettement dessinées dès la préface :

« Voicy, dit-il, une grande guerre d'esprit, bien injurieuse dans l'intention de celuy qui attaque, bien peu dangereuse pour ceux qui sont attaquez, et assez divertissante pour ceux qui doivent juger du différend. Celui qui défend la poésie héroïque et qui prétend donner des loix à tous les poètes s'est si bien dépeint luy-mesme par ce dernier vers de son Art poétique :

« Plus enclin à blâmer que sçavant à bien faire,

qu'il seroit difficile à un autre de le mieux dépeindre, bien qu'il veuille que l'on croye le contraire! Mais dans son emportement contre ceux qu'il a prétendu mettre en pièces, il faut l'arrester afin qu'il reçoive à son tour des leçons pour ne le laisser pas triompher impunément parmi ses admirateurs.

« Celuy qui sçait bien qu'il n'a d'autre talent que la satyre doit au moins sçavoir ce que c'est que l'esprit et la fin de la satyre, qui est de réprimer les vices en les rendant ridicules et de faire voir aux vicieux par des peintures générales, ce qu'ils font et ce qu'ils doivent estre. Pour s'élever au raisonnable esprit de la satyre, il ne faut pas avoir un esprit malin, qui hait les personnes et qui respecte les vices, évitant de parler des plus dangereux, ou ne parlant que par moquerie. Il faut avoir une grande sagesse, qui est si rare, une intention droite pour la correction des hommes... et l'on ne doit pas se servir de la plume comme un furieux se sert d'une épée pour massacrer tout ce qu'il rencontre... »

Puis, après avoir longuement énuméré toutes les qualités requises chez un satirique, qualités qui manquent à Boileau, Desmaretz prend lui-même le fouet qu'il lui a enlevé, et termine ainsi sa préface :

« Si la comédie des *Visionnaires* estoit encore sur le point d'estre conclüe, on y pourroit ajouster un assez plaisant personnage, d'un docteur écolier, qui voudroit enseigner à faire ce qu'il n'a jamais fait et ce qu'il ne sçauroit faire ; qui prétendroit se mettre au-dessus de tous les poëtes en disant du mal de tous ; qui pour se faire estimer un esprit sublime, auroit cru qu'il suffiroit de traduire un ancien traité *du Sublime* ; et qui instruiroit un poëte pour conduire par ses vers un Roy très-chrestien au bord du Rhin, avec le seul secours des fables payennes, pour en combattre le Dieu limoneux, pour mettre en fuite toutes ses

naïades, et pour effrayer encore et mettre en déroute toutes celles de la Meuse, de la Moselle, du Doux et tant d'autres.

« On a jugé à propos de deffendre la poésie héroïque contre les rêveries d'un tel docteur et de faire une légère censure de toutes ses satyres, car on ne peut donner un autre nom à toutes les œuvres de son recueil, puisqu'il n'y a ny epistres, ny art poétique, ny lutrin, qui ne soit une satyre, et il s'y pourra voir luy-mesme comme dans un miroir qui ne le flattera point, qui ne se laissera pas étourdir par sa voix, et qui luy fera connoistre quelles sont les bornes de sa capacité et de son mérite[1]. »

Le livre de Desmaretz se compose de six dialogues, deux en vers et quatre en prose, entre Damon, Dorante et Philène, suivis d'un dernier dialogue entre Despréaux et l'ombre de Molière. Philène est l'auteur lui-même, Dorante un de ses amis, et Damon un admirateur enthousiaste de Boileau, qu'il s'agit de convertir et qu'on parvient à convertir en effet. Ce n'est pas sans peine, car il trouve, de parti pris, merveilleux, tout ce qui nous a été transmis par l'antiquité.

DAMON.

Lorsque des passions ils en ont fait des Dieux,
Se pouvoit-il jamais inventer rien de mieux?...
Les vers ne parlent pas d'une façon commune :
Pour parler de la mer, Virgile dit Neptune,
Pour le pain dit Cères, et Bacchus pour le vin.

DORANTE.

Par ce rare secret en eux tout est divin...

DAMON.

... Cet art des termes bas cache bien des deffauts.

DORANTE.

Il se faut soustenir sans un secours si faux.

DAMON.

Si tout plaist, si tout rit, faux ou vray, que m'importe.
Je laisse là le vray, si le faux me transporte.

[1] *La défense du poëme héroïque*, avec quelques remarques sur les œuvres satyriques du sieur D***, dialogues en vers et en prose. — Paris, Jacques Legras, 1674, in-4°, et 1675, in-12. Le privilége est du 25 juillet 1674 et l'achevé d'imprimer du 18 août.

C'est pourtant ce même Damon qui à la fin de ses entretiens avec ses deux impitoyables censeurs, s'écrie tout confus de son aveuglement au sujet de Boileau :

Je sors comme d'un songe et d'un profond sommeil ;
Une heureuse clarté reluit à mon réveil.
Je connois que sa loy n'est qu'une fausse adresse
Pour faire des beaux vers mépriser la noblesse.

Aussi ne lui a-t-on fait grâce d'aucune imperfection dans l'œuvre de son auteur favori. Les défauts de césure et de rime, les termes impropres, les comparaisons défectueuses ou malséantes, les contradictions dans les idées, tout est disséqué presque vers par vers. Parmi ces innombrables remarques il est beaucoup de détails puérils où l'on reconnaît trop la passion et l'envie de se venger ; mais il en est un grand nombre, en revanche, d'une critique judicieuse ; et l'on a constaté qu'elles ne furent pas inutiles à Boileau pour ses éditions postérieures. Nous en choisirons une entre mille, pour bien accuser le ton de cette curieuse polémique. Il s'agit de la première épître au Roi. Nous lisons au Dialogue IV :

PHILÈNE.

« Les deux vers suivants sont admirables, où il se fait dire par Apollon :

Où vas-tu t'embarquer ? regagne les rivages.
Cette mer où tu cours est fameuse en naufrages [1].

Ces deux vers ont longtemps occupé ses amis, qui s'estant engagés à faire passer près du Roy cette épistre pour quelque chose de rare, voyant qu'il avoit mis d'abord *regagne le rivage*, comme il estoit plus raisonnable, et qu'ensuite pour rimer il avoit mis *célèbre en naufrage*, ce qui ne valoit rien ; ils jugèrent qu'il falloit mettre *célèbre en naufrages* au pluriel ; et sur cela il proposa de mettre *regagne les rivages*, ce qui toutefois ne vaut rien : car il suffit à un vaisseau qui est en danger de regagner un port ou un rivage, sans en gagner plusieurs. De sorte qu'ils furent longtemps partagez là dessus, pour sçavoir s'il mettroit *rivage* et *naufrage*, ou *rivages* et *naufrages*.

DAMON.

Je me trouvay à cette conférence, qui ne fut que de quatre, et mon avis fut pour *rivages* et *naufrages*.

[1] Ce sont bien le 6e et le 7e vers des premières éditions.

PHILÈNE.

Il fut en effet conclu pour *rivages* et *naufrages*, comme leur semblant plus supportable, parce que l'auteur, pour la grande peine qu'il a dans les vers, ne pouvoit se résoudre à chercher un autre sens et d'autres rimes. Mais voicy un étrange malheur : c'est que pendant leur contestations ils ne prenoient pas garde au discours éperdu et insensé d'Apollon qui disoit : *Où vas-tu t'embarquer?* et ensuite luy disoit : *regagne les rivages*, car puisqu'il luy disoit : *où vas-tu t'embarquer?* il n'estoit pas embarqué, de sorte qu'il n'estoit pas besoin de luy dire : *cette mer où tu cours*, puisqu'il luy conseilloit de ne pas s'embarquer, et par conséquent il n'estoit pas encore sur la mer.

DAMON.

Il est vray que nous ne pensâmes point à ces contrarietez manifestes.

PHILÈNE.

Ce poète devoit estre plus judicieux par luy-mesme ou avoir un plus judicieux Apollon pour se mocquer plus raisonnablement des autres, ou choisir de plus judicieux amis.

DORANTE.

Mais qui manque de jugement pour faire des vers, en manque aussi pour un choix d'amis, et quiconque a de la peine à faire des vers et encore plus à les refaire, cherche plustost des flatteurs que de vrays et de sages amis.

PHILÈNE.

Mais comment son Apollon ne luy a-t-il point dit aussi : *où vas-tu t'embarquer?* quand il a entrepris d'attaquer l'auteur de ces remarques. Car il y a de l'apparence que c'est quelqu'un de ceux qu'il a offensez qui les a faites.

DORANTE.

Il est vray que son Apollon luy a bien manqué à ce besoin, et qu'il devoit luy conseiller de regagner le rivage, ou de s'y tenir, pour ne se pas mettre sur une mer si célèbre en naufrages. Car il y a de l'apparence qu'il a tranché un écueil où d'autres ont déjà fait naufrage...[1] »

Philène vient de dire que l'auteur des remarques avait dû être personnellement offensé par Boileau. Nous en trouvons un

[1] *Défense du poëme héroïque*, p. 54-56. — Boileau courba la tête devant cette critique fort juste et modifia son premier vers. On lit dans les éditions suivantes :

> Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?
> Cette mer où tu cours est féconde en naufrages.

peu plus loin la preuve. A propos de l'*Art poétique*, Philène signale un passage du III[e] chant dans lequel le satirique le traitait, sans le nommer, mais de façon à ce que l'auteur du *Clovis* fût reconnaissable, « d'*écolier, de poète sans art, d'échauffé d'un beau feu par hazard, d'enflé d'un vain orgueil, d'esprit chimérique qui a osé prendre en main la trompette, de Muse déréglée, qui ne s'élève que par sauts et par bonds, de n'avoir qu'un feu dépourvu de sens et de lecture, qui s'esteint à chaque pas faute de nourriture, de maigre génie, qui se donne l'encens qu'on luy dénie, qui a osé dire que Virgile manquoit d'invention et qu'Homère n'entendoit pas la noble fiction, qui appelle de son siècle à la postérité, et de qui les ouvrages combattent dans un magasin les vers et la poussière*[1]. » Philène ajoute :

« Voilà une tirade que sa plume envenimée a mise sur le papier, qu'il a voulu prosner longtemps, et qu'enfin il a rendüe publique par l'impression, mais c'est une fureur qui est plus digne de mépris que de réponse. Le poëme de *Clovis* est connu et jugé, il n'est plus temps de l'attaquer, et il n'est plus aussi question de le défendre.

[1] Voici textuellement le passage en question :

Un poëme excellent où tout marche et se suit
N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit :
Il veut du temps, des soins, et ce pénible ouvrage
Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.
Mais souvent parmi nous un poëte sans art,
Qu'un beau feu quelquefois échauffa par hazard,
Enflant d'un vain orgueil son esprit chimérique
Fièrement prend en main la trompette héroïque ;
Sa muse déréglée, en ses vers vagabonds,
Ne s'élève jamais que par sauts et par bonds ;
Et son feu, dépourvu de sens et de lecture,
S'éteint à chaque instant faute de nourriture,
Mais en vain le public prompt à le mépriser
De son mérite faux veut le désabuser ;
Lui-même, applaudissant à son maigre génie,
Se donne par ses mains l'encens qu'on lui dénie :
Virgile au prix de lui, n'a point d'invention ;
Homère n'entend point la noble fiction.
Si contre cet arrêt le siècle se rebelle,
A la postérité d'abord il en appelle.
Mais attendant qu'ici le bon sens de retour
Ramène triomphans ses ouvrages au jour,
Leurs tas, au magasin, cachés à la lumière,
Combattent tristement les vers et la poussière.

DORANTE.

Je demanderois seulement au satyrique si ce sont les *Visionnaires*, ou *les Amours de la régle et du compas*, et ceux *du soleil et de l'ombre*, ou *l'Ariane* ou *la Vérité des fables*, ou le grand poëme de *la France chrestienne* et tant d'autres ouvrages qui feront passer leur autheur pour *escolier*, pour *poëte sans art*, pour *muse déréglée* et pour *maigre génie*, et pour *dépourvu de sens et de lecture*, celuy qui par un traitté auquel nul docte n'a pu répondre, a marqué tant de deffauts d'Homère et de Virgile ; et si son poëme de *Clovis* est caché à la lumière et rongé des vers dans un magasin, dont j'ay veu *cinq diverses impressions* de Paris, d'Avignon et de Hollande. Ces ouvrages ne sont pas pour périr contre lesquels l'envie conçoit tant de rage.

DAMON.

Je sçay le véritable sujet de cette fureur, et qu'elle est venüe de ces vers qui ont esté addressez au Roy au devant du poëme de *Clovis* et que j'ay voulu apprendre :

Et quand du Dieu du Rhin l'on peint la fière image
S'opposant en fureur à ton fameux passage,
On ternit par le faux la pure vérité
De l'effort qui dompta ce grand fleuve indompté.
Forcer les élémens par un cœur héroïque,
Est bien plus que lutter contre un Dieu chimérique,
A ta haute valeur c'est estre injurieux
Que de mesler la fable à tes faits glorieux.
Recourir à la feinte offense ta victoire,
Et c'est moins dire en vers, que ne dira l'histoire.

PHILÈNE.

Ces vers ne le désignoient pas particulièrement, et estoient seulement pour soutenir la règle, que l'on ne doit pas mesler les dieux des payens dans les ouvrages pour les héros chrestiens ; et d'autres poëtes que luy estoient tombés dans la mesme faute, de parler du Dieu du Rhin dans leurs vers sur ce passage.

DORANTE.

Les poëtes qui n'ont point d'invention ne sçavent où aller s'ils ne trouvent dans la fable un Dieu pour les conduire....

PHILÈNE.

Nous sçavons qu'il n'a fait son Art poétique que pour établir ses ridicules règles, par lesquelles il prétend bannir des poëmes Dieu, les Saints et les Anges, pour y établir les divinités payennes et renverser par ce moyen le poëme de *Clovis*, qui est plein d'assez d'inventions et d'agrémens, sans avoir besoin du secours des fables ridicules..., etc. »

Engagée sur ce ton personnel, la querelle se serait fort envenimée, si l'un des combattants n'eût bientôt disparu dans la tombe. Notre poète avait alors près de quatre-vingts ans; et Boileau, ou se sentant piqué au vif, ou voyant la fin prochaine de son adversaire, laissa en paix l'irascible vieillard. Desmaretz cependant sentait renaître en lui une sorte de jeunesse dans l'ardeur de sa polémique. Il ne voulut pas disparaître sans laisser à la postérité un poème digne des merveilles du grand siècle, et vers la fin de cette même année 1674, il publia le fruit du dernier effort de sa muse épique : *Le Triomphe de Louis le Juste et de son siècle*, poème lyrique en six chants.

Certains passages de ce poème n'étaient pas sans valeur, témoin cet extrait des Mémoires du savant Huet, l'un des premiers érudits de ce temps. Racontant sa première entrevue en 1659 avec Jean Desmaretz de Saint-Sorlin, « esprit élevé et merveilleusement organisé pour la poésie », il ajoute : « Je me rappelle que le jour où je fus reçu membre de l'Académie française (13 août 1674). Quand j'eus prononcé le discours d'usage, d'autres membres lurent différentes pièces de leur composition. Desmaretz lut à son tour un poëme dont les pensées étaient si sublimes et la versification si heureuse, qu'il excita un enthousiasme profond. On remarqua cependant qu'il rabaissait trop les poètes anciens, et faisait entendre assez clairement qu'Homère et Virgile, Pindare et Horace, devaient lui céder la palme de la poésie[1]. » De la part d'un amant de l'antiquité, cet éloge des vers de Desmaretz est précieux à recueillir, et peut-être faut-il rapporter à l'émotion que lui causa la séance, car Fléchier lui répondait, l'impression si favorable qu'il ressentit. L'abbé Goujet prétend qu'il n'a vu triompher dans le *Triomphe de Louis le Juste*, que la prétention, le ridicule et la bizarrerie. Entre ces deux jugements extrêmes, il y a place pour celui que nous avons plusieurs fois porté sur l'œuvre de notre poète.

Cette production triomphale avait affaibli les forces de Desmaretz. Ce fut son chant du cygne. Mais il ne voulut pas laisser les anciens se prélasser dans leur victoire, et sentant sa fin approcher, il composa son testament littéraire en léguant à Charles Perrault la tâche de continuer la lutte qu'il avait

[1] Huet. Mémoires latins traduits par Ch. Nisard, p. 129, 130.

commencée. Ce dernier opuscule s'appelait *La défense de la poésie et de la langue française,* avec des vers dithyrambiques sur le même sujet :

Viens défendre, Perrault, la France qui t'appelle,
Viens combattre avec moi cette troupe rebelle,
Ce ramas d'ennemis qui, faibles et mutins,
Préfèrent à nos chants les ouvrages latins.
Ne souffrons point l'excès de leur audace injuste
Qui sur le grand *Louis* veut élever *Auguste*... [1].

Alors, dit M. Rigault, emportant l'espérance d'avoir un successeur dans sa guerre avec l'antiquité, « il s'endormit en paix, comme Amilcar, après avoir dicté à Annibal son serment de haine contre Carthage. » Ajoutons qu'à l'exemple d'Annibal, Perrault combattit vaillamment pour accomplir le vœu du novateur. Nous ne rapporterons pas ici les innombrables péripéties de cette lutte mémorable, dans laquelle on vit les plus brillants esprits entrer en lice et combattre avec acharnement. Fontenelle et La Motte succédèrent à Perrault, et deux siècles après, l'historien de cette guerre termine son livre en disant : « Ce qui est sûr, c'est que le procès des anciens et des modernes est encore sur le bureau et pourra bien y rester longtemps. Les avocats des deux partis continuent à plaider, et les juges les plus sages (j'aurais dû peut-être y songer plus tôt) sont ceux qui, attendant un plus ample informé, s'abstiennent de prononcer l'arrêt. »

Devant cet aveu, on ne sera pas tenté de traiter d'éphémère la polémique ardente entreprise par notre poète. Ses contemporains l'ont pourtant accusé de folie pour l'avoir soulevée.

Desmaretz mourut le 28 octobre 1676, chez le duc de Richelieu, dont il avait continué à être l'intendant. Il avait eu plusieurs enfants dont il nous a été impossible de retrouver la trace, et tout nous porte à croire qu'ils moururent jeunes, sans doute peu après l'ode à Colbert, car ce fut sa nièce Marie Dupré qui le fit enterrer dans l'église Saint-Paul, à côté de son frère Rolland mort en 1653, et qui fit placer sur leur tombe la pompeuse épitaphe que nous a conservée Niceron [2]. Horrible destinée pour un ennemi du latin : cette épitaphe était latine !

[1] On trouve cette pièce dans les *Œuvres de Santeuil*, p. 224-227.

[2] « Hic Jacet *Rollandus Des Marets* in suprema senatus Parisiensis curia patronus, suavi indole et candidis moribus, qui animo ab honoribus alieno, totum se

Desmaretz possédait une fort belle bibliothèque qui fut vendue à sa mort. On cite en particulier une Bible vaticane de 1590 qui fut adjugée à 250 livres, et qui revendue 704 livres à la vente de M. Du Fay en 1725, atteignit le chiffre de 1,250 livres à la vente Colbert [1].

Nous conclurons en peu de mots :

Poète médiocre, versificateur effrené, prosateur inégal, mais souvent énergique, Desmaretz fut un bel esprit hasardeux, qui eut des éclairs d'invention et de justesse. Malheureusement, à toutes les époques de sa carrière, il se montra infatué de lui-même jusqu'à l'outrecuidance et se crut le premier poète de son temps. Vingt années de la faveur du cardinal lui avaient troublé l'imagination. Lorsque les idées religieuses amenèrent un revirement dans son esprit et lui firent pleurer amèrement les égarements de sa jeunesse, il se jeta avec autant d'exagération dans le mysticisme qu'il avait mis autrefois d'ardeur à briller dans le monde et à courir les ruelles. Il se persuada qu'il était appelé à régénérer ses contemporains, et devenu prophète, il s'imagina recevoir du Saint-Esprit des inspirations divines et se dressa devant le Port-Royal comme l'Ange exterminateur envoyé par Dieu pour foudroyer l'hérésie. Enfin lorsque le calme revint après la paix de l'Église, il tourna contre le paganisme de la littérature ses foudres vengeresses. Résolu à tout oser pour parvenir à christianiser les lettres, il s'attaqua aux plus brillants chefs-d'œuvre de l'antiquité au nom du progrès ;

litteris dedit, et latinas doctissimis hujusce temporis viris Epistolas philologicas non minùs erudite quam eleganter scripsit. Quibus summopere desideratus, obiit decembris die 27 anno reparatæ salutis 1653, ætatis suæ 60.

Is fratrem habuit, natu minorem, sibi carissimum *Joannem Des Marets de St Sorlin*, militaris impensæ extraordinarium inspectorem, et rei maritimæ primarium scribam, qui inter poetas Gallicos excelluit, et varius in omni scientiarum genere scripsit commandandus ; Eminentissimi Cardinalis Armandi de Richelieu in deliciis fuit. Posteà animo ad Christianæ pietatis officia converso, in Dei Optimi Maximi laudes penitus incubuit ; quantum stricta, tam saluta oratione ad extremum usque spiritum prosecutus. A viris excessit octobris die 28, anno R. S. 1676, jacet que in Sancti Pauli basilica.

Utrique marmor istud perenne grati animi monumentum *Maria du Pré, Margarita des Marets*, pia admodum femina, eorum sororis filia, ponendum curavit, anno 1703, circà finem Julii. »

[1] Niceron, t. XXV, article P. Morin.

mais il le fit avec si peu de ménagement qu'il s'aliéna tous les esprits modérés. Il a tellement écrit et sur tous les genres qu'on a pu dire de lui que « les théâtres, les ruelles des dames et les couvents des religieuses ont été remplis de ses vers comme de sa prose[1]. »

De ces œuvres sans nombre, il ne reste dans la mémoire de la postérité, qu'un charmant quatrain (*la Violette*), une comédie passable (*les Visionnaires*), un sonnet gravé sur le piédestal de la statue de Louis XIII, un méchant poème (*le Clovis*) et le souvenir de sa longue et ardente polémique. On doit reconnaître cependant qu'il a préparé les voies à la naissance du christianisme littéraire, et qu'un jour venu, ses idées hardies, traitées de chimères par les contemporains, ont trouvé d'illustres défenseurs et nous ont valu des chefs-d'œuvre.

Lorsqu'un homme a été aussi discuté de son temps, loué avec exagération par ceux-ci, accablé de mépris par ceux-là, c'est qu'il n'est pas sans valeur, et nous sommes de l'avis de Furetière qui comparant, dans son second factum, la seconde génération académique à la première, disait : « Il est certain qu'on n'a guères vu de plus bel établissement que celui de l'Académie : Balzac, Voiture, Corneille, Racan, Chapelain, Desmaretz, d'Ablancourt et les autres académiciens de la vieille roche, ont été de vrais illustres, et des originaux chacun en leur genre. » Sauf l'erreur commise par Furetière en plaçant Corneille au nombre des quarante premiers immortels, nous nous associons complétement à la conclusion de ces quelques lignes.

Tous les bibliographes traitent, à l'envi, Desmaretz de visionnaire et de fou. Ils ne font que reproduire les accusations violentes et hasardées du solitaire Nicole dans ses lettres satiriques. Desmaretz subit en effet pendant une courte période l'influence de l'illuminisme, mais qu'est-ce que six ou dix années dans une existence de quatre-vingts ans ! Nous lui devons plus de justice et déclarons qu'il serait à souhaiter que quelques-uns des plus raisonnables parmi ses critiques, eussent enfanté des idées aussi fécondes que celles du progrès dans la marche des inventions humaines, ou lutté avec un invincible courage pour une théorie

[1] Rosteau. Sentiments sur quelques ouvrages d'esprit. Mss, de la Bibl. Sainte-Geneviève, cité par Baillet. *Jugemens des savans*, V, 287.

aussi élevée que celle de la christianisation de la poésie. Desmaretz a, pour nous, le mérite d'une personnalité honnête et généreuse, bien franche et bien tranchée ; c'est quelque chose, et cela suffit pour qu'on n'ait pas le droit de passer à côté d'elle sans la saluer.

Son successeur à l'Académie française fut le président de Mesmes dont le nom fait plus d'honneur à la magistrature qu'aux lettres proprement dites.

